

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Biologie, chimie, santé,
STAPS

Université Grenoble Alpes - UGA

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Céline Huselstein, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 23 JUILLET 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Biologie, chimie, santé, STAPS* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)
- Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)
- Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP)
- Licence Chimie
- Licence Sciences de la vie (SV)
- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)
- Licence professionnelle Agronomie
- Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien
- Licence professionnelle Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives (AGOAPS)
- Licence professionnelle Bio-industries et biotechnologies
- Licence professionnelle Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement
- Licence professionnelle Chimie et physique des matériaux
- Licence professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs (GDOSSL)
- Licence professionnelle Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation
- Licence professionnelle Productions animales
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)
- Grade de master Diplôme d'Etat de sage-femme
- Master Biodiversité, écologie et évolution (BEE)
- Master Biologie
- Master Chimie
- Master Génie des procédés et des bioprocédés
- Master Ingénierie de la santé
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives

PRÉSENTATION

L'Université Grenoble Alpes (UGA) est membre de la Communauté d'universités et d'établissements « Université Grenoble Alpes » et rassemble, depuis 2016, les Universités Joseph Fourier, Pierre Mendès France et Stendhal. Son offre de formation est structurée en six champs dont le champ de formations *Biologie, chimie, santé, STAPS* (Sciences et techniques des activités physiques et sportives).

Ce dernier est un champ pluridisciplinaire dont l'objectif général est d'amener les étudiants à acquérir des connaissances scientifiques et professionnelles ainsi que des compétences fondamentales susceptibles de permettre la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle dans des secteurs d'activité en lien avec la santé, son ingénierie, le sport, la chimie ou encore l'écologie, l'environnement et la biodiversité.

Pour ce faire, le champ de formations *Biologie, chimie, santé, STAPS* s'organise principalement autour :

- des unités de formation et de recherche (UFR) de Médecine et de Pharmacie, et de l'École de sages-femmes,
- de l'UFR de chimie et de biologie,
- de l'UFR PhITEM (Physique, Ingénierie, Terre, Environnement, Mécanique),
- de l'UFR STAPS,
- de l'Institut universitaire de technologie 1 (IUT1),

Les formations relevant du système Licence-Master-Doctorat (LMD) sont au nombre de 18 et sont réparties en 3 licences, 9 licences professionnelles (LP) et 6 masters tandis que les formations réglementées délivrant le grade de licence et master sont au nombre de 3 pour chaque grade.

Les enseignements se déroulent sur les deux principaux sites de l'UGA à savoir Grenoble et Valence.

AVIS GLOBAL

Les formations appartenant au champ de formations *Biologie, chimie, santé, STAPS* bénéficient d'un environnement recherche et professionnel privilégié et regroupent les compétences du secteur socio-professionnel et de structures publiques. Ce tissu industriel régional offre non seulement des opportunités d'emploi, de stages ou de projets importantes mais aussi des opportunités de collaboration avec des entreprises locales. L'environnement recherche du champ s'appuie principalement sur les activités de recherche menées dans plusieurs laboratoires d'excellences de renommée nationale et internationale.

En dehors de certaines formations, comme les LP *Aménagement paysager : conception, gestion, entretien, agronomie* ou encore le master *Biodiversité, écologie et évolution*, qui auraient pu être attachés au champ de formations *Environnement, matériaux, physique, terre*, les formations constituant ce champ forment un tout globalement cohérent et offrent aux étudiants un large éventail de possibilités et la faculté d'opter pour un parcours en accord avec leur projet professionnel. Il reste néanmoins à regretter l'absence d'explication concernant le pilotage des formations à l'échelle du champ.

Bien que la rédaction des dossiers d'autoévaluation soit très inégale, l'organisation pédagogique des formations est décrite avec clarté et expliquée aux étudiants au début de chacune des formations. L'effort de mutualisation est notable et favorise les passerelles dans de nombreux parcours, essentiellement au niveau des licences. Le fonctionnement de l'ensemble des formations est assuré par un pilotage multiforme (responsables d'années, responsables de parcours...) efficace. Cependant, de nombreuses formations ne respectent pas encore l'arrêté du 22 janvier 2014 sur la mise en place et la composition du conseil de perfectionnement (CP). Il est indispensable que ce conseil intègre des administratifs, des étudiants, des représentants du monde socio-professionnel et qu'il se tienne au moins une fois par an.

L'international, très présent au sein de certaines formations, mérite d'être étendu à l'ensemble des formations avec des mobilités accrues, tant entrantes que sortantes. De plus, certaines formations, notamment les licences professionnelles pourraient bénéficier d'un renforcement de l'enseignement de l'anglais.

ANALYSE DÉTAILLÉE

L'analyse détaillée présentée ci-dessous se fera selon les modalités de fonctionnement des formations. Seront présentées en premier lieu, les formations de santé réglementées : première année commune aux études de santé (PACES), diplôme de formation générale (DFG) et diplôme de formation approfondie (DFA) puis, les formations relevant du système LMD.

Les formations de santé réglementées

Les formations de santé répondent à des textes réglementaires nationaux et sont construites en bonne adéquation avec ceux-ci. L'accès à ces formations passe par la PACES qui remplit pleinement ses objectifs, en termes de sélection, de formation et du devenir de ses étudiants vers trois DFG : *Sciences maïeutiques* (DFGSMa), *Sciences médicales* (DFGSM) et *Sciences pharmaceutiques* (DFGSP). L'UGA ne disposant pas d'UFR d'odontologie, par conséquent les DFG et DFA *Sciences odontologiques* ne sont pas proposés au sein de l'établissement. Il est cependant regrettable que ne soit pas précisé où les quelques étudiants admis au concours de cette spécialité poursuivent leur cursus.

La PACES se distingue de ces homologues par ses dispositifs de formation et d'orientation. Des modalités d'apprentissage innovantes basées sur la pédagogie inversée permettent, en effet, une préparation intégrée et équitable des étudiants au concours. Si la nature des épreuves du concours est classique pour ce type de formation (questions à choix multiples), depuis 2017-2018, les deux épreuves terminales de fin de semestre ont été substituées par 22 sessions de contrôle continu dématérialisées, hebdomadaires, sur tablette numérique et organisées par le service de scolarité avec l'appui de la cellule TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) et du CRIP (Centre des Ressources Informatiques de Proximité) santé.

La réorientation des étudiants s'effectue : (i) de manière précoce au milieu du premier semestre pour les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 3/20 à l'issue des deux premières sessions de contrôles continus ; (ii) en fin de semestre 1, comme d'autres formations PACES, à la nuance près que ce dispositif de réorientation est étendu à l'ensemble des mentions de première année de licence (L1) et à des diplômes universitaires de technologie (DUT) ciblés de l'UGA ainsi qu'à certaines mentions de L1 de l'Université Savoie Mont-Blanc.

La grande variabilité du taux de réussite en PACES selon les filières (15-17 % en médecine, 18-41 % pour pharmacie, 10-27 % pour maïeutique et proche de 0 % pour odontologie) aurait mérité d'être analysée, tout comme le faible taux de réussite des étudiants dans leur parcours principal de réorientation. En effet, le parcours L1 *Biotechnologie pour la santé* de la licence SV qui accueille la plupart des étudiants de PACES se réorientant précocement affiche un taux de réussite très faible de 18,50 % ce qui pose la question de sa viabilité.

Pour les DFG et DFA, l'existence d'un bon environnement scientifique au sein des UFR de Médecine et de Pharmacie ainsi que la possibilité, pour les étudiants, de suivre un double cursus en master *Ingénierie de la santé* ou en master *Biologie* permet aux étudiants principalement engagés dans la filière « Sciences médicales » et « Masso-kinésithérapie » d'accéder à la recherche. Il est cependant dommage qu'aucun indicateur chiffré n'apparaisse dans les dossiers. Pour la filière *Sciences pharmaceutiques*, très peu d'étudiants de DFA semblent attirés par le double cursus (en 2018-2019 : zéro étudiant en DFASP1, quatre en DFASP2), peut-être par manque d'information ou de sensibilisation à la recherche.

En dehors du DFGSMa, une volonté d'internationalisation est déployée dans les formations en santé. Ainsi, l'UFR de médecine s'inscrit dans le programme ERASMUS/ERASMUS+ et propose aux étudiants de troisième année de DFG d'y participer. L'UFR de pharmacie propose, quant à elle, aux étudiants de DFG et DFA, d'effectuer une partie de leur cursus à l'étranger via des accords de composantes, principalement avec des universités européennes ou québécoises. Malheureusement, peu d'étudiants et encore moins de personnel profitent de ces possibilités.

Les modalités pédagogiques des DFG et DFA sont multiples, bien exposées et pertinentes. Ainsi, il existe des cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, séquences d'apprentissage sur une plateforme numérique d'enseignement, apprentissage par problèmes, cas cliniques... Une vraie politique de stage est menée avec conventions de stage signées avec l'établissement receveur. Chaque étudiant a un carnet de stage en lien avec l'acquisition de compétences et les règles de validation des stages sont définies dans les règlements d'étude.

Quelques mutualisations d'unités d'enseignements (UE) existent au sein des différentes spécialités. Ainsi, des UE de deuxième et troisième année de DFGSMa sont mutualisées avec le DFGSM ; de même l'UE « Service sanitaire » de deuxième année de DFG est partiellement mutualisée pour les étudiants en SMa, SM, SP et en masso-kinésithérapie.

Les taux de réussite dans l'ensemble des formations DFG et DFA sont, quant à eux, excellents (supérieurs à 96 %). Notons également l'amélioration du taux de réussite des étudiants en DFASP, au concours d'internat de 2019, permettant à l'UGA d'atteindre la première position au niveau national.

Le pilotage des formations réglementées est assez disparate. Il se formalise à travers différentes instances : comité de pilotage pour la PACES, conseil de département pour le DFGSMa ou différentes commissions en DFG et DFA en sciences médicales et sciences pharmaceutiques. Au-delà de ces instances, seule la PACES a mis en place un CP, sans savoir cependant si des étudiants y participent.

Les formations LMD

Les objectifs des différentes formations relevant du système LMD sont clairement exposés et les compétences visées sont en adéquation avec les attendus nationaux des formations et en accord avec celles détaillées dans le référentiel de compétences du répertoire national des certifications professionnelles.

Le positionnement de ces formations, au niveau local, régional et national, est globalement satisfaisant leur permettant d'être attractives et d'atteindre parfois leur capacité maximale d'accueil (licence STAPS, parcours *Gestion de l'environnement* du master BEE). Notons cependant que cela n'est pas le cas de la LP AGOAPS, qui souffre de difficultés d'attractivité et paraît, par conséquent, fragile du fait d'effectifs faibles malgré un périmètre de recrutement relativement grand. La décision d'ouvrir cette formation tous les deux ans n'est peut-être pas la solution idéale pour améliorer cette attractivité.

L'environnement socio-économique ou culturel est très important, permettant aux formations surtout de licences et licences professionnelles d'en bénéficier pleinement. Ainsi, comme la région Rhône-Alpes Auvergne est une grande productrice de lait et de produits laitiers, le parcours *Produits laitiers* de la LP *Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation* a été créé spécifiquement pour répondre aux professionnels de l'industrie laitière ayant besoins de nouvelles compétences. Les partenaires des autres formations peuvent être des entreprises, des collectivités, des institutions publiques ou privées, des grands pôles urbains, des collectivités ou des coopératives.

Au niveau international, le positionnement est beaucoup plus difficile à évaluer de par l'hétérogénéité entre les formations. Des formations comme la licence SV, les masters *Chimie*, *Biologie*, et *Ingénierie de la santé* ont développé une remarquable politique internationale les rendant attractives à l'international avec une mobilité étudiante décrite. Cette mobilité commence timidement à se développer en licence STAPS et en master BEE alors qu'on pourrait croire, pour ce dernier, que la spécificité écologique alpine faciliterait les contacts avec les pays limitrophes. Dans le cas des licences professionnelles, l'ouverture à l'international est très variable : évaluation des compétences acquises en anglais technique lors de la soutenance validant la LP *Physique et chimie des matériaux*, simple enseignement d'anglais dans le cas de la LP *Bio-industrie et biotechnologie*, quasi-inexistante pour les licences professionnelles *Agronomie* et *Chimie analytique, contrôle qualité, environnement*, par exemple. Enfin, aucune formation ne fait mention de mobilité d'enseignants et/ou de personnels administratifs.

Les formations relevant du LMD disposent d'un très bon adossement recherche y compris dans certaines licences professionnelles telles que la LP *Bio-industries et biotechnologies*, la LP *Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement*, la LP *Chimie et physique des matériaux*, la LP *Paysage* et la LP *Agronomie*. L'adossement à la recherche de la licence SV est assez remarquable et se traduit non seulement par la classique participation des chercheurs, doctorants et enseignants-chercheurs (EC) de l'UGA au sein des enseignements mais aussi par l'existence d'UE expérimentales pluridisciplinaires s'appuyant sur une plateforme possédant un plateau technique important, le CUBE (Centre Universitaire de Biologie Expérimentale), pour la réalisation de travaux pratiques. Notons également que les trois licences du champ proposent, dès la L1, un dispositif original de « stages d'excellence » dans un laboratoire, attestant d'une volonté d'insérer la recherche au cœur de la formation. Concernant les masters, les liens avec la recherche, universitaire ou non, sont, là aussi, très forts : c'est ainsi le cas pour le master *Ingénierie de la Santé*, ainsi que pour chaque parcours de deuxième année de master (M2) du master *Chimie* intimement liés avec des thématiques de recherche développées sur le site grenoblois. Pour le master STAPS, bien que l'adossement recherche soit également bon, le nombre de poursuite d'études en thèse reste faible sans que cela soit expliqué.

L'organisation pédagogique des formations est classique. Pour les trois licences (*Chimie*, SV et STAPS), tous les niveaux, parcours ainsi que la progression de la spécialisation sont bien précisés. Les modalités d'enseignement sont majoritairement en présentiel, contrairement aux neuf mentions de LP organisées en alternance, essentiellement en contrat d'apprentissage. A l'exception de la LP *Bio-industries et biotechnologies* qui ne semble pas proposer de projet tutoré, toutes les autres maquettes pédagogiques des LP sont conformes aux recommandations de l'arrêté de 1999 : nombres d'heures, projet tuteuré et stage, répartition des enseignements entre EC de l'établissement, autres enseignants et professionnels sont respectés.

Les différentes mentions de master proposent un nombre variable de parcours (de 2 à 13 en M2). La compréhension de leur organisation est parfois rendue complexe en raison de dossier lacunaire sur un certain nombre de critères (master *Ingénierie de la santé* et master *Biologie*, par exemple). A l'exception des masters *Ingénierie de la santé* et STAPS pour lesquels la spécialisation a lieu dès l'entrée en première année de master (M1), les autres mentions présentent un M1 partiellement mutualisé puis une spécialisation progressive. En dehors des mutualisations d'enseignement entre parcours d'une même mention, l'effort de mutualisations est également réfléchi entre différentes mentions de masters proposés par l'UGA. C'est le cas de certaines UE du master *Chimie* mutualisées avec les UE professionnelles du master *Génie de procédés et des bioprocédés*. Il en est de même des UE du M1 ayant trait aux polymères qui sont également mutualisées avec le master *Nanosciences et Nanotechnologies* et le master Erasmus Mundus *FAME* (Functional Advanced Materials Engineering, Grenoble INP). Enfin, des UE du master de *Biologie* sont également proposées au sein du master *Chimie*.

Pour l'ensemble des formations, la professionnalisation est naturellement présente. Si c'est le cas des LP dont la très grande majorité propose leur formation en apprentissage, elle l'est également au sein du parcours *Technique de commercialisations* (M2), à finalité professionnelle du master *Chimie* ou encore du parcours *Biologie et techniques de commercialisation* du master *Biologie* qui proposent aussi leurs formations en alternance. La professionnalisation des étudiants s'effectue également, dès la licence, grâce à des UE professionnalisantes proposant des enseignements pratico-pratiques favorisant l'autonomie des étudiants et assurés le plus souvent par des professionnels extérieurs ayant des compétences directes en lien avec les intitulés des parcours. La mise en œuvre des compétences professionnelles et leur évaluation sont appréciées durant les stages. Ainsi, les trois mentions de licence, les neuf mentions de LP ainsi que les six mentions de master proposent une ou plusieurs périodes de stage sur toute la durée de la formation. Notons en particulier la présence de « stages d'excellence » dès la L1 STAPS, *Chimie*, et SV, ou encore, au sein du M1 *Ingénierie de la santé* ainsi que l'analyse du stage en termes de coût, respect du planning et risques. Enfin, l'approche par compétence et l'innovation pédagogique (co-working, pédagogie par projet, pédagogie inversée...) sont présentes dans toutes les LP relevant du champ mais aussi en licence STAPS, *Chimie* ou encore dans le master *Génie des procédés et des bioprocédés* qui a progressivement intégré l'évaluation par compétences dans toute la formation.

D'une manière générale, les étudiants sont formés aux logiciels techniques et ont accès aux ressources numériques via l'intranet étudiant et à une plateforme pédagogique dédiée « Moodle ». Le master *Chimie* utilise également l'intranet étudiant LEO comme outil de communication et nombreux enseignements font appel à des outils informatiques et logiciels spécifiques (Scifinder, Topspin, Chemsketch...).

Un système d'accueil prévu par l'UGA permet aux étudiants ayant des besoins spécifiques (sportifs de haut niveau, personnes en situation de handicap, artistes de haut niveau, femmes enceintes, étudiant chargé de famille...) de suivre la formation concernée. Ces aménagements font l'objet d'un contrat pédagogique avec l'UGA. En dehors, de ce système d'accueil, le parcours *Entraînement sportif* de la licence STAPS expérimente, depuis 2018, une formation très innovante intitulée « LICenSE » (licence interuniversitaire Coopérative Expérimentale Numérique STAPS pour publics Empêchés), en partenariat avec l'Université de Saint-Etienne. Il s'agit d'une licence hybride à destination des « publics empêchés » (sportifs de haut niveau, étudiants handicapés, autoentrepreneurs, étudiants en formation continue...) qui fonctionne sur un modèle de pédagogie inversée.

La composition des équipes pédagogiques du champ de formations fait preuve d'une diversité d'intervenants (universitaires, professionnels) globalement en cohérence avec les objectifs de la formation. L'intervention de professionnels extérieurs peut être fortement sollicitée pour compléter de manière intéressante les compétences des équipes pédagogiques (par exemple, le master *Ingénierie de la santé* avec plus de 100 intervenants extérieurs présents dans l'équipe pédagogique). Par ailleurs, on notera que la licence SV doit s'appuyer sur un fort encadrement de contractuels et non-statutaires pour gérer cette licence généraliste à forts effectifs ce qui fragilise le fonctionnement de son équipe pédagogique. Le fonctionnement de l'ensemble des formations est assuré par un pilotage multiforme généralement efficace à l'exception du CP. La mise en œuvre de ce dernier, lorsqu'il existe, est largement perfectible puisque la présence des acteurs professionnels et des étudiants est parfois limitée ou nulle, dans les deux-tiers des CP.

L'évaluation des enseignements par sondage des étudiants est réalisée de manière quasi-systématique pour l'ensemble des formations du champ. Ces évaluations font état d'une large satisfaction des étudiants quant à leur formation. Une autoévaluation des formations est réalisée pour l'université par l'observatoire des formations à partir d'un certain nombre d'indicateurs. Malheureusement, on ne dispose pas toujours d'une vue bien précise des résultats. La prise en compte de ces évaluations dans le pilotage des formations demeure parfois une question en suspens.

Les modalités d'évaluation des connaissances et de compétences sont lisibles pour les étudiants et reposent de manière classique sur des contrôles continus et terminaux ainsi que sur des soutenances de stages. L'élaboration de portefeuilles d'expérience et de compétences associées aux formations fait l'objet d'un investissement notable mais hétérogène. En dehors des formations qui ont intégré l'approche par compétences dans leur cursus, les compétences attendues par les autres formations ne font pas toujours l'objet d'un effort d'explicitation.

Globalement, les diplômes de l'UGA bénéficient d'une bonne voire, très bonne attractivité. L'évolution des effectifs des mentions générales d'enseignement à forts effectifs suit l'évolution démographique. Les taux de pression (nombre de candidatures par rapport aux nombres de places disponibles) sont bons, plusieurs formations affichent des capacités d'accueil de l'ordre de 10 % à 30 % par rapport aux dossiers traités (plus de 300 dossiers de candidature pour 32 places en master BEE ; 300 dossiers pour 70 places en master *Biologie*). Toutefois, un certain nombre de formations présentent de faibles effectifs, interrogeant sur leur pérennité. C'est le cas de trois des neuf LP (AGOAPS, *Chimie analytique, contrôle qualité, environnement, Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation*). Cette problématique concerne également certains parcours de master, à finalité recherche ou professionnalisante (parcours *Techniques de commercialisation* et *Chemistry for Life Sciences* du master *Chimie*, quatre parcours sur sept du master *Biologie* (parcours *Integrative structural biology, Biologie et techniques de commercialisation, Lab science trading* et *Pro2bio*) ou encore le parcours *Ingénierie et sciences du mouvement humain* du master STAPS). La diversité du recrutement est satisfaisante pour la plupart des diplômés, et pourrait être élargie encore pour certains d'entre eux pour lesquels les étudiants proviennent en grande majorité d'une seule formation (LP *Aménagement paysager : conception, gestion, entretien* et *Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation*, master *Chimie*).

Les différents dispositifs d'accompagnement pour la réussite (tutorat, soutien, accompagnement plus personnalisé, UE de remise à niveau, etc.) mis en place par les filières se traduisent en licence et master par une augmentation sensible des taux de réussite et une diminution sensible de réorientations ou abandons.

Concernant l'employabilité des étudiants ou leur poursuite d'études, malgré les outils mis à disposition par les établissements pour le suivi des diplômés et l'investissement des équipes pédagogiques, les taux de réponses restent encore trop modestes. Les résultats pour les formations à faibles effectifs s'en trouvent dès lors encore plus biaisés et non significatifs. De plus, il est à regretter, pour un nombre conséquent de diplômés, non seulement un suivi des diplômés que sur une seule voire deux années, mais aussi un manque de données d'employabilité, de types de métiers occupés et d'analyses plus fines des indicateurs. Il en ressort qu'une réflexion devrait être engagée au sein de certaines LP pour vérifier que les emplois visés correspondent bien au potentiel d'emploi actuel. En effet, il est à noter, pour près de la moitié de ces formations, que l'insertion professionnelle des étudiants demeure modeste avec un taux d'employabilité non optimal (LP GDOSSL) ou que le taux de poursuite d'études est trop important (de 25 % à 45 %) pour des formations à finalité directement professionnelles (LP *Agronomie, Chimie analytique, contrôle qualité, environnement* et *Chimie et physique des matériaux*). Dans ces trois licences, la poursuite en master est massive, avec globalement une tendance à l'augmentation pour des formations hors-UGA ; fait exception la licence STAPS où les étudiants qui poursuivent en master le font au sein du master STAPS de l'établissement. En master, hormis ceux qui assument d'afficher une finalité très professionnalisante, avec une sortie à Bac+5 (master *Génie des procédés et des bioprocédés* et trois parcours du master *Ingénierie de la santé : Pharmacie industrielle-formulation-procédés-production ; Contrôle qualité-assurance qualité-méthodes de validation ; Radioprotection*), la poursuite en doctorat paraît logique et peut atteindre à 80 % (parcours *Dynamique et modélisation de la biodiversité* du master BEE). Comme mentionné plus haut dans ce rapport, le master STAPS fait figure d'exception puisque la poursuite en doctorat n'apparaît pas être une priorité pour la majorité des étudiants. La forte adéquation des masters vis-à-vis des métiers ciblés se traduit bien souvent par d'excellents taux d'insertion professionnelle, en lien direct avec la spécialisation et le niveau de rémunération (masters *Biologie, Chimie, Génie des procédés et des bioprocédés*).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un fort adossement à la recherche.
- Une forte relation et implication des acteurs du tissu socio-économique du bassin grenoblois.
- La mise en place de pédagogies innovantes dans un grand nombre de formations.
- Le développement important des formations par alternance et apprentissage.
- D'excellents taux de réussite en DFG et DFA.

Principaux points faibles :

- Un pilotage des formations perfectible (CP dans leur composition et/ou leur fonctionnement).
- Une ouverture à l'international insuffisamment développée, surtout avec les pays limitrophes.
- L'effectif étudiant faible fragilisant la pérennité de certaines formations.
- Le suivi des diplômés insuffisamment détaillé (métiers occupés).

Recommandations :

Les formations proposées par l'UGA sont en cohérence avec les attentes du monde socio-économique en termes de débouchés et d'emplois visés. Toutefois, une réflexion devra être engagée pour les formations à effectifs limités telle que la LP AGOAPS ou certains parcours du master *Biologie*, afin de ne pas mettre en jeu leur viabilité, en élargissant par exemple le « vivier » de recrutement. La question de la pérennisation et/ou de modifications majeures à apporter au parcours L1 *Biotechnologie pour la santé* créé récemment pour les étudiants de PACES mériterait d'être évoquée rapidement pour améliorer significativement les taux de réussite de ces étudiants.

L'international, très présent au sein de certaines formations, mérite d'être étendu à l'ensemble des formations avec des mobilités accrues, tant entrantes que sortantes.

Afin que le pilotage des formations s'intègre dans une démarche qualité avérée, il est impératif que chacune d'entre elles mette en place un réel CP en respectant la place des administratifs, des étudiants et du monde socio-professionnel et qu'il fonctionne annuellement. L'amélioration des formations passera également par une amélioration de l'évaluation des enseignements par les étudiants pour obtenir des taux de réponses plus élevés et rendre systématique l'autoévaluation des formations.

Enfin, si la majorité des diplômés trouvent un débouché à l'issue de leur formation, une analyse plus détaillée sur le long terme permettrait, entre autres, d'apprécier le type d'emplois occupés en fonction du parcours choisi. En revanche, la poursuite d'études en doctorat reste faible dans plusieurs formations de 2^{ème} cycle (master STAPS, DFASP et DFASM) et ce, malgré un adossement important à la recherche.

POINTS D'ATTENTION

L'analyse des différentes formations appartenant au champ de formations *Biologie, chimie, santé, STAPS* a permis de relever des points d'attention importants concernant :

La LP AGOAPS : elle est intéressante du point de vue de son insertion dans l'environnement socio-économique et de sa finalité mais reste fragilisée du fait d'effectifs faibles et non stables. Son ouverture bisannuelle limite le suivi des enseignements et rend encore moins attractive la formation pour les étudiants. Ainsi, le pilotage de la formation est à consolider avec la mise en place effective d'un CP et la participation plus importante des enseignants de l'UFR STAPS à l'organisation de la licence.

Le master *Biologie* : quatre des sept parcours proposés au sein de la mention comptent moins de 10 étudiants par an, depuis 2016. Il s'agit en particulier du parcours *Integrative structural biology* à finalité recherche et de ses parcours professionnalisants ; ce qui pose la question de leur pérennité à terme.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



GRADE DE LICENCE DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES MAIEUTIQUES

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation générale en sciences maïeutiques du département de maïeutique de l'unité de formation et de recherche (UFR) de médecine de l'Université Grenoble Alpes (UGA), est composée de trois années dont la première année commune aux études de santé (PACES), soit 180 crédits ECTS. Elle conduit au diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa), conférant le grade de licence. L'obtention du diplôme de formation générale est indispensable pour l'inscription à la formation approfondie qui conduit au diplôme d'Etat de sage-femme.

Les deuxième et troisième années de la formation se déroulent sur le mode de l'alternance associant des enseignements théoriques (cours magistraux, enseignements dirigés), des travaux pratiques et des stages permettant une mise en situation professionnelle des étudiants dès le début du cursus.

La formation se déroule sur le site de l'Institut de formation des professions de santé Saint Martin d'Hères et sur le site de l'UFR de médecine.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

L'information donnée sur le programme et la présentation de la PACES et sur les connaissances et compétences attendues à l'issue de cette dernière est bien renseignée avec deux niveaux d'information : concernant les lycéens en lien avec la direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP) de l'Université de Grenoble Alpes (journées du lycéen, salon de l'étudiant, journées d'échanges lycéen – université) ; et sur les étudiants lors de la journée de rentrée du premier semestre (S1) par l'équipe pédagogique avec remise d'un DVD à chaque étudiant et mise en place d'un stage de pré-rentrée. Ces informations sont également relayées sur le portail de la PACES (Med@ticePACES). Relatif au choix des filières, les débouchés, en cas d'échec au concours et l'accueil des étudiants en situation particulière sont par ailleurs bien connus des étudiants. Il est à souligner que des aménagements particuliers sont proposés aux sportifs et aux artistes de haut niveau et des aménagements pour les étudiants en situation de handicap sont davantage retrouvés dans cette formation. Ces dispositifs reposent sur une coordination entre la direction du service des publics à besoins spécifiques (SPBS) de l'UGA et le service d'accueil handicap (SAH) de la communauté UGA.

Depuis 2006, la formation a fait un effort énorme en termes de pédagogie pour proposer des modalités d'apprentissage innovantes permettant une préparation intégrée et équitable aux épreuves de la PACES ; l'enseignement est dispensé selon un concept de pédagogie inversée. Il est réparti en 48 séquences de 5 semaines chacune. Une première partie, via des DVD, est dédiée à l'auto-apprentissage, une session de questions sur l'espace numérique de travail (ENT) est ensuite positionnée. La partie cours magistral et travaux dirigés (200 étudiants maximum) avec tous les étudiants sont enseignés. Un tutorat avec 30 étudiants par groupe clôt la session avant des épreuves de contrôle continu. Le développement des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) et des travaux dirigés (TD) sont à relever.

Les unités d'enseignement (UE) du tronc commun se répartissent classiquement sur les premier et deuxième semestres (S1 et S2), les UE spécifiques à chaque filière sont enseignées au S2 uniquement comme cela est retrouvé traditionnellement dans ce type de formation. Les étudiants ont la possibilité de choisir plusieurs filières spécifiques (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie, kinésithérapie et ergothérapie).

Le premier semestre est entièrement mutualisé entre toutes les filières. Au deuxième semestre, seule l'UE 10 (*Anatomie spécifique*) est mutualisée entre les filières *Médecine*, *Maïeutique* et *Odontologie*. Il n'existe pas de mutualisation des enseignements de la PACES avec d'autres formations ou d'autres établissements. Il est à noter que les enseignants des UE 1, UE 2, UE 3.2, UE 4, et UE 6 utilisent certains des supports numériques d'auto-apprentissage de la première année de licence (L1) *Biotechnologies santé*. Il aurait été intéressant d'avoir des précisions sur les contenus de chaque UE et en particulier sur ceux des UE spécifiques.

L'organisation matérielle du concours est lourde en gestion de temps et humaine mais est des plus intéressantes. Si la nature des épreuves est classique pour ce type de formation à savoir des questions à choix multiples (QCM) depuis 2017-2018, les deux épreuves terminales de fin de semestre ont été substituées par 22 sessions de contrôle continu dématérialisées hebdomadaire sur tablette numérique organisées par le service de scolarité avec l'appui de la cellule TICE et du CRIP (Centre des Ressources Informatique de Proximité) santé. Les épreuves dématérialisées sont constituées de 8 à 12 questions isolées à cinq modalités de réponse avec barème à pénalité. La correction des épreuves de contrôle continu est automatisée et les statistiques de réussite aux questions sont systématiquement analysées sur l'interface de gestion des épreuves de la plateforme SIDES (Système Inter-universitaire Dématérialisé d'Evaluation en Santé) PACES. Ce projet a fait l'objet d'un appui financier dans le cadre de l'appel à projets pédagogiques IDEX (Initiatives d'excellence) 2017 (Projet ACTEON). Seule persiste une épreuve terminale rédactionnelle pour l'UE 7 (*Science humaines et sociales*). Il faut donc souligner l'originalité du processus au regard du fonctionnement classique de ce type de formation en termes de concours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Comme beaucoup de formations PACES, un tutorat institutionnel professionnalisé est mis en place. Les tuteurs sont des étudiants recrutés au sein de la deuxième année de médecine, pharmacie et maïeutique. Un étudiant bénéficie de 96 heures de tutorat par an. Le support du tutorat est élaboré par l'enseignant de l'UE et administré sous forme dématérialisée sur la plateforme docimologique SIDES. La correction du tutorat est dispensée par un binôme de tuteurs sous la supervision de l'enseignant. Peu d'éléments transparaissent dans le dossier quant à la prise en charge des étudiants en voie d'abandon.

En revanche, il existe un dispositif de réorientation précoce à mi-semestre¹ sur décision du président de l'Université en concertation avec une commission d'orientation pour les étudiants ayant une note moyenne inférieure à 3/20. Succinctement, dès les deux premières sessions de contrôles continus, 15 % des étudiants en bout de classement sont réorientés. Trois parcours sont proposés à ces étudiants : première année de la licence *Biotechnologie santé*, le module de mise à niveau en sciences et le module tremplin proposé par la direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle. L'expérimentation de cette réorientation précoce a fait l'objet d'un soutien financier dans le cadre de l'appel à projets pédagogiques IDEX 2016. L'affectation des étudiants réorientés en 2018-2019 est renseignée.

La formation s'est engagée comme d'autres formations PACES dans des dispositifs de réorientation en fin de semestre 1. Cependant, il est à noter que ce dispositif est vraiment intéressant car étendu à l'ensemble des mentions de L1 et à des diplômes universitaires de technologie (DUT) ciblés (*Métiers du multimédia et de l'Internet*, *Chimie*, *Mesures physiques*, *informatique*) de l'UGA ainsi qu'à certaines mentions de L1 de l'Université Savoie Mont-Blanc. L'effectif annuel varie entre 104 étudiants en 2012-2013 et 136 étudiants en 2016-2017. De plus, ce dispositif permet en cas de validation du semestre 2 de neutraliser le semestre 1, permettant la poursuite d'études en deuxième année de licence ou de DUT. Un dispositif de réorientation en fin de S2 pour les étudiants ayant validés 60 crédits ECTS existe et est très étendu car s'adressant à l'ensemble des mentions de L2 (sur avis pédagogique) de l'Université Grenoble Alpes et à certaines mentions de L2 de l'Université Savoie Mont-Blanc. Ces étudiants ont également la possibilité d'intégrer le passeport des écoles d'ingénieurs du réseau Polytec, 28

places leur sont offertes. Il est par contre regrettable de voir au regard des chiffres fournis pour la première année de licence *Biotechnologies santé*, le faible nombre d'étudiants réussissant leur année de réorientation (19 %).

Des réinscriptions ultérieures en PACES sont possibles pour les étudiants ayant validé respectivement 90 et 60 crédits ECTS dans une autre formation. Entre 2013 et 2017, 15 étudiants se sont réinscrits en PACES ; aucun n'a été classé en rang utile pour être admis en deuxième année des études de santé à l'issue de cette seconde inscription.

Pilotage

L'enseignement est assuré par une équipe pédagogique qui se veut pluridisciplinaire associant des enseignants des UFR de médecine, de pharmacie, du département de maïeutique et de l'UFR PhITEM. Cependant, il est à noter que seuls deux enseignants proviennent de maïeutique et aucun d'odontologie, certainement en raison de l'absence d'odontologie sur Grenoble. Les données concernant le grade des enseignants, le nombre d'heures assurées et les enseignements dispensés sont renseignés. Les enseignants responsables dans le pilotage de la PACES sont connus.

Le jury est sous la présidence du doyen de l'UFR de médecine. Ce jury est composé de 34 membres : 1 président, 8 vice-présidents et 25 membres invités. La fonction de chaque membre exercée dans le cadre de l'enseignement est précisée. 94 % des membres sont des universitaires.

De 2006 à 2017, le pilotage de la PACES est assuré par un comité de pilotage (Copil Paces), placé sous la direction du doyen de l'UFR de médecine. Sa composition est précisée et ses missions sont clairement définies. A noter, la mise en place en 2019 d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des professionnels extérieurs et des étudiants ce qui reste rare pour ce type de formation. Il faudrait préciser si ces étudiants sont en PACES ou d'années supérieures.

Depuis 2009, un effort important de la formation a été réalisé quant à une évaluation informatisée de tous les enseignements a été réalisée par les étudiants de manière exhaustive avec traitement statistique des réponses. Cette évaluation a permis une amélioration des contenus pédagogiques, des fonctionnalités de la plateforme et de l'organisation des séquences pédagogiques. En 2018-2019, les étudiants exprimaient des taux de satisfaction (très ou plutôt satisfaits) compris entre 85 % et 99 % par rapport aux supports pédagogiques, entre 75 % et 99 % par rapport aux séances d'enseignement présentiel interactif (SEPI) et entre 70 % et 95 % par rapport aux tutorats. Une évaluation spécifique du contrôle continu a été réalisée par questionnaire électronique auto-administré dans le cadre de l'expérimentation mise en place en 2017-2018. Les répondants exprimaient une opinion globalement positive vis à vis de l'organisation de la PACES et des modalités d'évaluation en contrôle continu hebdomadaire.

Un dispositif d'autoévaluation existe. Les indicateurs d'autoévaluation sont listés.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les effectifs en PACES sont globalement stables sur les cinq dernières années (1554 en 2013-14 et 1499 en 2017-18) avec environ 65 % primants, 35 % redoublants et quelques 5-6 triplants. Le numérus clausus n'a pas varié pour les filières *Pharmacie*, *Odontologie* et *Maïeutique* mais a augmenté en *Médecine* et *Masso-kinésithérapie* pour atteindre respectivement 195 et 40 en 2017-18. Environ 500 étudiants présentent uniquement le concours de médecine, 100 celui de pharmacie, 15 celui d'odontologie et 60 celui de maïeutique. Pour ces étudiants, dans la période impartie, le taux de réussite est entre 15-17 % en médecine, 18-41 % pour pharmacie, 10-27 % pour maïeutique et proche de 0 % pour odontologie. Il est regrettable de ne pas avoir d'explications sur les variations de taux de réussite selon les filières. Grenoble ne disposant pas d'UFR d'odontologie, on se demande où les admis au concours poursuivent leur cursus.

Le numerus clausus pour maïeutique est de 37 depuis 2013. Entre 2013 et 2018, environ une cinquantaine d'étudiants a choisi de ne présenter que la filière maïeutique. Il est à noter que ce nombre diminue dans cette période passant de 61 étudiants à 41 étudiants. Le ratio primants/redoublants est de 74/26. Le taux de réussite au concours varie de 15 à 17 % et le nombre de « reçus-collés » (non classés en rang utile mais ayant validé 60 crédits ECTS) est de 5 à 11 étudiants selon les années.

Entre 579 et 623 choisissent de présenter plusieurs concours dont celui de maïeutique (235 à 277 étudiants, avec une diminution du nombre étudiants entre 2013 et 2018). A l'issue des épreuves, environ une vingtaine d'étudiants prend en premier choix la filière maïeutique et il y a entre 5 et 11 étudiants à le faire par défaut.

97 % des étudiants en PACES sont titulaires d'un baccalauréat scientifique. En 2018 et 2017, les mentions très bien

au baccalauréat réussissent un peu mieux que les mentions bien (identique les trois années précédentes), moins de 20 % ont eu une mention assez bien (5 % de passable).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Modalités pédagogiques mises en place très innovantes.
- Mise en place de nombreux dispositifs de réorientation.
- Existence d'une évaluation des enseignements par les étudiants et d'un dispositif d'autoévaluation par la formation.
- Existence d'un conseil de perfectionnement.

Principaux points faibles :

- Mise en place de modalités pédagogiques innovantes très consommatrices en temps et moyens humains.
- Variations importantes des taux de réussite aux différents concours.
- Faible taux de réussite des étudiants dans leur filière de réorientation et absence de réussite des étudiants réorientés en PACES.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier de présentation de la formation est de qualité. Les modalités pédagogiques présentées sont très innovantes avec une vraie volonté de la formation d'aider tous les étudiants à réussir en PACES mais aussi dans d'autres formations que ce soit au travers de dispositifs de réorientation, d'accompagnement des étudiants en situation particulière ou d'évaluations des enseignements.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques

La formation des sciences générales en maïeutique est régie par l'arrêté du 19 juillet 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques.

Une information complète est donnée en termes de maquette de formation (contenu, volume horaire, répartition des stages), des règlements d'études ainsi que des règlements d'examen avec sa mise à disposition aux étudiants sur le site Médiatic Maïeutique.

Le cycle de formation (DFGSMa) est classique et découpé en quatre semestres, S3 – S4 pour la deuxième année et S5-S6 pour la troisième année. Chaque année est répartie en période de cours et de stages.

Les modalités pédagogiques sont multiples, pertinentes et font notamment appel à l'utilisation d'outils numériques. Ainsi, il existe des cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, séquences d'apprentissage sur une plateforme numérique d'enseignement, apprentissage par problèmes, cas cliniques. L'apprentissage des gestes de soins infirmiers et de mécanique obstétricale fait appel à la simulation inerte. Plus de 70 % des cours en deuxième année et plus de 30 % en troisième année sont numérisés avec travail personnel et séances d'enseignement présentiel interactif (SEPI). De plus, il existe une vraie politique de stage. En effet, les stages en deuxième année totalisent 11 crédits ECTS : Soins infirmiers (4 crédits ECTS), Unité mère - enfant (2 crédits ECTS),

Salle de naissance (4 crédits ECTS) et Service sanitaire (1 crédits ECTS). La troisième année comprend 24 crédits ECTS de stages dont 8 en stage prénatal, 8 en stage *per partum* et 8 en stage postnatal. Chaque stage est sous la responsabilité d'un référent qui joue le rôle de tuteur. 28 % des stages sont effectués au centre hospitalier universitaire Grenoble-Alpes (CHUGA) et 72 % dans les centres hospitaliers et certaines cliniques de l'Académie de Grenoble. Des conventions de stage sont signées avec l'établissement receveur. Chaque étudiant a un carnet de stage en lien avec l'acquisition de compétences. Les règles de validation des stages sont définies dans les règlements d'études.

Aucune indication dans le dossier n'est mentionnée concernant des dispositifs pour l'accueil des étudiants en situation particulière.

Quelques mutualisations d'UE existent. L'UE optionnelle en deuxième année et l'UE de *Génétique médicale* en troisième année sont mutualisées avec les étudiants en médecine. L'UE *Service sanitaire* de deuxième année est mutualisée avec les étudiants en médecine, en pharmacie, et en masso-kinésithérapie.

12 heures d'anglais et 24 heures en technologie de la communication sont prévues en DFGSMa mais aucune indication ne permet de savoir si ces heures sont faites en vue d'un master de recherche conduisant à un doctorat d'université. A noter la possibilité d'un double cursus *Ingénierie de la santé* ou d'enseignements spécifiques via une UE optionnelle de 6 crédits ECTS.

Tous les étudiants sont recrutés par la PACES. Toutefois, un dispositif de passerelle entrante est prévu mais relativement restreint (arrêté du 14 décembre 2018) car il n'existe qu'une seule place en deuxième année et une seule place en troisième année.

Dispositifs d'aide à la réussite

Pour chaque promotion, une sage-femme enseignante référente est nommée dont le rôle sera d'accompagner les étudiants tout au long de leur cursus. Des rencontres plus fréquentes sont prévues pour les étudiants ayant des difficultés pédagogiques. Des encadrements cliniques particuliers sont mis en place pour les étudiants en difficultés sur les acquisitions cliniques

Tous les étudiants désirant quitter le cursus sont reçus par la directrice qui essaie d'en comprendre les raisons et les soutient dans leurs démarches. En cas de réorientation, le département de maïeutique aide l'étudiant à identifier les possibilités qui s'offrent à lui, ce qui se fait classiquement pour ce genre de formation. Aucune indication n'est faite concernant la prise en charge d'étudiants en situation particulière à l'exception des étudiants passerelle pour lesquels un accompagnement pédagogique est mis en place.

Il est à noter une absence d'ouverture à l'international durant ce cycle de formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire. Les tableaux des enseignants concernant leur grade, leur composante d'appartenance, le nombre d'heures assurées et les enseignements dispensés sont bien renseignés. L'ensemble est donc satisfaisant. Cependant, les enseignants ayant des responsabilités dans le pilotage de la formation ne sont pas connus et l'équipe pédagogique permanente n'est pas précisée.

Le département dispose de 1,5 équivalent temps plein administratif pour les deux cycles de formation, DFGSMa et DFASMa (diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques).

Le pilotage de la formation est géré par le conseil de département de maïeutique dont la composition est précisée avec notamment des personnalités extérieures et des étudiants. Les missions de ce département sont clairement définies : expertise de l'enseignement, validation de la formation, recherche clinique, mission de relation avec les autres structures de l'Université. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement.

Le jury du diplôme est désigné par le président de l'UGA sur proposition du directeur de l'UFR de médecine, sa composition est précisée.

Un système dématérialisé d'évaluation de l'enseignement avec évaluation de chaque séquence d'enseignement par l'ensemble de la promotion via un formulaire en ligne a été mis en place. Des mesures correctives sont apportées si cela est nécessaire. Il est dommage que la participation des étudiants reste très faible. Depuis 2017, la mise en place d'un intervenant externe à l'équipe pédagogique (expert en communication humaine) pour la gestion des retours de stages est une expérience intéressante.

Le dossier n'indique pas s'il existe une autoévaluation de la formation, ni si cette autoévaluation existe au niveau

de l'établissement.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le nombre d'inscrits pédagogiques en deuxième année est stable en adéquation avec le numérus clausus de 38 places. Le taux de réussite en deuxième année est de 100 % sans aucune passerelle sortante. Le nombre d'inscrits pédagogiques en troisième année est stable ; une seule passerelle entrante en 2014-2015. Les taux de réussite en troisième année sont excellents avec une moyenne de 96 % à l'exception de l'année 2014-2015 (77 %). Onze étudiants (1 en 2014-2015, 2 en 2015-2016 et 8 en 2016-2017) ayant validé leur troisième année ne poursuivent pas leur cursus en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de sage-femme. On ne dispose pas d'information sur le devenir de ces étudiants (réorientation ou abandons de cursus).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Modalités d'enseignements multiples.
- Utilisation d'outils numériques.
- Terrains de stages nombreux et variés.
- Taux de réussite au diplôme excellent.

Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement en deuxième et troisième année.
- Evaluation insuffisante des enseignements par les étudiants.
- Peu d'ouverture sur des masters recherche.
- Absence d'ouverture internationale de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Concernant la formation maïeutique DFGSMA post-PACES, il est à noter que l'évolution du prorata cours/stages permet une mise en situation professionnelle dès le début du cursus. L'intervention d'un expert en communication humaine dans la gestion des retours de stages est une initiative bienvenue. En revanche des précisions sur les dispositifs d'aide aux étudiants en situation particulière, sur la composition de l'équipe pédagogique permanente de la formation ainsi qu'une information sur le devenir des étudiants diplômés ne poursuivant pas leur cursus en DFASMA méritent d'être données. La formation doit faire des efforts dans la participation des étudiants à l'évaluation des enseignements en deuxième et troisième années, ainsi que dans l'ouverture aux masters recherche et à l'international. Enfin, il est essentiel que la formation se dote d'un conseil de perfectionnement et d'une autoévaluation.



GRADE DE LICENCE DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES MEDICALES

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM) sanctionne la première partie des études médicales en vue du diplôme d'Etat de docteur en médecine. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits ECTS, correspondant au niveau licence. Les deux premiers semestres de la formation correspondent à la première année commune aux études de santé (PACES), les quatre autres semestres correspondent aux deuxième et troisième années de médecine (respectivement DFGSM2 et DFGSM3).

La formation est dispensée sur le site de l'unité de formation de recherche (UFR) de médecine et sur le site de l'UFR PhITEM, domaine universitaire, Saint Martin d' Hères.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

L'information donnée sur le programme et la présentation de la PACES et sur les connaissances et compétences attendues à l'issue de la PACES est bien renseignée avec deux niveaux d'information : une information des lycéens en lien avec la direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP) de l'Université de Grenoble Alpes (journées du lycéen, salon de l'étudiant, journées d'échanges lycéen - université) ; une information des étudiants lors de la journée de rentrée du premier semestre (S1) par l'équipe pédagogique avec remise d'un DVD à chaque étudiant et mise en place d'un stage de pré-rentrée. L'information est également relayée sur le portail de la PACES (Med@ticePACES). L'information concernant le choix des filières, les débouchés, en cas d'échec au concours et l'accueil des étudiants en situation particulière, est par ailleurs bien connue des étudiants. Des aménagements particuliers sont d'ailleurs à souligner car proposés aux sportifs et aux artistes de haut niveau. Les aménagements pour les étudiants en situation de handicap sont davantage retrouvés dans cette formation. Ces dispositifs reposent sur une coordination entre la direction du service des publics à besoins spécifiques (SPBS) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) et le service d'accueil handicap (SAH) de la communauté UGA.

Depuis 2006, la formation a fait un effort énorme en termes de pédagogie pour proposer des modalités d'apprentissage innovantes permettant une préparation intégrée et équitable aux épreuves de la PACES ; l'enseignement est dispensé selon un concept de pédagogie inversée. Il est réparti en 48 séquences de cinq semaines chacune. Une première partie, via des DVD est dédiée à l'auto-apprentissage, une session de questions sur l'espace numérique de travail (ENT) est ensuite positionnée. La partie cours magistral et travaux

dirigés (200 étudiants maximum) avec tous les étudiants sont enseignés. Un tutorat avec 30 étudiants par groupe clôt la session avant des épreuves de contrôle continu. Le développement des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) et des travaux dirigés (TD) sont à souligner.

Les unités d'enseignements (UE) du tronc commun se répartissent classiquement sur le premier et deuxième semestre (S1 et S2), les UE spécifiques à chaque filière sont enseignées au deuxième semestre uniquement comme cela est retrouvé traditionnellement dans ce type de formation. Les étudiants ont la possibilité de choisir plusieurs filières spécifiques (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie, kinésithérapie et ergothérapie).

Le premier semestre est entièrement mutualisé entre toutes les filières. Au deuxième semestre, seule l'UE 10 (Anatomie spécifique) est mutualisée entre les filières médecine, maïeutique et odontologie. Il n'existe pas de mutualisation des enseignements de la PACES avec d'autres formations ou d'autres établissements. Il est à noter que les enseignants des UE 1, UE 2, UE 3.2, UE 4, et UE 6 utilisent certains des supports numériques d'auto-apprentissage de la première année de licence (L1) *Biotechnologies santé*. Il aurait été intéressant d'avoir des précisions sur les contenus de chaque UE et en particulier sur ceux des UE spécifiques.

L'organisation matérielle du concours est lourde en gestion de temps et humaine mais est des plus intéressantes. Si la nature des épreuves est classique pour ce type de formation à savoir des questions à choix multiples (QCM) depuis 2017-2018, les deux épreuves terminales de fin de semestre ont été substituées par 22 sessions de contrôle continu dématérialisées hebdomadaire sur tablette numérique organisées par le service de scolarité avec l'appui de la cellule TICE et du CRIP (Centre des Ressources Informatique de Proximité) santé. Les épreuves dématérialisées sont constituées de 8 à 12 questions isolées à cinq modalités de réponse. Le barème est un barème avec pénalité. La correction des épreuves de contrôle continu est automatisée et les statistiques de réussite aux questions sont systématiquement analysées sur l'interface de gestion des épreuves de la plateforme SIDES (Système Inter-universitaire Dématérialisé d'Evaluation en Santé) PACES. Ce projet a fait l'objet d'un appui financier dans le cadre de l'appel à projets pédagogiques IDEX (Initiatives d'excellence) 2017 (Projet ACTEON). Seule persiste une épreuve terminale rédactionnelle pour l'UE 7 (Science humaines et sociales). Il faut donc souligner l'originalité du processus au regard du fonctionnement classique de ce type de formation en termes de concours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Comme beaucoup de formations PACES, il est retrouvé la mise en place d'un tutorat institutionnel professionnalisé. Les tuteurs sont des emplois étudiants, recrutés parmi les étudiants de deuxième année de médecine, pharmacie et maïeutique. Un étudiant bénéficie de 96 heures de tutorat par an. Le support du tutorat est élaboré par l'enseignant de l'UE et administré sous forme dématérialisée sur la plateforme documentaire SIDES. La correction du tutorat est dispensée par un binôme de tuteurs sous la supervision de l'enseignant. Peu d'éléments transparaissent dans le dossier quant à la prise en charge des étudiants en voie d'abandon.

En revanche, il existe un dispositif de réorientation précoce à mi-semestre 1 sur décision du président de l'Université en concertation avec une commission d'orientation, concernant les étudiants ayant une note moyenne inférieure à 3/20. Succinctement, dès les deux premières sessions de contrôles continus, 15 % des étudiants en bout de classement sont réorientés. Trois parcours sont proposés à ces étudiants : première année de la licence *Biotechnologie santé*, le module de mise à niveau en sciences et le module tremplin proposé par la direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle. L'expérimentation de cette réorientation précoce a fait l'objet d'un soutien financier dans le cadre de l'appel à projets pédagogiques IDEX 2016. L'affectation des étudiants réorientés en 2018-2019 est renseignée.

La formation s'est engagée comme d'autres formations PACES dans des dispositifs de réorientation en fin de semestre 1. Cependant, il est à noter que ce dispositif est vraiment intéressant car étendu à l'ensemble des mentions de L1 et à des diplômes universitaires de technologie (DUT) ciblés (*Métiers du multimédia et de l'Internet, Chimie, Mesures physiques, Informatique*) de l'UGA ainsi qu'à certaines mentions de L1 de l'Université Savoie Mont-Blanc. L'effectif annuel varie entre 104 étudiants en 2012-2013 et 136 étudiants en 2016-2017. De plus, ce dispositif permet en cas de validation du semestre 2 de neutraliser le semestre 1, permettant la poursuite d'études en deuxième année de licence ou de DUT. Un dispositif de réorientation en fin de S2 pour les étudiants ayant validés 60 crédits ECTS existe et est très étendu car s'adressant à l'ensemble des mentions de deuxième année de licence (L2), sur avis pédagogique de l'UGA et à certaines mentions de L2 de l'Université Savoie Mont-Blanc. Ces étudiants ont également la possibilité d'intégrer le passeport des écoles d'ingénieurs du réseau Polytec, 28 places leur sont offertes. Il est par contre regrettable de voir au regard des chiffres fournis pour la première année de licence *Biotechnologies santé*, le faible nombre d'étudiants réussissant leur année de réorientation (19 %).

Des réinscriptions ultérieures en PACES sont possibles pour les étudiants ayant validé respectivement 90 et 60 crédits ECTS dans une autre formation. Entre 2013 et 2017, 15 étudiants se sont réinscrits en PACES ; aucun n'a été classé en rang utile pour être admis en deuxième année des études de santé à l'issue de cette seconde inscription.

Pilotage

L'enseignement est assuré par une équipe pédagogique qui se veut pluridisciplinaire associant des enseignants des UFR de médecine, de pharmacie, du département de maïeutique et de l'UFR PHITEM. Cependant il est à noter que seuls deux enseignants proviennent de maïeutique et aucun d'odontologie, certainement en raison de l'absence d'odontologie sur Grenoble. Les données concernant le grade des enseignants, le nombre d'heures assurées et les enseignements dispensés sont renseignés. Les enseignants responsables dans le pilotage de la PACES sont connus.

Le jury est sous la présidence du doyen de l'UFR de médecine. Ce jury est composé de 34 membres : 1 président, 8 vice-présidents et 25 membres invités. La fonction de chaque membre exercée dans le cadre de l'enseignement est précisée. 94 % des membres sont des universitaires.

De 2006 à 2017, le pilotage de la PACES est assuré par un comité de pilotage (Copil Paces), placé sous la direction du doyen de l'UFR de médecine. Sa composition est précisée et ses missions sont clairement définies. A noter la mise en place en 2019 d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des professionnels extérieurs et des étudiants ce qui reste rare pour ce type de formation. Il faudrait préciser si ces étudiants sont en PACES ou d'années supérieures.

Depuis 2009, un effort important de la formation a été réalisé quant à une évaluation informatisée de tous les enseignements est réalisée par les étudiants de manière exhaustive avec traitement statistique des réponses. Cette évaluation a permis une amélioration des contenus pédagogiques, des fonctionnalités de la plateforme et de l'organisation des séquences pédagogiques. En 2018-2019, les étudiants exprimaient des taux de satisfaction (très ou plutôt satisfaits) compris entre 85 % et 99 % par rapport aux supports pédagogiques, entre 75 % et 99 % par rapport aux séances d'enseignement présentiel interactif (SEPI) et entre 70 % et 95 % par rapport aux tutorats. Une évaluation spécifique du contrôle continu a été réalisée par questionnaire électronique auto-administré dans le cadre de l'expérimentation mise en place en 2017-2018. Les répondants exprimaient une opinion globalement positive vis à vis de l'organisation de la PACES et des modalités d'évaluation en contrôle continu hebdomadaire.

Un dispositif d'autoévaluation existe. Les indicateurs d'autoévaluation sont listés.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les effectifs en PACES sont globalement stables sur les cinq dernières années (1554 en 2013-2014 et 1499 en 2017-2018) avec environ 65 % primants, 35 % redoublants et quelques 5-6 triplants. Le numerus clausus n'a pas varié pour les filières pharmacie, odontologie et maïeutique mais a augmenté en médecine et masso-kinésithérapie pour atteindre respectivement 195 et 40 en 2017-18. Environ 500 étudiants présentent uniquement le concours de médecine, 100 celui de pharmacie, 15 celui d'odontologie et 60 celui de maïeutique. Pour ces étudiants, dans la période impartie, le taux de réussite est entre 15-17 % en médecine, 18-41 % pour pharmacie, 10-27 % pour maïeutique et proche de 0 % pour odontologie. Il est regrettable de ne pas avoir d'explications sur les variations de taux de réussite selon les filières. Grenoble ne disposant pas d'UFR d'odontologie, on se demande où les admis au concours poursuivent leur cursus.

Le numerus clausus pour médecine est passé de 172 en 2013-2014 à 195 en 2018-2019. Entre 2013 et 2018, environ 500 étudiants ont choisi de ne présenter que la filière médecine. Le ratio primants/redoublants est de 90/10. Le taux de réussite au concours varie de 15 à 17 % et le nombre de « reçus-collés » (non classés en rang utile mais ayant validé 60 crédits ECTS) est de 100 à 196 étudiants selon les années.

Entre 579 et 623 choisissent de présenter plusieurs concours dont celui de médecine (556 et 596 étudiants). A l'issue des épreuves, entre 95 et 124 étudiants prennent en premier choix la filière médecine et il n'y a quasiment pas d'étudiants à le faire par défaut.

97 % des étudiants en PACES sont titulaires d'un baccalauréat scientifique. En 2018 et 2017, les mentions très bien au baccalauréat réussissent un peu mieux que les mentions bien (identique les trois années précédentes), moins de 20 % ont eu une mention assez bien (5 % de passable).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Modalités pédagogiques mises en place très innovantes.
- Mise en place de nombreux dispositifs de réorientation.
- Existence d'une évaluation des enseignements par les étudiants et d'un dispositif d'autoévaluation par la formation.
- Existence d'un conseil de perfectionnement.

Principaux points faibles :

- Mise en place de modalités pédagogiques innovantes très consommatrices en temps et moyens humains.
- Variations importantes des taux de réussite aux différents concours.
- Faible taux de réussite des étudiants dans leur filière de réorientation et absence de réussite des étudiants réorientés en PACES.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier de présentation de la formation est de qualité. Les modalités pédagogiques présentées sont très innovantes avec une vraie volonté de la formation d'aider tous les étudiants à réussir en PACES mais aussi dans d'autres formations que ce soit au travers de dispositifs de réorientation, d'accompagnement des étudiants en situation particulière ou d'évaluations des enseignements.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques
<p>L'information donnée aux étudiants est substantielle et porte sur les connaissances et compétences attendues à l'issue de ces deux années. Elle se fait par l'intermédiaire de la plateforme locale pédagogique et documentaire SIDES médecine de l'UGA développée par la cellule TICE de l'UFR.</p> <p>Sont admis à s'inscrire en deuxième année les étudiants classés en rang utile dans la filière médecine de la PACES. L'accès au premier cycle des études de médecine est possible aussi par le dispositif des passerelles.</p> <p>La deuxième et la troisième année sont organisées classiquement en deux semestres chacune, respectivement semestre 3 et 4 pour la deuxième année et semestres 5 et 6 pour la troisième année. La formation développe pleinement la mise en place de parcours à travers une offre d'enseignements complémentaires obligatoires (EC) d'enseignements transversaux à choix (ETC) ou d'UE de master.</p> <p>Les UE d'enseignements, leurs volumes horaires et leurs règles de validation sont bien connues des étudiants et en adéquation avec ce type de formation.</p> <p>La formation poursuit de manière importante son engagement pédagogique de la PACES en DFGSM. L'ensemble de l'enseignement repose sur une pédagogie inversée. L'objectif des enseignements du premier cycle repose sur une formation théorique ciblant l'acquisition de connaissances fondamentales et sur une formation pratique axée sur l'acquisition de compétences sémiologiques requises pour les stages hospitaliers.</p> <p>L'enseignement des formations théoriques est dispensé selon des modalités pédagogiques innovantes : en</p>

complément des cours magistraux, la formation dispense de l'auto-apprentissage et des séances d'enseignement présentiel interactif (SEPI), de l'apprentissage par problèmes (APP) et sur cas (ASC), des séances de travaux dirigés et de travaux pratiques, et des séances de correction interactive des épreuves. Les formations pratiques regroupent le stage d'initiation aux soins infirmiers réalisé en début de deuxième année, l'hygiène hospitalière-gestes de premiers secours, l'apprentissage de l'examen clinique, le service sanitaire, le Pack immersion introduit en troisième année en 2018 et le stage hospitalier de pré-externat comprenant deux stages hospitaliers dans les pôles hospitalo-universitaires pour une durée totale de cinq mois.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont bien explicitées que ce soit pour les épreuves théoriques ou pratiques. Il est à noter une évaluation des UE réalisée après chaque UE et non à la fin du semestre afin de permettre aux étudiants d'avoir un travail d'apprentissage régulier. La validation de l'anglais se fait à travers la validation de certaines UE qui peuvent être pour partie dispensées en anglais.

La formation intègre complètement l'enseignement par simulation avec une montée en charge de ce type d'enseignement. Il est à noter que des investissements financiers dans du matériel pédagogique de simulation (mannequins basse et haute fidélité, mannequins partiels, simulation numérique) sont prévus ainsi que des locaux dédiés.

La formation fait un effort de mutualisation d'enseignements complémentaires inter-disciplinaires entre les filières médecine, maïeutique, et pharmacie, et avec d'autres formations de l'UGA par l'intermédiaire d'enseignements transversaux à choix ou d'UE de master.

L'UFR de médecine s'intéresse aux étudiants en situation particulière. Pour cela, elle interagit avec le service accueil handicap (SAH) de la communauté UGA pour assurer aux étudiants en situation de handicap l'accès à la formation universitaire et la participation à la vie étudiante.

La formation offre classiquement des possibilités intéressantes d'acquérir des compétences transversales telles que l'anglais et des UE de master.

La formation favorise l'accès au premier cycle des études de médecine par le dispositif des passerelles selon trois modalités : passerelle accès direct en deuxième ou troisième année de médecine, passerelle accès direct en deuxième année de médecine, via le droit au remords, dispositif Alter PACES pour un accès en deuxième année de médecine (arrêté du 2 mai 2017). Cela a concerné 16 étudiants pour l'année 2018-2019, issus d'une filière santé (6), ayant un titre d'ingénieur (6), une formation paramédicale (2), un doctorat (1) ou un master (1). Toutes les places disponibles n'ont pas été pourvues (25 % par le dispositif passerelle et 50 % par le droit au remords).

Dispositifs d'aide à la réussite

La formation a fait un effort considérable quant à la réussite des étudiants. Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont mis en œuvre.

Un tutorat bien organisé existe dans différents enseignements : apprentissage par problème, apprentissage sur cas, apprentissage de l'examen clinique, service sanitaire, enseignement complémentaire tutorat. Le tuteur peut être un enseignant hospitalo-universitaire titulaire ou non titulaire, un enseignant vacataire ou un étudiant de deuxième année de médecine, de maïeutique ou de pharmacie (statut d'emploi étudiant).

Un accueil de la promotion de deuxième année se déroule deux temps d'une journée chacun et celle de troisième sur une demi-journée.

Chaque étudiant bénéficie de trois entretiens individuels (lors de l'entrée en deuxième année, en fin de troisième année, et en fin de cinquième année) avec un enseignant hospitalo-universitaire titulaire (un référent pour cinq à six étudiants). Un guide standardisé numérisé pré-rempli par l'étudiant avant l'entretien sert de support. L'exploitation des résultats d'une cohorte de 200 étudiants sur les années universitaires 2016-2017 et 2017-2018 a permis de prendre la mesure de l'importance de l'accompagnement des étudiants au cours de leur cursus. Cette évaluation a permis également de donner des pistes d'amélioration de l'enseignement.

Un dispositif d'alerte a été mis en place de la part de l'équipe pédagogique. Si un étudiant semble en difficulté, un entretien individuel est organisé avec un membre de l'équipe pédagogique et administrative. Chaque étudiant qui se sent en difficulté peut aussi solliciter la scolarité du premier cycle, l'assesseur ou le vice-doyen formation.

Il existe également une valorisation de l'engagement étudiant dans la vie institutionnelle de l'UFR de médecine, une mise en place d'un dispositif risques psychosociaux impliquant à la fois les enseignants et les étudiants en cours de structuration et des modalités d'accompagnement pour les étudiants admis en deuxième et troisième

année via un dispositif passerelle entrante notamment pour les mises à niveau ou en cas de difficultés.

Un programme d'échange Erasmus existe en troisième année gérée par l'équipe pédagogique assistée du service en charge des relations internationales. Les conditions requises sont précisées. Le nombre d'étudiants qui bénéficie de ce programme n'est pas communiqué, il est donc difficile de pouvoir donner une appréciation sur ce point.

Pilotage

La formation s'est dotée d'une équipe pédagogique importante composée d'enseignants universitaires (professeurs universitaires-praticiens hospitaliers (PU-PH), maîtres de conférence universitaires-praticiens hospitaliers (MCU-PH), chefs de clinique associés, assistants hospitalo-universitaires) de l'UFR de médecine et de professionnels hospitaliers (praticiens hospitaliers, internes, vacataires) du CHU Grenoble Alpes. Le grade, la composante d'appartenance, le nombre d'heures assurées et les enseignements dispensés par les enseignants sont renseignés. Les enseignants intervenant dans le pilotage de la formation sont mentionnés. Ce premier cycle est sous la responsabilité pédagogique d'un PU-PH (assesseur du premier cycle) et d'un MCU-PH (assesseur adjoint) sous la supervision d'un PU-PH vice-doyen en charge de la formation. Des intervenants d'autres structures hospitalières ou du secteur libéral de l'Académie de Grenoble Alpes ne semblent pas intervenir dans ce premier cycle.

Les moyens administratifs affectés à la formation sont adaptés avec une responsable du premier cycle médecine pour la deuxième et troisième année, une responsable du service formation et une directrice administrative.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement au cours de ce premier cycle. Le pilotage du DFGSM s'appuie sur cinq commissions : le bureau et le conseil de l'UFR, la commission technique des enseignements, la commission de coordination de l'équipe pédagogique et de la scolarité, les jurys intermédiaires. La composition et les rôles de ces commissions dans le pilotage de la formation sont bien précisés. Une commission des études constituée des représentants étudiants élus UFR, des étudiants délégués de pôles d'enseignement, du vice-doyen chargé de la formation, des assesseurs et adjoints pour les premiers et seconds cycles doit être formalisée à la rentrée 2019-2020.

Le jury de semestre est décidé par le directeur de l'UFR et présidé par un PU-PH. Le jury de diplôme est désigné par le président de l'UGA sur proposition du directeur de l'UFR.

La formation a mis en place une évaluation exhaustive qualitative et/ou quantitative des enseignements théoriques et des stages par les étudiants via l'exploitation des entretiens individuels de fin de troisième année et l'interface numérique Médiatic de l'UFR, et via les séances de débriefing à la fin de chaque semestre de la deuxième et troisième année et les échanges en bureau et conseil de l'UFR avec les étudiants élus. Il existe une prise en compte de ces évaluations dans l'amélioration de la formation.

Le dossier ne présente pas d'autoévaluation de la formation au niveau des instances de direction de l'établissement.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le nombre d'inscrits pédagogiques en deuxième année est stable sur les cinq dernières promotions universitaires avec un nombre moyen d'étudiants par promotion de 204 étudiants. Le taux de réussite en deuxième année est excellent (99 %) avec deux passerelles sortantes.

Le nombre d'inscrits pédagogiques en troisième année est également stable avec un nombre d'étudiants moyen par promotion de 202. A noter 29 passerelles entrantes pour cette troisième année sur les cinq promotions analysées.

Le taux de réussite au diplôme de formation générale en sciences médicales est excellent avec un taux moyen de 94 %.

93 % des étudiants diplômés poursuivent leur cursus au niveau master.

Le nombre de diplômés de la troisième année réorientés ou ayant abandonné le cursus n'est pas communiqué dans le dossier de présentation de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Modalités pédagogiques innovantes.
- Existence de nombreux dispositifs d'aide à la réussite.
- Excellente politique des stages avec un stage de pré-externat.
- Mutualisation d'enseignements complémentaires.
- Evaluation exhaustive des enseignements et des stages par les étudiants.
- Taux de réussite au diplôme excellent.

Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Absence d'autoévaluation de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation proposée est de très grande qualité avec une vraie volonté de favoriser la réussite des étudiants que ce soit en DFGSM. La formation doit continuer dans cette dynamique. Elle doit pouvoir se doter d'un conseil de perfectionnement en DFGSM et être en capacité de mettre en œuvre l'autoévaluation de la formation au niveau des instances de direction de l'établissement.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

GRADE DE LICENCE DIPLOME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP) sanctionne la première partie des études pharmaceutiques en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits ECTS, correspondant au niveau licence. Les deux premiers semestres de la formation correspondent à la première année commune aux études de santé (PACES), les quatre autres semestres correspondent aux deuxième et troisième années de pharmacie (respectivement DFGSP2 et DFGSP3).

La formation est dispensée sur le site de l'unité de formation de recherche (UFR) de pharmacie et sur le site de l'UFR PhITEM domaine universitaire, Saint Martin d'Hères.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

L'information donnée sur le programme et la présentation de la PACES et sur les connaissances et compétences attendues à l'issue de la PACES est bien renseignée avec deux niveaux d'information : une information des lycéens en lien avec la direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP) de l'Université de Grenoble Alpes (journées du lycéen, salon de l'étudiant, journées d'échanges lycéen – université) ; une information des étudiants lors de la journée de rentrée du premier semestre (S1) par l'équipe pédagogique avec remise d'un DVD à chaque étudiant et mise en place d'un stage de pré-rentrée. L'information est également relayée sur le portail de la PACES (Med@ticePACES). L'information concernant le choix des filières, les débouchés en cas d'échec au concours et l'accueil des étudiants en situation particulière est par ailleurs bien connue des étudiants. Des aménagements particuliers sont d'ailleurs à souligner car proposés aux sportifs et aux artistes de haut niveau. Les aménagements pour les étudiants en situation de handicap sont davantage retrouvés dans cette formation. Ces dispositifs reposent sur une coordination entre la direction du service des publics à besoins spécifiques (SPBS) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) et le service d'accueil handicap (SAH) de la communauté UGA.

Depuis 2006, la formation a fait un effort énorme en termes de pédagogie pour proposer des modalités d'apprentissage innovantes permettant une préparation intégrée et équitable aux épreuves de la PACES ; l'enseignement est dispensé selon un concept de pédagogie inversée. Il est réparti en 48 séquences de cinq semaines chacune. Une première partie, via des DVD est dédiée à l'auto-apprentissage, une session de

questions sur l'espace numérique de travail (ENT) est ensuite positionnée. La partie cours magistral et travaux dirigés (200 étudiants maximum) avec tous les étudiants est enseignés. Un tutorat avec 30 étudiants par groupe clôt la session avant des épreuves de contrôle continu. Le développement des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) et des travaux dirigés (TD) sont à souligner.

Les unités d'enseignements (UE) du tronc commun se répartissent classiquement sur le premier et deuxième semestre (S1 et S2), les UE spécifiques à chaque filière sont enseignées au deuxième semestre uniquement comme cela est retrouvé traditionnellement dans ce type de formation. Les étudiants ont la possibilité de choisir plusieurs filières spécifiques (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie, kinésithérapie et ergothérapie).

Le premier semestre est entièrement mutualisé entre toutes les filières. Au deuxième semestre, seule l'UE 10 (Anatomie spécifique) est mutualisée entre les filières médecine, maïeutique et odontologie. Il n'existe pas de mutualisation des enseignements de la PACES avec d'autres formations ou d'autres établissements. Il est à noter que les enseignants des UE 1, UE 2, UE 3.2, UE 4, et UE 6 utilisent certains des supports numériques d'auto-apprentissage de la première année de licence (L1) *Biotechnologies santé*. Il aurait été intéressant d'avoir des précisions sur les contenus de chaque UE et en particulier sur ceux des UE spécifiques.

L'organisation matérielle du concours est lourde en gestion de temps et humaine mais est des plus intéressantes. Si la nature des épreuves est classique pour ce type de formation à savoir des questions à choix multiples (QCM) depuis 2017-2018, les deux épreuves terminales de fin de semestre ont été substituées par 22 sessions de contrôle continu dématérialisées hebdomadaire sur tablette numérique organisées par le service de scolarité avec l'appui de la cellule TICE et du CRIP (Centre des Ressources Informatique de Proximité) santé. Les épreuves dématérialisées sont constituées de 8 à 12 questions isolées à cinq modalités de réponse. Le barème est un barème avec pénalité. La correction des épreuves de contrôle continu est automatisée et les statistiques de réussite aux questions sont systématiquement analysées sur l'interface de gestion des épreuves de la plateforme SIDES (Système Inter-universitaire Dématérialisé d'Evaluation en Santé) PACES. Ce projet a fait l'objet d'un appui financier dans le cadre de l'appel à projets pédagogiques IDEX (Initiatives d'excellence) 2017 (Projet ACTEON). Seule persiste une épreuve terminale rédactionnelle pour l'UE 7 (science humaines et sociales). Il faut donc souligner l'originalité du processus au regard du fonctionnement classique de ce type de formation en termes de concours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Comme beaucoup de formations PACES, il est retrouvé la mise en place d'un tutorat institutionnel professionnalisé. Les tuteurs sont des emplois étudiants, recrutés parmi les étudiants de deuxième année de médecine, pharmacie et maïeutique. Un étudiant bénéficie de 96 heures de tutorat par an. Le support du tutorat est élaboré par l'enseignant de l'UE et administré sous forme dématérialisée sur la plateforme documentaire SIDES. La correction du tutorat est dispensée par un binôme de tuteurs sous la supervision de l'enseignant. Peu d'éléments transparaissent dans le dossier quant à la prise en charge des étudiants en voie d'abandon.

En revanche, il existe un dispositif de réorientation précoce à mi-semestre 1 sur décision du président de l'Université en concertation avec une commission d'orientation, concernant les étudiants ayant une note moyenne inférieure à 3/20. Succinctement, dès les deux premières sessions de contrôles continus, 15 % des étudiants en bout de classement sont réorientés. Trois parcours sont proposés à ces étudiants : première année de la licence *Biotechnologie santé*, le module de mise à niveau en sciences et le module tremplin proposé par la direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle. L'expérimentation de cette réorientation précoce a fait l'objet d'un soutien financier dans le cadre de l'appel à projets pédagogiques IDEX 2016. L'affectation des étudiants réorientés en 2018-2019 est renseignée.

La formation s'est engagée comme d'autres formations PACES dans des dispositifs de réorientation en fin de semestre 1. Cependant, il est à noter que ce dispositif est vraiment intéressant car étendu à l'ensemble des mentions de première année de licence et à des diplômes universitaires de technologie (DUT) ciblés (*Métiers du multimédia et de l'Internet, Chimie, Mesures physiques, Informatique*) de l'UGA ainsi qu'à certaines mentions de L1 de l'Université Savoie Mont-Blanc. L'effectif annuel varie entre 104 étudiants en 2012-2013 et 136 étudiants en 2016-2017. De plus, ce dispositif permet en cas de validation du semestre 2 de neutraliser le semestre 1, permettant la poursuite d'études en deuxième année de licence ou de DUT. Un dispositif de réorientation en fin de S2 pour les étudiants ayant validé 60 crédits ECTS existe et est très étendu car s'adressant à l'ensemble des mentions de deuxième année de licence (L2), sur avis pédagogique de l'UGA et à certaines mentions de L2 de l'Université Savoie Mont-Blanc. Ces étudiants ont également la possibilité d'intégrer le passeport des écoles d'ingénieurs du réseau Polytec, 28 places leur sont offertes. Il est par contre regrettable de voir au regard des chiffres fournis pour la première année de licence *Biotechnologies santé*, le faible nombre d'étudiants réussissant

leur année de réorientation (19 %).

Des réinscriptions ultérieures en PACES sont possibles pour les étudiants ayant validé respectivement 90 et 60 crédits ECTS dans une autre formation. Entre 2013 et 2017, 15 étudiants se sont réinscrits en PACES ; aucun n'a été classé en rang utile pour être admis en deuxième année des études de santé à l'issue de cette seconde inscription.

Pilotage

L'enseignement est assuré par une équipe pédagogique qui se veut pluridisciplinaire associant des enseignants des UFR de médecine, de pharmacie, du département de maïeutique et de l'UFR PhITEM. Cependant, il est à noter que seuls deux enseignants proviennent de maïeutique et aucun d'odontologie, certainement en raison de l'absence d'odontologie sur Grenoble. Les données concernant le grade des enseignants, le nombre d'heures assurées et les enseignements dispensés sont renseignés. Les enseignants responsables dans le pilotage de la PACES sont connus.

Le jury est sous la présidence du doyen de l'UFR de médecine. Ce jury est composé de 34 membres : 1 président, 8 vice-présidents et 25 membres invités. La fonction de chaque membre exercée dans le cadre de l'enseignement est précisée. 94 % des membres sont des universitaires.

De 2006 à 2017, le pilotage de la PACES est assuré par un comité de pilotage (Copil Paces), placé sous la direction du doyen de l'UFR de médecine. Sa composition est précisée et ses missions sont clairement définies. A noter la mise en place en 2019 d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des professionnels extérieurs et des étudiants ce qui reste rare pour ce type de formation. Il faudrait préciser si ces étudiants sont inscrits en PACES ou en années supérieures.

Depuis 2009, un effort important de la formation a été réalisé quant à une évaluation informatisée de tous les enseignements réalisée par les étudiants de manière exhaustive avec traitement statistique des réponses. Cette évaluation a permis une amélioration des contenus pédagogiques, des fonctionnalités de la plateforme et de l'organisation des séquences pédagogiques. En 2018-2019, les étudiants exprimaient des taux de satisfaction (très ou plutôt satisfaits) compris entre 85 % et 99 % par rapport aux supports pédagogiques, entre 75 % et 99 % par rapport aux séances d'enseignement présentiel interactif (SEPI) et entre 70 % et 95 % par rapport aux tutorats. Une évaluation spécifique du contrôle continu a été réalisée par questionnaire électronique auto-administré dans le cadre de l'expérimentation mise en place en 2017-2018. Les répondants exprimaient une opinion globalement positive vis à vis de l'organisation de la PACES et des modalités d'évaluation en contrôle continu hebdomadaire.

Un dispositif d'autoévaluation existe. Les indicateurs d'autoévaluation sont listés.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les effectifs en PACES sont globalement stables sur les cinq dernières années (1554 en 2013-14 et 1499 en 2017-18) avec environ 65 % primants, 35 % redoublants et quelques 5-6 triplants. Le numérus clausus n'a pas varié pour les filières pharmacie, odontologie et maïeutique mais a augmenté en médecine et masso-kinésithérapie pour atteindre respectivement 195 et 40 en 2017-18. Environ 500 étudiants présentent uniquement le concours de médecine, 100 celui de pharmacie, 15 celui d'odontologie et 60 celui de maïeutique. Pour ces étudiants, dans la période impartie, le taux de réussite est entre 15-17 % en médecine, 18-41 % pour pharmacie, 10-27 % pour maïeutique et proche de 0 % pour odontologie. Il est regrettable de ne pas avoir d'explications sur les variations de taux de réussite selon les filières. Grenoble ne disposant pas d'UFR d'odontologie, on se demande où les admis au concours poursuivent leur cursus.

Le numérus clausus pour pharmacie est de 97 depuis 2013-2014. Entre 2013 et 2015, une centaine d'étudiants ont choisi de ne présenter que la filière pharmacie mais les effectifs chutent jusqu'à 71 étudiants en 2017-2018. Le ratio primants/redoublants est de 65/35. Le taux de réussite au concours varie de 18 à 41 % et le nombre de « reçus-collés » (non classés en rang utile mais ayant validé 60 crédits ECTS) est de 10 à 20 étudiants selon les années.

En moyenne 350-400 étudiants choisissent de présenter plusieurs concours dont celui de pharmacie. A l'issue des épreuves, une cinquantaine prend en premier choix la filière pharmacie tandis que 15-30 étudiants le font, visiblement, par défaut.

Les tableaux sont très bien renseignés malheureusement on peut regretter qu'aucune interprétation ne soit réalisée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Modalités pédagogiques mises en place très innovantes.
- Mise en place de nombreux dispositifs de réorientation.
- Existence d'une évaluation des enseignements par les étudiants et d'un dispositif d'autoévaluation par la formation.
- Existence d'un conseil de perfectionnement.

Principaux points faibles :

- Variations importantes des taux de réussite aux différents concours.
- Faible taux de réussite des étudiants dans leur filière de réorientation et absence de réussite des étudiants réorientés en PACES.
- Mise en place de modalités pédagogiques innovantes très consommatrices en temps et moyens humains.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier de présentation de la formation est de qualité. Les modalités pédagogiques présentées sont très innovantes avec une vraie volonté de la formation d'aider tous les étudiants à réussir en PACES mais aussi dans d'autres formations que ce soit au travers de dispositifs de réorientation, d'accompagnement des étudiants en situation particulière ou d'évaluations des enseignements.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES, DFGSP2 ET DFGSP3

Modalités pédagogiques

L'objectif des deux années du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP2 et 3) est d'apporter les connaissances et compétences de base transversales nécessaires aux différents exercices de la pharmacie (officine, hôpital, biologie médicale, industrie, recherche). Les étudiants proviennent de PACES mais, depuis, 2017-2018, 10 % des places sont réservés à des étudiants titulaires d'une licence mention *Sciences* ou non de l'UGA. Ce dispositif relatif à l'expérimentation de nouvelles voies d'accès est trop récent pour l'apprécier.

Chaque année est découpée en deux semestres avec pour chacun, un tronc commun et une UE dite « librement choisie ». Un minimum de 15 UE est ainsi proposé pour chaque semestre. Malheureusement, la mutualisation avec d'autres formations est rare si ce n'est le cas du tutorat en commun avec médecine et maïeutique. Depuis 2018, la pédagogie inversée et l'utilisation active du numérique (diaporamas sonorisés, vidéos et entraînement en ligne...) ont été mises en place pour chaque UE. Les séances de travaux pratiques et dirigés sont limitées à 25 étudiants et les Enseignements en Grand Groupes Obligatoires (EGGO) sont très interactifs. Les outils numériques (tablettes, questionnaires en lignes) sont utilisés pour les sessions de contrôle continu ou examens terminaux. Un accent important est porté sur la communication (36 heures d'enseignement présentiel) et l'enseignement de l'anglais. La préparation au PIX (précédemment C2i, Certificat Informatique et Internet) est organisée. Au cours de ces deux années, trois types de stage sont proposés : stage officiel obligatoire de quatre semaines, stage d'application obligatoire de cinq jours au contact de patients atteints de pathologies étudiées, et un stage de découverte de quatre semaines minimum afin d'affiner le projet professionnel de l'étudiant.

L'enseignement pratique est bien présent en DFGSP2 (environ 140 heures de travaux pratiques), mais ne représente que 10 % en DFGSP3 (environ 50 heures de travaux pratiques). Seulement deux UE de DFGSP3 sont mutualisées avec des UE du M1 *Ingénierie de la santé*. L'UE Tutorat Communication est la seule mutualisée avec le DFG médecine et maïeutique.

Dispositifs d'aide à la réussite

La transformation récente de l'approche pédagogique a amené l'UFR à communiquer auprès de ses étudiants. Un séminaire de rentrée (passage PACES/DFGSP2) est obligatoire et un séminaire sur la gestion du stress est organisé.

L'attention portée au projet professionnel de l'étudiant se matérialise avec la mise en place de forums des métiers, d'une sensibilisation à la recherche de stage/emploi, de visites tutorées au centre hospitalier universitaire (CHU) ou des interviews de pharmaciens diplômés.

Un aménagement des enseignements peut être proposé aux étudiants sportifs ou artistes de haut niveau, ainsi qu'aux étudiants en situation de handicap.

La mobilité sortante des étudiants grenoblois se fait vers des universités telles que l'Université de Laval (Canada), l'Université de Montréal, et l'Université de Kuopio (*Eastern Finland*) via des accords de composante ou d'université. De 5 à 17 étudiants en ont bénéficié entre les années 2014 et 2017. La mobilité entrante est par contre limitée à l'Europe et ne concerne qu'au maximum 8 étudiants sur la même période. Aucune collaboration particulière avec l'UFR des sciences et techniques de l'UGA n'est mentionnée.

Pilotage

Les équipes pédagogiques sont bien décrites avec une cinquantaine d'enseignants-chercheurs de l'UFR de pharmacie, une petite dizaine d'autres UFR dont médecine et une quinzaine d'intervenants extérieurs issus du CHU.

Peu de socio-professionnels interviennent, la formation étant généraliste durant ce premier cycle. Il existe une commission pédagogique (participation des représentants des étudiants) et quatre départements pédagogiques. La composition des jurys est bien décrite. La discussion avec tous les enseignants se fait entre autres par la mise en place de « cafés pédagogiques », organisés sur un rythme mensuel. A aucun moment, il n'est indiqué la présence d'un conseil de perfectionnement pourtant obligatoire depuis 2016.

La majorité des UE est évaluée via un contrôle continu et un contrôle terminal, avec un renforcement du numérique (contrôle continu en ligne, examens sur tablettes) depuis la transformation pédagogique.

Les résultats de l'évaluation de l'enseignement par les étudiants du semestre 4 en 2018 sont donnés à titre d'exemple. Très peu d'étudiants s'avèrent mécontents des enseignements, la majorité d'entre eux ayant un retour positif à ce niveau. Le taux de participation est seulement de 33 % sur les quatre semestres. Une évaluation obligatoire va être mise en place pour l'instauration des nouveaux programmes. Un débriefing de l'évaluation se fait en échangeant avec les représentants des étudiants.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Chaque promotion est d'environ 105-110 étudiants. Environ 10 % des étudiants (entre 7 et 17) en DFGSP2 et DFGSP3 sont redoublants. On ne dispose malheureusement d'aucun chiffre depuis la mise en place de la pédagogie inversée.

Seuls trois étudiants ont bénéficié du dispositif de passerelle entre 2015 et 2018 sans préciser le type de passerelle. L'application du dispositif AlterPACES, mis en place en 2017, est trop récente pour être analysée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Transition PACES – DFGSP facilitée.
- Pédagogie inversée et forte implication du numérique.
- Importante prise en compte du projet professionnel de l'étudiant.
- Plusieurs accords d'échanges internationaux proposés.

Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Peu de mutualisation avec d'autres formations.
- Pas ou peu d'articulation avec l'environnement « Recherche ».

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'interconnectivité et la transversalité avec les autres professionnels de santé devrait être facilitées par le nouvel Institut de Formation des Professions de Santé (IFPS). La mise en place d'un vrai conseil de perfectionnement est vivement recommandée. La fusion des portefeuilles d'expériences et de compétences et du projet professionnel serait peut-être pertinente.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE CHIMIE

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Chimie* (niveaux : première année L1, deuxième année L2 et troisième année L3) est l'une des dix mentions de la licence *Sciences et technologies* de l'Université Grenoble Alpes (UGA). Cette formation généraliste est proposée en formation initiale et continue et se décline en trois parcours types de formation : *Chimie*, *Chimie-biologie* et *Génie des procédés*. D'une durée de trois années, la finalité principale de cette licence est la poursuite d'études en master. Toutefois, les étudiants peuvent prétendre en fin de L3 à des métiers de techniciens ou assistant-ingénieurs dans les secteurs de la chimie lourde, l'industrie pharmaceutique, l'agrochimie ou l'agroalimentaire. Les enseignements ont lieu sur deux sites de formation : le Campus de Saint Martin-d'Hères (38) pour les trois parcours et le Campus de Valence (26) pour le parcours *Chimie-biologie*.

ANALYSE

Finalité

Le dossier expose clairement la finalité et l'organisation de cette licence *Chimie*. Les objectifs des trois parcours sont précisés : le parcours *Chimie* s'appuie sur les différentes facettes de la chimie ainsi que sur les disciplines connexes comme la physique, les mathématiques, l'informatique et la biologie, le parcours *Chimie-biologie* accorde des poids équivalents à la chimie et la biologie afin de permettre une évolution à l'interface ou une spécialisation ultérieure dans l'une des deux disciplines et le parcours *Génie des procédés* dispense une formation pluridisciplinaire en chimie, physique, mathématiques et mécanique ainsi qu'une sensibilisation à l'économie et au mode de fonctionnement de l'entreprise. Les trois parcours existent sur le site de Grenoble, en revanche seul le parcours *Chimie-biologie* (L1 et L2) est proposé sur le campus de Valence. Il est à noter que le parcours *Chimie-biologie* est également proposé en version internationale les deux premières années afin de permettre une mobilité à l'étranger en troisième année. Les spécificités des deux sites sont clairement décrites. Logiquement, la finalité principale, en fin de L3, est la poursuite d'études dans 93-97 % des cas en particulier dans les masters locaux *Chimie*, *Génie des procédés et des bioprocédés*, *Nanosciences et nanotechnologies*, *Biologie*, *Ingénierie de la santé* ou *Ingénierie nucléaire*. La possibilité de s'orienter en licence professionnelle est proposée en fin de L2 pour les secteurs *Industries agroalimentaires*, *Chimie analytique*, *contrôle*, *qualité*, *environnement* ou *Métiers de la nutricosmétique et de la cosmétologie*.

Positionnement dans l'environnement

Grâce à la structuration de la licence *Sciences et technologies* de l'UGA sous forme de portails en L1 et à la mutualisation entre parcours et mentions, il est possible de passer d'un parcours de la mention *Chimie* à un autre, et de se réorienter en L2 ou L3 vers un parcours d'une autre mention, en particulier la mention *Sciences de la vie*. Les étudiants de L2 du parcours *Physique-chimie* peuvent également se réorienter en L3 dans les parcours *Chimie* ou *Génie des procédés*.

Il est regrettable que seul le parcours *Génie des procédés* bénéficie de liens solides avec les entreprises principalement de l'Isère parmi lesquelles ST Microelectronics, Air Liquide, Becton Dickinson, Veolia, Arkema et Framatome, Novelis. Ceci se traduit d'ailleurs par une centaine d'heures assurées par ces professionnels. Dans ce même parcours, la grande majorité (74 %) des étudiants fait leur stage obligatoire de huit semaines dans des entreprises tandis que 20 % le font en laboratoire universitaire et 6 % en collectivité territoriale.

Pour les parcours *Chimie* et *Chimie-biologie*, des relations fortes existent avec les laboratoires de recherche académique et un dispositif original de « stages d'excellence » est offert aux meilleurs étudiants de L1 pour leur permettre de réaliser un stage (1-2 mois) dans un laboratoire de recherche. Afin de renforcer la relation de la formation avec le monde professionnel pour les parcours *Chimie* et *Chimie-biologie*, l'équipe pédagogique envisage de rendre le stage de L3 obligatoire pour tous les étudiants. Actuellement, seuls 50 % des L3 parcours *Chimie* et 36 % des L3 parcours *Chimie-biologie* optent pour un stage. L'objectif est de développer un flux vers les entreprises en veillant néanmoins à la capacité d'accueil de l'ensemble des étudiants avec un stage de 3-4 semaines souvent peu attractif pour une entreprise.

Organisation pédagogique

Tous les niveaux et les parcours sont précisés et la présentation schématique de l'articulation facilite grandement l'organisation de la formation. La mise en place d'un entretien obligatoire avec un enseignant-chercheur dès l'entrée en L1 est appréciable ainsi que la spécialisation progressive à partir d'un portail commun L1 *Chimie et biochimie*. Un gros effort de mutualisation d'enseignements a été entrepris en L1 (78 crédits ECTS) avec de nombreuses passerelles en L1 et L2 permettant des réorientations, puis spécialisation progressive vers les trois parcours en troisième année (L3). Selon les Modalités de Contrôle de Connaissance (MCC), chaque unité d'enseignement (UE) est évaluée en contrôle continu et examen terminal. En accord avec les textes actuels, des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place en L1 avec, en particulier, un apport important du tutorat. Les outils numériques et innovations pédagogiques sont déployés depuis 2016 et une liste exhaustive est fournie. Il est important de noter que la professionnalisation est forte puisque tout étudiant dispose d'un portefeuille d'expériences et de compétences numérisé dès son entrée à l'UGA. Les sportifs, artistes de haut niveau et les personnes en situation de handicap sont accompagnés via le dispositif de l'UGA.

L'attractivité internationale de la licence réside pour partie dans l'offre de cours en anglais proposée au sein du parcours international L1/L2 *Chimie-biologie*. Dans ce cadre, des relations privilégiées se sont établies au niveau licence avec les Universités de Bristol au Royaume Uni (1 à 2 étudiants par an) et la National University of Ireland à Galway (1 à 2 étudiants par an).

On note également une sensibilisation à la mobilité qui se traduit par une bonne mobilité sortante, principalement vers des pays anglophones, pour un ou deux semestres des étudiants inscrits dans l'un des parcours de la mention *Chimie* (20 en 2015-16, 20 en 2016-17, 18 en 2017-18 et 12 en 2018-19).

Pilotage

Le pilotage de la formation est organisé à différents niveaux à savoir : un conseil pédagogique et une équipe de formation au niveau de la licence *Sciences, technologies, santé*, un conseil de perfectionnement (CP) et des commissions pédagogiques semestrielles organisées au niveau de la formation afin de mettre en évidence les points forts et points faibles de la formation et les pistes d'amélioration. On peut regretter que le CP n'ait été mis en place qu'en janvier 2019 et que le monde socio-économique ne soit pas représenté.

L'équipe de pilotage assure la mise en œuvre des évolutions et des aspects règlementaires. Elle analyse en continu la qualité de la formation et les résultats de la pédagogie mise en œuvre, en s'appuyant sur les réunions pédagogiques et enquêtes de satisfaction réalisées pour les diplômés de licence et très récemment sur le CP de la mention. De plus, une évaluation systématique des enseignements est réalisée pour les enseignements de L1 et L2 mais malheureusement uniquement sur le site de Grenoble.

L'équipe pédagogique de la licence mention *Chimie* est principalement composée d'enseignants-chercheurs auxquels sont associés des chercheurs et des professionnels en provenance du monde socio-économique,

particulièrement pour le parcours *Génie des procédés*.

Résultats constatés

Les effectifs globaux en licence *Chimie* sont, en moyenne, de 830 étudiants par an (dont environ 190 à Valence), répartis pour 43 % en L1, 30 % en L2 et 27 % en L3. Le document précise bien pour chaque niveau (L1, L2 ou L3) et chaque parcours les évolutions des effectifs et des taux de réussite en fonction des deux sites de formation. Au niveau du portail commun en L1, 23 % des étudiants ne se présentent pas aux examens et le taux de redoublement est proche de 25 %. Le taux de réussite est toutefois en augmentation en L1 (jusqu'à 51 %) et de l'ordre de 85 % sur les trois parcours de L3. Le parcours très sélectif *Chimie-biologie internationale* présente un taux de réussite supérieur à 80 % avec en moyenne 4-8 étudiants de L3 partant à l'étranger.

Il existe de nombreuses réorientations d'étudiants de L1 et L2 de la mention *Chimie* vers les parcours L2 et L3 *Biologie* de la mention *Sciences de la vie*.

Enfin, 89 % des diplômés de la licence mention *Chimie* poursuivent leurs études en master mais seulement 50 % environ dans un master de l'UGA (27 à 42 % en mention *Chimie*, 7 % en mention *Génie des Procédés et des bioprocédés*, et moins de 10 % en mention *Nanosciences et nanotechnologies*).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Spécialisation progressive avec de nombreuses passerelles offertes tout au long du cursus.
- Professionnalisation importante avec portefeuille d'expériences et de compétences.
- Existence d'un parcours *Chimie-biologie internationale* avec enseignement en anglais préparant à la mobilité des étudiants en L3.
- Solides liens avec les entreprises pour le parcours L3 *Génie des procédés*.
- Taux de réussite en augmentation (plus de 50 % en L1).

Principaux points faibles :

- Flux important d'étudiants des L1 et L2 de la mention *Chimie* vers les parcours L2 et L3 *Biologie* de la mention *Sciences de la vie*.
- Absence du monde socio-professionnel au conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Compte tenu du flux d'étudiants de L1/L2 *Chimie* vers les L2/L3 *Biologie*, un travail des équipes de pilotage des mentions *Chimie* et *Sciences de la vie* est en cours afin de modifier une ou deux UE du parcours *Chimie-biologie*. Ce travail ainsi qu'une meilleure communication devraient effectivement permettre une meilleure distinction entre les finalités des deux mentions.

L'équipe pédagogique souligne à plusieurs reprises l'intérêt des stages et souhaite les rendre obligatoires pour tous les étudiants de L3 en portant leur durée à quatre semaines. Il sera judicieux au préalable d'évaluer la faisabilité de cette modification de maquette en s'assurant du nombre potentiel de stages susceptibles d'être proposés aux étudiants en laboratoires universitaires et privés. La mise en place d'un réel conseil de perfectionnement doit être une priorité tout comme une sensibilisation plus grande à l'international.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences de la vie* (SV) est une formation généraliste sur 3 ans, proposée parmi les dix mentions de la licence *Sciences et technologies* de l'Université Grenoble Alpes (UGA). Après un portail commun *Sciences du vivant* en première année de licence (L1), elle propose 3 parcours en deuxième (L2) et troisième année (L3) : *Biologie* (BIO), *Sciences de la vie et de la Terre* (SVT) et *Biotechnologies pour la santé* (BioTS). Un quatrième parcours sélectif *Biologie internationale* (BIO-I) est également proposé dès la L1 et correspond aux L1 et L2 du parcours BIO enseigné en anglais. La formation est dispensée en présentiel par l'unité de formation et de recherche (UFR) de chimie-biologie (campus du Domaine Universitaire) et pour le parcours BioTS en L2 et L3 par l'UFR de pharmacie (campus Santé). Depuis 2017, la création d'une L1 BioTS pilotée par l'UFR de pharmacie a été rattachée à la mention pour permettre aux étudiants de première année commune aux études de santé (PACES) de se réorienter en cours d'année.

ANALYSE

Finalité
La licence SV aborde tous les aspects des sciences de la vie depuis la molécule jusqu'à la population dans son environnement, que ce soit pour le modèle animal, végétal ou unicellulaire. Le dossier, particulièrement bien rédigé, présente très bien les objectifs de chaque parcours et les unités d'enseignements (UE) proposées pour chacun d'entre eux permettant de les atteindre. Les compétences transversales présentées sont cohérentes avec les objectifs. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme, délivré actuellement sur demande des étudiants, présentent de manière explicite les compétences et connaissances acquises par l'étudiant. La formation mène principalement à une poursuite d'études en master, mais aussi à l'insertion professionnelle directement après la licence en tant que chargé de mission scientifique, assistant-ingénieur, etc. Ainsi, la formation offre des UE et/ou enseignements professionnalisants. L'internationalisation est également présente avec notamment le parcours BIO-I en anglais.
Positionnement dans l'environnement
La mention de licence SV de l'UGA est très classique et de ce fait, des licences portant le même intitulé de mention sont retrouvées dans des zones géographiquement proches, notamment à l'Université de Lyon et à l'Université de Savoie Mont Blanc, mais pas nécessairement avec les mêmes parcours. Avec 1100 à 1200

étudiants sur les trois années, la formation est proche de la capacité maximale d'accueil et trouve pleinement sa place dans l'offre de formation globale de l'UGA. Elle présente des passerelles avec d'autres licences de l'UGA et se positionne en amont des masters du même champ de formations de manière cohérente. Le parcours SVT donne accès aux masters MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation). Les parcours BIO et BioTS offre une passerelle pour les étudiants venant de la PACES. La formation dispose d'un adossement recherche et d'un environnement socio-économique remarquables, se traduisant par : 1) la présence sur le site grenoblois d'un nombre conséquent de laboratoires et instituts reconnus nationalement et internationalement, ce qui engendre une diversité des terrains de stage, 2) la participation des chercheurs, doctorants et enseignants-chercheurs (EC) au sein des enseignements, 3) l'existence d'unités d'enseignements expérimentales pluridisciplinaires s'appuyant sur une plateforme possédant un plateau technique important, le CUBE (Centre Universitaire de Biologie Expérimentale), pour la réalisation de travaux pratiques (TP). Une réelle politique internationale est mise en place, avec une cinquantaine d'universités partenaires affichées indirectement via les UFR de chimie-biologie et de Pharmacie. La mobilité internationale est encouragée. Près de 10 % des étudiants du parcours BIO font au moins un semestre à l'étranger et, réciproquement, environ une vingtaine d'étudiants étrangers viennent suivre des enseignements en sciences de la vie à l'UGA.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est claire et permet à partir d'un portail commun en L1 une spécialisation progressive par le choix d'UE optionnelles dès le deuxième semestre (S2), orientant vers l'un des trois parcours de L2 : BIO, SVT et BioTS. Le parcours BIO est celui qui offre le plus grand choix d'UE optionnelles (50 % en L3) à l'étudiant à la différence des parcours SVT et BioTS où seules les UE transversales complémentaires sont de nature optionnelle. Il existe des mutualisations d'UE, notamment avec le portail *Chimie* et *Biochimie* en L1 et avec le parcours *Chimie-biologie* de la mention *Chimie* en L2, ce qui permet des réorientations entre tous les parcours de la mention SV mais aussi avec d'autres mentions. Le parcours BioTS, ayant lieu sur un autre site en L2 et L3, ne peut être quant à lui mutualisé. Le parcours BIO-I est une duplication du parcours *Biologie* dispensé à 80 % en anglais ; dans ce parcours, aucune UE optionnelle n'est proposée pour des raisons de coût et en L3, les étudiants effectuent un semestre à l'étranger dans une université partenaire de l'UGA ou une université de leur choix ou bien rejoignent le parcours BIO dispensé en français. La formation est assurée essentiellement en présentiel, mais la part du numérique est progressivement augmentée dans la pédagogie. La licence SV est ouverte à la formation continue et de 1 à 4 étudiants par an en L1 et L2 en bénéficient. Un système d'accueil prévu par l'UGA permet aux étudiants ayant des besoins spécifiques (sportifs de haut niveau, personnes à mobilité réduite, etc.) de suivre la licence. Ces aménagements font l'objet d'un contrat pédagogique. La professionnalisation est présente et est traduite dans le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC). Elle se décline au travers de différentes UE proposées dans la maquette, comprenant le projet d'exploration professionnelle suivie sur les trois années de licence. Cela comprend environ 10 % d'UE professionnalisantes obligatoires transversales (anglais, bureautique/internet avec la certification nationale PIX) plus un stage au sixième semestre, évalué par une fiche PEC et une grille d'évaluation par le maître de stage. Un stage volontaire conventionné est possible en L1 et/ou L2. La recherche, comme déjà précisé, est présente avec notamment les UE expérimentales bénéficiant du CUBE. Outre la mise en place, en cours, de pédagogie utilisant le numérique, les outils numériques à disposition sont variés et assez nombreux, notamment avec plateformes d'information, d'échange de documents et salles aménagées de qualité. L'anglais est présent classiquement par des UE dédiées mais aussi par un parcours L1 et L2 enseigné en anglais à effectifs limités. La volonté d'ouvrir une L3 Bio-I est en cours de réflexion. La mention SV accueille environ 10 % d'étudiants étrangers par an. Comme précisé plus haut, la mobilité internationale est encouragée et concerne 10 à 20 étudiants par an, tant en mobilité sortante qu'en mobilité entrante. La mobilité des EC est aussi encouragée par l'UGA et l'IDEX Formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique est conforme à ce qui est attendu pour une licence générale avec une majorité d'EC des composantes porteuses de la maquette plus des intervenants vacataires issus des laboratoires de recherche internes voire externes à l'UGA. Le problème récurrent aux formations de licence généraliste à forts effectifs étudiants, que l'on retrouve dans le dossier, est la nécessité de recruter, surtout pour la L1, des vacataires doctorants, attaché temporaire d'enseignement et de recherche ou équivalents en assez grand nombre qu'il convient de former et qui ne restent souvent que pour une, parfois deux années. Cette organisation s'avère lourde pour l'équipe pédagogique en charge de la mention et induit une instabilité de l'équipe enseignante. La proportion intervenants extérieurs-EC n'est pas mentionnée dans le dossier mais les professionnels assurent environ 20 % des enseignements en L1 et L2 et 10 % en L3. L'équipe de pilotage est formée par les responsables de mention, année et parcours. Elle assure la cohérence pédagogique de l'ensemble et soumet ses propositions d'amélioration aux divers conseils des composantes de la mention : conseil pédagogique du département de la licence de *Sciences et technologies* (DLST), commissions formation des UFR concernées. Le conseil de

perfectionnement comprend les membres de l'équipe de pilotage, des responsables des masters de l'UGA, des étudiants de la licence et des diplômés de la formation ; il est regrettable qu'aucun professionnel ne fasse partie de ce conseil. Constitué en 2018, il ne s'est réuni qu'une seule fois jusqu'à présent, mais devrait être réuni à l'avenir au moins annuellement. L'évaluation des enseignements est réalisée par des réunions étudiants-enseignants responsables d'une part et des enquêtes en ligne systématique organisées par le DLST. Le taux de réponse est assez moyen, d'environ 30-40 %, mais significatif. Les retours sur la licence SV sont globalement très satisfaisants comme le montrent les enquêtes fournies avec le dossier. À cela, s'ajoutent les enquêtes de l'Observatoire des formations de l'UGA. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont parfaitement conformes à ce qui est attendu pour une licence générale. Le PEC est de plus en plus utilisé, notamment pour évaluer les compétences transversales (fiches remplies pour des rapports de projet, de stage, etc.). La fiche RNCP est fournie et le supplément au diplôme, délivré sur demande de l'étudiant, est bien renseigné en décrivant les compétences acquises et en fournissant la liste des UE. Le mode de recrutement est classique mais, comporte en plus un entretien obligatoire avec un enseignant en L1. Des passerelles sont possibles avec les parcours d'autres mentions du domaine *Chimie-biologie*, du domaine *Santé* avec l'accueil des étudiants « reçus-collés » de PACES et des étudiants issus des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) pour un accès en L2. A la rentrée 2019, des passerelles pour accéder à la deuxième année des études de santé (médecine, pharmacie, etc.) après concours ont été mises en place pour les étudiants de L3. Un système d'aide à la réussite, reposant initialement sur le volontariat et devenu obligatoire, permet après des tests de mettre en place un tutorat d'accompagnement pour les plus faibles scientifiquement ; pour les bacheliers non scientifiques, une année de « propédeutique » permettant une remise à niveau en sciences et un accompagnement à l'orientation est proposée.

Résultats constatés

Pour la mention de licence SV, le nombre d'inscrits en hausse depuis 2014-2015 suit l'évolution démographique ; cependant, seules les données à partir de l'année 2016-2017 sont fournies dans le dossier avec un effectif de 1097 versus 1206 en 2018-2019. Il y a environ 20 % de redoublants en L1 et 10 à 15 % en L2 et L3. Le taux de réussite global, stable, est d'environ 50-60 % en L1, 70 % en L2 et 85 à 90 % en L3, et conforme à ce qui est le plus souvent observé pour ce type de formation à forts effectifs. Celui des étudiants réorientés (brevet de technicien supérieur, diplôme universitaire technologique, autres licences) est équivalent, mais il est plus faible pour les entrants par Campus France, surtout en L2 et L3. Pour ces derniers, un accompagnement pédagogique spécifique (tutorat) devrait être mis en place à la rentrée 2019. Les inscrits en L1 SV sont très majoritairement des bacheliers scientifiques, 90 % sont français et 40 % boursiers. Le taux de réussite moyen étant corrélé au niveau scientifique et à la mention obtenue au baccalauréat, les étudiants présentant un niveau insuffisant ont des aménagements pédagogiques spécifiques (tutorat, « propédeutique »), pour lesquels la mise en place récente n'a pas encore permis d'en mesurer les effets. Le parcours sélectif BIO-I recrute 32 étudiants par an néo-bacheliers plus quelques étudiants issus de la PACES en L2. La formation est attractive avec plus de 600 dossiers déposés en 2017-2018 et près de 1000 en 2018-2019, avec un recrutement national. Tous les recrutés sont titulaires d'un bac scientifique avec mention, le taux de réussite est supérieur à 90 % (redoublement non autorisé). Paradoxalement, aucun étudiant étranger n'est inscrit dans ce parcours, ce qui amène à envisager la création d'une L3 *Biologie Internationale* afin augmenter l'attractivité internationale de ce parcours. L'effectif du parcours BIO est stable (430 étudiants en L2 et L3) et correspond aux capacités d'accueil maximales ; les taux de réussites sont respectivement de 70 % et 85 % en L2 et L3. Malgré un pic inexplicable en 2016-17, le parcours SVT (L2 et L3) est stable autour de 72 étudiants et affiche le taux de réussite le plus élevé avec environ 90 % ; l'attractivité correspond aux concours de recrutement de l'Éducation Nationale. Le parcours BioTS fluctue en L2 et L3 en termes d'effectifs entre 95 et 150 de manière inexplicable, ce qui est difficile à gérer pour les EC. Le public est issu en L2 pour moitié d'étudiants issus de PACES et pour moitié du portail SV. Le taux de réussite est très satisfaisant, 75 % en L2 et 90 % en L3. La L1 BioTS, créée en 2017, a fait l'objet d'une analyse distincte et compte environ 120 étudiants par an avec un taux de réussite dramatiquement faible de 18,50 % en 2017. Grâce aux enquêtes mentionnées dans le paragraphe pilotage, le devenir des étudiants est bien connu. La majorité de ceux qui valident une année poursuivent dans le même parcours l'année suivante, même si quelques étudiants (environ cinq par an) s'orientent vers une licence professionnelle après la L2, vers une école d'ingénieurs (Polytech) ou même à l'ENS (Cachan et Ulm). Après la L3, la grande majorité (87 %) des diplômés de la licence SV poursuivent une formation de master en France ou à l'étranger directement en lien avec l'intitulé du parcours suivi, avec une tendance à la diminution des inscriptions dans les masters de l'UGA ; en 2018, un tiers des étudiants se sont inscrits dans un master hors UGA. Les autres étudiants se réorientent vers d'autres formations (de type licence essentiellement), et pour 10 % d'entre eux arrêtent leurs études ou réalisent une année de césure.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne cohérence pédagogique avec des enseignements pluridisciplinaires.
- Attrait et spécificité du parcours BIO-I.
- Bon suivi des étudiants (de l'entrée en L1 au devenir des diplômés).
- Très bonne adéquation entre la finalité et la poursuite d'études.
- Existence de passerelles entrantes et sortantes avec les formations des domaines proches.

Principaux points faibles :

- Difficultés organisationnelles liées aux capacités d'accueil proches du seuil maximal.
- Conseil de perfectionnement créé récemment encore peu lisible.
- Instabilité de l'équipe enseignante.
- Très mauvais taux de réussite du parcours L1 BioTS.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence SV de l'UGA est une licence générale classique de grande qualité avec un parcours BIO-I en L1 et en L2 très attractif qu'il convient de maintenir. La volonté exposée dans le dossier d'ouvrir la L3 BIO-I ne peut être qu'encouragée. Toutefois, les effectifs étudiants importants commencent à poser des problèmes d'encadrement en termes de charge de travail pour l'équipe enseignante par ailleurs très impliquée. Il conviendrait que l'établissement veille à donner les moyens suffisants pour ne pas risquer de compromettre la qualité de cette formation. En ce qui concerne le pilotage, le conseil de perfectionnement créé récemment n'a pas encore la place qu'il devrait avoir et l'on ne pourrait qu'inciter fortement les responsables à intégrer dans la composition de ce conseil des professionnels extérieurs impliqués dans les différents parcours. Concernant la création en 2017 du parcours BioTS destinés aux étudiants de PACES souhaitant se reconvertir dès le mois de novembre, les mauvais résultats en termes de réussite devront être analysés avant d'envisager la pérennité d'une telle formation dans sa forme actuelle. Une réflexion devrait être engagée à ce sujet.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences et technique des activités physiques et sportives* (STAPS) de l'UGA forme à l'animation, l'encadrement et l'organisation des activités physiques et sportives pour différents publics. C'est une formation pluridisciplinaire (scientifique, technique et méthodologique), structurée en 4 parcours : *Education et motricité* (EM), *Entraînement sportif* (ES), *Management du sport* (MS) et *Activités physiques adaptées - santé* (APA-S). Elle est répartie sur deux sites : Grenoble et Valence. Les quatre parcours existent sur le site de Grenoble ; seul le parcours *Education et motricité* est proposé sur le site de Valence. La licence STAPS est ouverte à la formation continue et accueille des étudiants en situation particulière comme les sportifs de haut niveau, les étudiants salariés ou en situation de handicap.

ANALYSE

Finalité

La formation paraît totalement en adéquation avec les attendus nationaux de la formation STAPS. Les objectifs de formation et compétences attendues de chacun des parcours sont clairement exposés et sont ceux habituellement visés par les licences STAPS et bien décrits dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles correspondantes. Les débouchés professionnels correspondants aux différents parcours sont clairement listés.

Pour renforcer la spécificité de sa licence STAPS par rapport aux formations analogues en France, l'UGA propose une formation en lien avec sa localisation géographique et son environnement scientifique, se focalisant notamment sur les problématiques liées à l'altitude, aux loisirs sportifs et de pleine nature, ainsi qu'aux maladies chroniques.

La poursuite d'études en master est variable suivant les parcours (de 50 à 80 % environ). Les parcours se différencient progressivement tout en gardant un socle commun mutualisé, jusqu'en fin de deuxième année (L2), sauf le parcours APA-S différencié en fin de première année (L1). Un accès à des licences professionnelles est possible après la L2. De plus, cette formation permet l'accès, sur concours, à la formation de masseur-kinésithérapeute. A noter que la quasi-totalité des étudiants trouve un débouché professionnel ou une poursuite d'études dans le domaine des STAPS.

Positionnement dans l'environnement

Quatre des cinq parcours STAPS nationaux sont représentés à Grenoble (sauf le parcours *Ergonomie de l'activité physique* qui est proposé à Chambéry, Université Savoie Mont Blanc). L'attractivité de la formation est manifeste, puisque Grenoble est la troisième unité de formation et de recherche (UFR) STAPS, en termes d'effectifs totaux, ceci est notamment dû aux effectifs des licences de première année, pour lesquels une sélection n'est pas opérée. Le bassin de recrutement des étudiants est large, la délocalisation sur le site de Valence permettant notamment de répondre aux attentes des étudiants de la Drôme et de l'Ardèche. Un dialogue semble exister entre les universités proches géographiquement à propos du positionnement de chaque licence STAPS.

La recherche constitue un point d'appui fort de cette licence STAPS. Des enseignants-chercheurs issus de 7 laboratoires différents, couvrant un grand nombre des champs disciplinaires, y participent. Un dispositif de stages d'excellence permet à des étudiants de réaliser leur stage en laboratoire ou de participer à des protocoles attestant d'une volonté d'insérer la recherche au cœur de la formation. Le projet fait état d'un renforcement de cet adossement à la recherche. Un partenariat avec le centre d'expertise et de formation en activités physiques et sportives permet en outre de renforcer cette dimension, par la réalisation d'enquêtes ou d'une activité d'expertise.

Les partenaires institutionnels et socio-économiques de cette licence sont très nombreux (institutions sportives, scolaires, structures privés, ...) et se déclinent spécifiquement selon les parcours. Les stages (de 150 à 200 heures) sont effectués par les étudiants, selon les parcours, en deuxième année et en troisième année, et même en première année via une originale mise en stage fédérale dans le cadre de la prise de licence dans un club sportif. Ces stages permettent aussi de renforcer et de stabiliser les partenariats. Les représentants de ces différents partenaires sont en outre nombreux à participer à la formation, en particulier dans le parcours *Management du sport* par exemple.

La mobilité internationale des étudiants, pour une licence de cette nature, paraît assez faible (12 étudiants sortants et entrants en moyenne) ; l'UFR semble avoir aujourd'hui pris la mesure de cette situation et s'oriente vers une action plus marquée en ce domaine.

A noter que les poursuites d'études sont très majoritairement à l'UGA, peut-être du fait de l'attractivité de l'UGA ou de la spécificité des enseignements dispensés.

Organisation pédagogique

Dans chaque parcours sont dispensés des enseignements disciplinaires scientifiques, des connaissances pratiques et techniques, des compétences méthodologiques (outils, langages, ...), ainsi que des mises en stage importantes en deuxième et troisième année. A noter, la possibilité d'une délivrance du diplôme d'études générales (DEUG) STAPS qui permet de valider les deux premières années de licence et la possibilité de poursuite d'études en licence professionnelle à l'issue de la L2.

Les parcours se spécialisent graduellement. La L1 est commune aux quatre parcours. En L2, la spécialisation vers le parcours APA-S est effective (en cohérence avec les attendus de formation de cette licence par la Conférence des Directeurs et Doyens (C3D STAPS), tandis que les étudiants des autres parcours continuent de manière mutualisée pour 90 % des enseignements, avec des déclinaisons d'enseignements spécifiques pour affiner leur projet professionnel. De ce fait les passerelles entre les différents parcours sont possibles. Il n'est pas fait mention des passerelles avec les autres UFR de Grenoble. La troisième année (L3), quant à elle, est individualisée pour chaque parcours.

La mise en place de l'approche par compétences, déjà réelle dans certains parcours comme le parcours *Entraînement sportif*, est prometteuse et devrait favoriser l'évolution et la cohérence des enseignements.

Certains étudiants à statut particulier du parcours *Entraînement sportif* peuvent bénéficier d'une licence hybride à destination des « publics empêchés », c'est-à-dire : sportifs de haut niveau, étudiants handicapés, autoentrepreneurs, étudiants en formation continue... Cette « LICenSE » (Licence Interuniversitaire Coopérative Expérimentale Numérique STAPS pour publics Empêchés) est en partenariat avec l'Université de Saint-Etienne. Elle fonctionne sur un modèle de pédagogie inversée. Cette formation très innovante ouverte en 2018 a servi de référence au niveau national pour construire le projet « Parcours flexibles en licence ». Ce type de formation devrait être mis progressivement en place pour les autres parcours. Par ailleurs, l'ensemble des étudiants à statut particulier bénéficie d'un suivi personnalisé régulier en vue d'aménager les cursus et faciliter la progression.

La place de la formation continue n'est pas négligeable dans ce diplôme, puisque 30 à 40 étudiants y sont engagés au niveau licence. La validation des acquis de l'expérience est aussi possible.

L'une des grandes originalités de la licence STAPS à Grenoble est l'instauration, pour les enseignements

disciplinaires de première année (et certains de seconde et troisième année), d'une pédagogie inversée : suivi d'un enseignement mis en ligne, puis remédiation par groupes avec les enseignants. Cette modalité, outre qu'elle a permis de ne pas avoir à procéder au tirage au sort pour l'inscription en première année, a le mérite d'engager l'UFR dans une dynamique d'innovation pédagogique marquée (amphithéâtres inversés, *learning by doing*, utilisation de boîtiers de vote, forums interactifs, etc.). Le développement de l'approche par compétences et la pédagogie utilisée pour la « LICenSE » pourraient aussi favoriser une évolution positive d'un point de vue pédagogique.

Pilotage

L'équipe pédagogique de cette licence est étoffée, variée et équilibrée. L'augmentation du nombre des enseignants vacataires, due à l'augmentation des effectifs principalement, pose question, mais se justifie en même temps totalement dans certains parcours (*Management du sport* par exemple, où de nombreux professionnels d'entreprise interviennent). Les enseignants-chercheurs sont bien présents dans cette formation, qui est d'ailleurs jugée comme exigeante du point de vue de son niveau scientifique par les étudiants.

Un pilotage horizontal (responsables d'année) et vertical (responsables de parcours) permet de prendre en charge les différentes dimensions de la formation avec efficacité.

L'évaluation régulière de la formation par les étudiants via des enquêtes internes, montre un bon taux de satisfaction (60 à 70 % environ pour tous les parcours). De façon plus précise, ces évaluations (compréhension globale des objectifs de formation, cohérence des enseignements, etc.) permettent d'alimenter la réflexion des porteurs du diplôme sur les évolutions et les perspectives des différentes formations.

Des conseils pédagogiques fonctionnent de manière régulière dans chaque parcours, permettant d'organiser pédagogiquement l'année. La création d'un conseil de perfectionnement par parcours, est envisagée pour 2018-2019, ce qui est hautement souhaitable, afin d'ouvrir les perspectives d'évolution. Compte tenu des dispositifs de pilotage déjà existants cela ne devrait pas poser de problème majeur.

Le fonctionnement sur deux sites paraît très cohérent et bien organisé, en revanche il apparaît un taux de réussite plus faible à Valence qu'à Grenoble dans le parcours EM. Ce point mériterait d'être considéré.

Résultats constatés

Les taux de réussite et d'insertion, calculés par les services de l'UGA, se complètent de dispositifs internes à l'UFR STAPS, pour plus de finesse. Les chiffres d'insertion professionnelle sont très satisfaisants (85 % d'insertion pour une durée de recrutement allant de deux mois pour les APA-S à dix mois pour les ES). Un important taux de passage de licence en master est observé : 80 % pour le parcours *Education et Motricité*, 54 % pour le parcours *Entraînement sportif*, 52 % en *Management du sport*, 69 % dans le parcours *Activités Physiques Adaptées-Santé*.

L'aide à la réussite des étudiants est favorisée par des dispositifs de tutorat et par un dispositif spécifique piloté par un enseignant et offrant des cours de soutien. L'étalement d'études est également proposé à certains étudiants de L1 en vue de favoriser leur réussite. De plus, un effort conséquent est réalisé à l'échelle de l'UFR, en vue d'identifier les « décrocheurs », ou de proposer à certains étudiants des contrats pédagogiques, du tutorat, etc. Ces mesures s'accompagnent d'une augmentation significative du taux de réussite en L1 ces dernières années (plus de 50 % aujourd'hui). Ces bons résultats sont aussi vraisemblablement liés aux moyens mis en place pour l'information des lycéens et des étudiants. Ces moyens sont variés et cohérents et contribuent à proposer une orientation adaptée et une information la plus complète possible, de la même manière que les enseignements professionnels dispensés dans chaque année.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Innovation pédagogique et originalité de la « LICenSE » (Licence Interuniversitaire Coopérative Expérimentale Numérique STAPS pour publics Empêchés).
- Bonne insertion de la formation dans son environnement socio-économique.
- Dispositifs efficaces d'accompagnement, bons taux de réussite et de poursuite en master.
- Pertinence de l'autoévaluation des formations.

Principaux points faibles :

- Absence de mise en place formelle de conseils de perfectionnement.
- Faible internationalisation de la formation.
- Inégalité des taux de réussite entre les sites de Grenoble et Valence.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence STAPS de l'UGA est parfaitement intégrée dans son environnement socio-économique et joue pleinement son rôle, en lien avec les orientations nationales fixées par la Conférence des Directeurs et Doyens (C3D STAPS). La mise en place de l'approche par compétences, déjà entamée dans certains parcours, est pertinente et doit être poursuivie. L'adossement de la formation à la recherche paraît d'ores et déjà acquis et la nécessité d'un renforcement peut être posée. A l'inverse, un développement des aspects professionnalisants et pédagogiques pourrait être pertinent. La différence des résultats entre les sites de Grenoble et Valence mérite d'être considérée et des moyens doivent être développés pour y pallier. La mise en place des conseils de perfectionnement et celle de l'approche par compétence pourraient contribuer à apporter des éléments de solution.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE AGRONOMIE

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée en 2011 et portée par l'Université Grenoble Alpes (UGA) en partenariat, d'une part avec le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) du lycée agricole de La Côte-Saint-André et le Centre de formation d'apprentis (CFA) Formasup Drôme, Isère, Ardèche, d'autre part, cette licence professionnelle (LP) mention *Agronomie* propose la spécialité *Eco-conseiller en production agricole* (ECPA). Il s'agit d'une formation initiale par apprentissage, ayant un effectif de 15-20 étudiants par an, se déroulant en alternance sur les deux sites partenaires ainsi qu'au sein d'une entreprise. Les objectifs scientifiques portent sur le conseil dans la réduction des pesticides, la transition énergétique, le maintien de la biodiversité et le respect de l'environnement. A l'issue de cette formation, les diplômés ont acquis des compétences leur permettant de trouver un emploi dans l'éco-conseil de la filière agricole.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de cette formation ainsi que les compétences visées sont clairement exposés, ces dernières figurent au sein de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cette LP a pour objectif de préparer les futurs diplômés à réaliser des diagnostics afin d'orienter les producteurs sur les plans techniques, énergétiques, environnementaux et économiques dans le respect des orientations du Ministère de l'Agriculture en matière de réduction des pesticides (25 % dans le cadre du plan éco phyto 2020 et 50 % dans celui du plan éco phyto 2025). Ils interviennent également dans le domaine de la valorisation et la promotion des produits d'origine agricole non alimentaires tels le chanvre et le lin ainsi que dans la gestion et valorisation de matières premières et déchets (méthanisation, compostage). Les diplômés pourront ainsi exercer leur activité d'éco-conseil auprès des producteurs agricoles et dans des collectivités territoriales. Les compétences acquises permettront par ailleurs à certains d'entre eux d'exercer en tant que producteurs.</p> <p>L'examen de la maquette pédagogique montre que les différentes unités d'enseignements (UE) ainsi que leurs contenus permettent d'acquérir les compétences visées. Les débouchés sont très bien explicités ainsi que le bassin d'emploi.</p>
Positionnement dans l'environnement

Cette LP se justifie pleinement au sein de la région Rhône-Alpes caractérisée par la très grande diversité de ses productions agricoles. L'élevage laitier domine, suivi par la viticulture et les élevages hors-sol et une exploitation sur trois écoule ses produits sous signe de qualité tels qu'Agriculture Biologique (AB), label Appellation d'Origine Protégée (AOP) ou Contrôlée (AOC). Selon le Ministère de l'Agriculture, le Rhône-Alpes est la première région pour le nombre d'exploitations en agriculture biologique et celles commercialisant en circuits courts.

La LP *Agronomie ECPA* s'intègre bien dans le champ de formations *Biologie, chimie, santé, STAPS* où elle côtoie la LP *Gestion des aménagements paysagers*. Ses partenaires professionnels sont nombreux ; coopératives (la Dauphinoise par exemple), chambre départementale d'agriculture de l'Isère et chambre régionale d'agriculture, le groupement de défense sanitaire (GDS), l'association agriculture biologique Isère-Ain-Savoie (ADABIO) ou encore l'Institut de l'élevage.

Au niveau régional, il existe la LP *Agriculture biologique conseil développement* de l'Université Clermont Auvergne dont la spécialisation orientée sur l'agriculture biologique limite la compétitivité avec la LP *Agronomie ECPA*. Au niveau national, deux LP portées par Montpellier Supagro, intitulées *Productions agricoles intégrées et enjeux environnementaux* et *Gestion agricole des espaces naturels ruraux* ont également été identifiées dans le secteur de l'agronomie. Cependant la spécialisation dans l'éco-conseil de la LP ECPA en fait son originalité par rapport aux autres LP.

Un lien avec la recherche est réalisé à travers l'intervention d'enseignants-chercheurs (EC) de deux laboratoires de recherche de l'UGA, le laboratoire d'Ecologie Alpine et l'Institut des géosciences de l'environnement.

La place du numérique se matérialise par l'utilisation de différents outils de type Moodle, Trello ou PearlTrees qui favorisent le travail en groupe ou la réalisation de MOOC (massive open online course).

Concernant l'international, rien de spécifique n'est proposé, aucun cours en anglais n'est dispensé, ce qui est très regrettable.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est bien définie, elle est précisée en début d'année aux étudiants : présentation de la maquette, éléments constitutifs des différentes UE ainsi que modalités de suivi et d'évaluations des apprentis, sites de formation pour chaque UE (Université, CFPPA). A noter l'existence d'une UE de 28 heures de mise à niveau permettant d'apporter une base scientifique commune à l'ensemble des étudiants.

La LP est constituée de 490 heures sur sept unités d'enseignements dont une UE est consacrée au projet tutoré (60 heures) et une autre concerne le stage en entreprise d'une durée de 38 semaines (formation par apprentissage), le tout totalisant 60 crédits ECTS. Il existe un livret électronique d'apprentissage permettant le suivi de l'acquisition des compétences.

L'ouverture de la licence à la formation continue se développe avec deux inscrits en 2018-2019.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'EC de l'UGA (36 %), d'enseignants du lycée agricole et du CFPPA La Côte-Saint-André (38 %) et de professionnels (26 %). Cette répartition est conforme aux recommandations concernant la répartition des enseignants dans le cas des LP (arrêté du 17 novembre 1999). Chacun des deux établissements a nommé un responsable de la formation. Les professionnels sont des agriculteurs, des agents des chambres d'agriculture ou des techniciens/conseillers d'entreprises spécialisées.

Les règlements des études (RDE) ainsi que les modalités de contrôle de connaissances (MCC) sont communiqués aux étudiants en début d'année via les sites de filières ou affichés en composantes. Ils définissent les règles de fonctionnement de la formation (par exemple, les modalités d'examen, publications des résultats...). La répartition des UE en fonction des semestres est précisée : nature, ETCS, coefficient ainsi que l'organisation du contrôle des connaissances pour les deux sessions (contrôle continu, examen terminal, pourcentage des épreuves et durée des épreuves).

Un comité de pilotage existe et est organisé deux fois par an. Il est composé des responsables de la formation des deux sites, de la directrice du CFPPA et de celle du CFA ainsi que d'un professionnel. Il n'y a pas de représentants d'étudiants. Des comptes-rendus figurent en annexe du dossier d'autoévaluation, ils portent sur, soit des bilans d'année, soit sur des aspects pédagogiques de la formation ou encore sur des questions financières liées à l'apprentissage.

Une plateforme met à la disposition des acteurs de la formation un jeu de données concernant le suivi des inscriptions et le taux d'insertions des diplômés. Une évaluation de la formation a été réalisée auprès des

étudiants de la promotion 2016-2017 ; le retour est globalement positif mais un certain nombre de points à améliorer a été souligné : mieux définir les objectifs de la formation, mieux expliciter les modalités de contrôles, optimiser la disponibilité des informations administratives et améliorer la préparation des outils de candidature. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement mais il devrait prochainement être mis en place.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits est en augmentation depuis 2016 et atteint actuellement 18-19, majoritairement apprentis. L'origine des étudiants est principalement des étudiants venant d'un brevet de technicien supérieur - agricole BTS-BTSA (entre 76-95 %), plus faiblement de deuxième année de licence (L2) *Biologie* (0-12 %) et exceptionnellement, de diplôme universitaire de technologie (DUT). Depuis 2015, le taux de réussite est de 100 %.

Le taux d'insertion professionnelle, en emploi/effectif, est variable selon les années et dépend fortement du nombre de répondants. Ainsi l'enquête à 30 mois indique que dans le cas de la promotion 2014-2015, pour 9/12 répondants 100 % sont en emploi avec des niveaux de salaires corrects. Une baisse de ce taux est à souligner depuis 2016 alors que le taux de poursuite d'études (25 %) tend à croître. Les poursuites d'études ne semblent pas être en master, cette information mériterait d'être mieux décrite. Les emplois sont majoritairement en lien avec le niveau et la spécialisation de la formation et toutes promotions confondues les diplômés s'insèrent généralement en région Rhône-Alpes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Objectifs de formation en constante évolution et conformes aux orientations du Ministère de l'Agriculture en matière de réduction des pesticides.
- Formation par apprentissage avec une insertion professionnelle correcte.
- Augmentation des demandes en formation continue.

Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Poursuite d'études en augmentation au cours des années et aucune concrétisation de demande de validation des acquis de l'expérience (VAE).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il s'agit d'une formation de qualité dont les objectifs sont en adéquation avec les préoccupations environnementales et sociétales actuelles. Elle est également bien adaptée au contexte agroéconomique de la région Rhône-Alpes. Cependant la mise en place d'un conseil de perfectionnement est indispensable pour permettre de clarifier les objectifs de la formation auprès des étudiants et d'améliorer son organisation globale ainsi que son fonctionnement (modalités de contrôle, informations administratives).

Une réflexion mérite d'être menée avec les responsables du niveau L2 sur les possibilités de mise en place de dispositifs ayant pour but d'accroître la diversité d'origine des étudiants (stages en entreprise agricole, module spécifique, etc.).

Enfin, l'augmentation des poursuites d'études à l'issue de la formation est une préoccupation, il y a lieu de comprendre pourquoi elle tend à s'accroître ces dernières années au dépend de l'insertion professionnelle. A cet effet, il conviendrait, en lien avec l'APECITA (Association pour l'emploi des cadres ingénieurs et techniciens pour l'agriculture), de vérifier que les emplois visés correspondent bien au potentiel d'emploi actuel.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE AMENAGEMENT PAYSAGER : CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Aménagement paysagers, parcours Gestion des aménagements paysagers, développement durable et biodiversité* (GAPDDB) est portée par l'Université Grenoble Alpes (UGA) en partenariat avec le Centre de formation professionnelle et promotion agricole (CFPPA) du lycée agricole de Saint-Ismier (Isère). Le Centre de formation d'apprentis (CFA) Formasup Isère, Drôme, Ardèche est également partenaire de cette formation. Les objectifs scientifiques portent sur la préservation de l'environnement, l'intégration du paysage urbain et la biodiversité. En termes de débouchés professionnels, la LP permet aux étudiants de pouvoir intégrer des bureaux d'études, des collectivités territoriales, des entreprises de paysages ainsi que des structures liées à la valorisation de domaines historiques. Les métiers exercés seront conseiller-assistant de chef de projet, chargé d'appel d'offres ou chef de chantier.

Il s'agit d'une formation initiale par apprentissage impliquant les deux sites de formation, UGA et CFPPA.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de formation, les compétences attendues de la part des étudiants ainsi que les métiers auxquels peuvent prétendre les diplômés sont clairement exposés par l'établissement dans le document d'autoévaluation ainsi que dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) jointe au dossier. Il s'agit de former des professionnels ayant des compétences leur permettant d'exercer des métiers en lien avec la gestion des espaces verts, jardins et parcs, le conseil et l'assistance technique dans des bureaux d'études ou des collectivités territoriales. Ils peuvent prétendre également aux métiers liés à la gestion et la valorisation touristique du domaine paysager. La prise en compte du développement durable et du maintien de la biodiversité sont très présents tout au long de la formation.

Les contenus des différentes unités d'enseignements (UE) réparties en trois blocs : analyse paysagère, gestion des espaces végétalisés, périphérie professionnelle auxquelles s'ajoutent projet tutoré et stage, permettent d'acquérir les compétences visées.

Cette formation répond parfaitement aux différentes orientations fixées par le gouvernement en matière de préservation de l'environnement et de la biodiversité ainsi que celles concernant la réglementation sur l'utilisation des pesticides (loi LABBE).

Positionnement dans l'environnement

Cette formation qui se positionne après un niveau bac+2 (deuxième année de licence *Biologie* ou *Sciences de la vie et de la Terre* (SVT), diplôme universitaire de technologie (DUT) en biologie, brevet de technicien supérieur (BTS) *Aménagement paysager* ou *Gestion et protection de la nature ou horticole*) intègre donc parfaitement le champ de formations *Biologie, chimie, santé, STAPS*. Elle permet théoriquement aux étudiants issus de deuxième année de licence (L2) ou de troisième année de licence (L3) de proposer leur candidature. Cependant, cette formation étant proposée en alternance, il est très difficile, aux étudiants issus de l'université d'être, sans expérience professionnelle, recrutés en apprentissage. L'origine des étudiants intégrant la formation mériterait d'ailleurs d'être éclaircie, il semblerait que le public soit principalement issu de BTS et très faiblement d'un cursus licence de l'UGA.

Au niveau régional, cette LP est associée avec le CFPPA du lycée agricole de Saint Ismier mais le nombre d'étudiants issus de L2 n'est pas spécifié.

A l'échelon national, il existe d'autres LP *Aménagement paysager* réparties au sein des différentes régions françaises (une dizaine) mais aucune avec la spécificité « biodiversité », ajoutée à la LP GAPDDB en 2016 (ce qui a permis de doubler les effectifs et d'atteindre un nombre d'inscrits de 22 en 2018).

Des formations proches sont également répertoriées en Suisse avec conventions régulièrement signées entre les établissements partenaires.

Si, au niveau national, de nombreux secteurs économiques et environnementaux prennent en compte le domaine du paysage (grands pôles urbains, collectivités, grandes sociétés...) et font appel à des bureaux d'études et entreprises paysagères on peut regretter l'absence de connaissance du potentiel d'emplois de niveau II au niveau régional.

Toutefois, les responsables, formateurs et étudiants de cette LP participent à des salons sur l'innovation et le développement comme le salon international PAYSALIA, et adhèrent à différents organismes et réseaux tels que « Plante et Cité » et « HORTIS », par exemple.

Organisation pédagogique

La LP GAPDDB s'appuie sur une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs de l'UGA (25 %), d'enseignants du CFPPA et du lycée agricole de Saint Ismier (40%) et de professionnels (35 %) issus, essentiellement, d'entreprises paysagères, de bureaux d'études et de collectivités. Cette répartition est conforme aux préconisations concernant la répartition des enseignants dans le cas des licences professionnelles.

Il s'agit d'une formation par apprentissage (le calendrier de l'alternance est connu) qui comporte 555 heures d'enseignements avec une remise à niveau conséquente (60 heures) adaptée en fonction de l'origine des étudiants. Elle est organisée en quatre UE, deux en lien avec la formation professionnelle (périphérie professionnelle, projet tutoré de 60 heures, mission en entreprise de 35 semaines) et deux spécialisées (analyse paysagère, gestion des espaces végétalisés). Les interventions ont lieu sur les 2 sites partenaires de cette formation, l'UGA et le CFPPA. A noter l'existence d'une semaine d'intégration à chaque rentrée.

La démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible, en augmentation depuis 2016 et concerne chaque année deux à trois dossiers, soit 10 % de la promotion. Des demandes de formation continue sont également déposées mais simplement 20 % aboutissent en raison des contraintes administratives.

Des enseignants-chercheurs issus des différents laboratoires grenoblois sont impliqués dans cette formation. Par ailleurs, la licence professionnelle adhère à « Plante et Cité », organisme national d'études et d'expérimentation spécialisé dans les espaces verts et le paysage. Elle a également intégré en 2019 le réseau de professionnels « HORTIS », association nationale et internationale de professionnels du paysage, privés et publics, qui organise régulièrement des congrès.

La place du numérique au sein de la formation est classique avec l'accès à un intranet. Celle de l'international dans l'organisation pédagogique est illustrée par des interventions de conférenciers en anglais sur des sujets spécifiques et la signature de conventions de stage avec des entreprises suisses.

Des dispositifs sont proposés pour les personnes en situation de handicap et les sportifs de haut niveau mais il

n'est pas spécifié s'ils sont utilisés.

Pilotage

La formation étant répartie sur les sites des deux partenaires (UGA et CFPPA) auxquels s'ajoutent les entreprises puisqu'il s'agit d'une formation par apprentissage, un responsable de la formation est nommé pour chacun d'entre eux.

Une commission de recrutement, une commission pédagogique, un comité de pilotage et un conseil de perfectionnement ont été mis en place. Ils sont composés principalement d'enseignants de l'UGA et du CFPPA.

La composition ainsi que les prérogatives de chacun des comités et des commissions sont bien explicitées au sein du document d'autoévaluation. Toutefois, la présence des maîtres d'apprentissage et des professionnels (intervenant dans la formation ou non) n'est pas indiquée, notamment au sein du comité de perfectionnement. De même, la distinction entre comité de pilotage et conseil de perfectionnement n'est pas très claire. Les professionnels interviennent toutefois dans le jury de délibération à la fin de chaque semestre.

Une plateforme sur le suivi des inscriptions, de la réussite, du devenir et de l'insertion des étudiants ainsi que de l'évaluation de la formation est à disposition pour les acteurs de la LP GAPDDB. C'est un outil valorisé lors du conseil de perfectionnement et par le comité de pilotage.

Les étudiants participent à l'évaluation de la formation. Ainsi, suite à une enquête menée auprès des étudiants, la formation a obtenu la note de 7,5-7,8/10.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits a augmenté depuis 2016 suite à l'intégration de la spécialité *Développement durable et biodiversité* avec en moyenne 20 étudiants inscrits, 22 pour la promotion 2018-2019. Le taux de réussite déclaré est proche de 100 %, avec exceptionnellement un étudiant qui n'est pas admis (cas des promotions 2014-2015 et 2017-2018).

Le taux d'insertion professionnelle, également déclaré, est en moyenne de 85 % (92 % pour la promotion 2016-2017) avec majoritairement des emplois en adéquation avec la spécialité et le niveau de formation. Il ne semble pas avoir, sauf cas isolés, de poursuites d'études.

Cependant, faute de statistiques sur plusieurs années (chiffres connus ; uniquement pour les sortants 2017), il est difficile de porter une appréciation objective sur les résultats d'insertion professionnelle de cette licence professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation par apprentissage avec bonnes complémentarités entre établissements, professionnels et entreprises.
- Augmentation des demandes VAE et de formation continue.
- Mise en place d'une semaine d'intégration et de mise à niveau.

Principaux points faibles :

- Absence de données fiables sur l'insertion professionnelles (seuls sont connus les chiffres de 2017).
- Origine des étudiants peu diversifiée (promotions composées essentiellement de BTS).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il s'agit d'une formation par apprentissage, certainement de qualité, mais qui ne peut être confirmée à ce stade en raison de l'absence de données précises de l'insertion professionnelle sur plusieurs années (taux d'insertion et métiers exercés). Il conviendra par conséquent d'être très attentif à l'évolution des métiers dans le domaine du paysage, notamment en ce qui concerne l'adéquation entre les objectifs de la formation et les compétences actuelles et futures attendues. A cet effet, des échanges avec les représentants régionaux de l'UNEP (Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage) et de l'APECITA (Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens pour l'agriculture) sur l'évolution qualitative et quantitative des métiers de niveau II dans le domaine du paysage est très souhaitable.

Une réflexion concernant la mise en place de dispositifs particuliers, par exemple stages en entreprises en cursus L, faciliterait probablement l'obtention de contrats d'apprentissages par des étudiants issus de parcours autres que les brevets de technicien supérieur agricoles (BTSA) et améliorerait ainsi la diversité d'origine des étudiants.

Enfin des possibilités de mutualisation avec la LP *Agronomie* seraient à étudier.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE ANIMATION, GESTION ET ORGANISATION DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Établissement : Université Grenoble Alpes - UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives* (AGOAPS) a pour objectif de former des cadres dans le domaine de la gestion et du développement de structures aquatiques, accueillant des publics diversifiés. En lien avec l'Ecole régionale de formation en activités de la natation (ERFAN) Auvergne Rhône-Alpes, elle dispense également le titre de maître-nageur sauveteur, tant à des étudiants en formation initiale qu'en formation continue. La formation, proposée à Grenoble, s'inscrit dans un contexte local. Cette formation est adaptée aux étudiants en situation spéciale (sportifs de haut niveau, salariés, étudiants en situation de handicap), elle est aussi ouverte à la formation continue.

ANALYSE

Finalité

L'objectif de cette formation est de former des cadres polyvalents des structures aquatiques (à la fois gestionnaires de structure et animateurs). Cela se concrétise par la mise en place d'une pédagogie par compétences, articulée autour des trois compétences-clés suivantes : « organiser, gérer et optimiser une structure aquatique » ; « concevoir, animer et réguler en toute sécurité un projet et des séances de pratiques aquatiques de loisirs, bien-être, santé et entretien » ; « concevoir, animer et réguler en toute sécurité un projet et des séances d'enseignement de la natation ».

L'obtention du titre de maître-nageur sauveteur (MNS), est liée à un partenariat avec l'Ecole régionale de formation en activités de la natation (ERFAN) Auvergne Rhône-Alpes, dont plusieurs formateurs interviennent dans cette licence professionnelle. C'est une attente forte des employeurs de la région attestée par le taux d'employabilité des diplômés (82 % un an après le diplôme).

Une réflexion est actuellement en cours quant à l'ouverture de ce diplôme vers les métiers du thermalisme, ce qui paraît pertinent, pour ouvrir de nouvelles perspectives d'emploi et d'insertion des diplômés dans l'environnement local, mais aussi pour agrandir le vivier de candidats et l'attractivité de la licence. En effet, la licence professionnelle a été fermée en 2018, pour des raisons de recrutement insuffisant notamment, et n'ouvrira à partir de 2020 que tous les deux ans.

Positionnement dans l'environnement

La présence d'une licence professionnelle AGOAPS à Grenoble s'inscrit dans un contexte national présentant seulement neuf licences équivalentes. Grenoble est le seul site de la région Auvergne Rhône-Alpes, et fait partie, avec Montpellier et Corte, des trois seules formations du quart sud-est de la France ce qui paraît justifier son existence, bien que cela ne se traduise pas par un recrutement important. Aucun partenariat international n'existe pour cette formation spécifique à la France du fait de la réglementation nationale des activités aquatiques.

La place de la recherche dans ce diplôme n'est pas significative, ce qui est souvent le cas dans une licence professionnelle, mais renvoie aux connaissances disciplinaires permettant aux étudiants de construire leur intervention en stage.

L'articulation de la formation avec les partenaires socio-économiques paraît satisfaisante (ERFAN, Education nationale notamment, milieu du sport-handicap également). Le lien avec les structures privées partenaires (centres nautiques notamment), de même qu'avec les structures municipales, n'est en revanche pas détaillé dans le dossier, malgré leur importance en tant que lieux de stage pour les étudiants.

Organisation pédagogique

Cette formation comporte des enseignements généraux : gestion, sociologie, etc. pour un total de 170 heures et des enseignements spécifiques : techniques d'intervention, diagnostic d'une structure, etc. pour 190 heures. Un projet tutoré (120 heures) et un stage de 400 heures, répartis pour moitié en « intervention » et pour moitié en « gestion ». L'importance du projet tutoré et du stage dans la formation est pertinente. La logique de l'alternance entre le temps d'enseignement et le temps professionnel paraît satisfaisante de ce point de vue. Pour certaines unités d'enseignement transversales (Outils et langages, Sécurité en milieu aquatique, Connaissances des pratiques d'entretien physique et de la gestion des groupes), les enseignements sont regroupés avec le parcours *Entraînement sportif* de la troisième année de la licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) ce qui semble intéressant d'un point de vue matériel (mutualisation), mais également d'un point de vue pédagogique.

Les étudiants ayant un statut particulier sont pris en compte comme dans l'ensemble des formations de l'Université Grenoble Alpes (UGA).

Le recrutement des étudiants est varié, mêlant étudiants de deuxième année de STAPS, étudiants en reprise d'études, étudiants issus du parcours *Activités physiques adaptées - santé* (APA-S), etc. Une commission pédagogique existe et permet d'adapter la formation aux étudiants en reprise d'études, ou salariés ou déjà titulaires d'une licence. Les étudiants formulant une demande de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), souvent issus de l'ERFAN, sont nombreux à obtenir un aménagement, sans que le stage ne soit concerné par celui-ci. La mise en stage des étudiants montre une proximité de ces lieux avec Grenoble, ce qui permet un meilleur suivi de la part des enseignants.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de même que le supplément au diplôme (délivré à la demande des étudiants) sont des éléments intéressants et utiles, sur lesquels s'appuient les enseignants pour structurer les enseignements. Le supplément au diplôme permet aussi une meilleure reconnaissance de ce diplôme au niveau européen.

Les plateformes numériques de l'UGA sont utilisées dans ce diplôme, de même que les ressources numériques de l'UFR des STAPS, sans que le dossier ne précise pourtant réellement comment le numérique est envisagé dans la formation (par exemple, utilisation de la vidéo, logiciels spécifiques, etc.). Plus globalement, la place de l'innovation pédagogique, n'est pas réellement détaillée. Une utilisation plus importante des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) pourrait être un plus dans cette formation.

La forme des évaluations correspond aux compétences travaillées et comporte examen final et contrôles continus, ceux-ci ne comptant pas pour plus de 50 % de la note finale.

Pilotage

L'équipe d'enseignement est composée de 20 intervenants, dont 55 % de professionnels (dont 24 % de l'ERFAN), 29 % d'universitaires et 16 % de personnels non statutaires. La répartition des horaires entre les intervenants professionnels et universitaires n'est pas précisée, cependant le détail des horaires assurés par chaque enseignant est fourni en annexe, ce qui fait apparaître une participation supérieure à 50 % pour les intervenants

professionnels. La diversité des enseignants et des vacataires permet une bonne complémentarité. Les relations avec l'ERFAN paraissent stables et bien pensées. La place des enseignants titulaires mériterait d'être consolidée en regard du pilotage du diplôme.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement de la licence, mais une commission pédagogique se réunissant deux fois par an, composée de représentants étudiants, de représentants de l'ERFAN, d'un professionnel et de l'enseignante chargée du diplôme.

L'évaluation de la formation par les étudiants existe et se fait, depuis 2018, en interne à la formation. La mise en place formelle d'un conseil de perfectionnement permettrait de mieux prendre en compte ces retours d'expérience et de proposer des perspectives d'évolution pour cette formation.

Résultats constatés

Les effectifs de cette licence professionnelle sont faibles (7 en 2014-2015, 11 en 2015-2016, 9 en 2016-2017, 14 en 2017-2018), ce qui amène aujourd'hui l'Université à proposer une ouverture tous les deux ans. Il est actuellement difficile d'apprécier les effets de cette décision quant à l'évolution des effectifs et la pérennisation de la licence.

Du fait de cette faiblesse des effectifs et de leur relative volatilité d'une année sur l'autre, les pourcentages de réussite ne sont pas réellement significatifs, même s'ils montrent une réussite légèrement supérieure à 80 % sur les quatre ans d'ouverture.

Le suivi des diplômés s'effectue au niveau de l'observatoire de l'Université. Un suivi plus ciblé, au niveau de la licence elle-même, serait sans aucun doute plus pertinent. Un retour d'expérience de ces diplômés pourrait permettre une optimisation des contenus et renforcer l'attractivité de cette formation et améliorer ainsi le recrutement qu'il importe de stabiliser afin de pérenniser cette formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation répondant à un besoin socio-économique.
- Mise en place d'une démarche pédagogique par compétences.
- Nombreux enseignants professionnels et partenariat avec l'ERFAN.

Principaux points faibles :

- Difficultés d'attractivité, fragilité des effectifs malgré un périmètre de recrutement relativement grand.
- Innovation pédagogique peu développée.
- Absence de conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette licence professionnelle est intéressante du point de vue de son insertion dans l'environnement socio-économique et de sa finalité qui semble justifiée. Cependant elle apparaît fragile du fait d'effectifs faibles. Une meilleure communication et un élargissement de ses débouchés pourraient permettre de stabiliser cette formation en augmentant son attractivité et ses effectifs. L'ouverture une année sur deux, à elle seule, ne permettra sans doute pas d'y arriver. En revanche, comme le propose sa responsable, cette formation gagnerait à s'ouvrir aux métiers du thermalisme qui sont fortement présents dans la région sud-est. Cela lui permettrait d'élargir son vivier de recrutement et d'ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles. Un suivi plus précis des diplômés permettrait aussi d'optimiser les finalités de cette licence, le suivi réalisé par l'observatoire de l'UGA est certes important, mais n'est pas assez informatif de ce point de vue. Par ailleurs, le pilotage de la formation pourrait également être consolidé : mise en place effective d'un conseil de perfectionnement, participation plus importante des enseignants de l'UFR des STAPS à l'organisation de la licence, etc.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Bio-Industries et biotechnologies* (LP-B2), parcours *Bioanalyses et bioprocédés*, de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est une licence professionnelle (LP) par apprentissage. Existant depuis 2012, elle vise à former des techniciens supérieurs, assistants ingénieurs pluridisciplinaires dans les domaines de la production, de l'utilisation de molécules biologiques et de l'analyse à haut-débit. Elle est répartie sur 14 semaines d'enseignement au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) de pharmacie de l'UGA. Elle compte 446 heures de présentiel, dont 160 heures de travaux pratiques (TP), incluant un projet collectif de 40 heures, auquel s'ajoute un stage en entreprise. Sa capacité d'accueil en apprentissage est de 12 étudiants.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la LP-B2 par apprentissage sont clairement présentés et les unités d'enseignements (UE) présentées permettent a priori de les atteindre. La formation vise à développer les compétences professionnelles nécessaires à l'insertion professionnelle, comme par exemple l'UE Connaissances du milieu professionnel. Si les compétences transversales essentielles sont bien présentes, leur volume exact est difficile à apprécier, une part étant intégrée dans l'UE Gestion de protocoles, réalisée en projets collectifs, dont le déroulé n'est pas explicité clairement. La formation est en adéquation avec les missions types des emplois visés qui sont bien explicités dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation permet une insertion professionnelle directe au niveau licence en tant que technicien supérieur et assistant ingénieur. Le niveau d'ingénieur revendiqué dans le dossier paraît cependant optimiste pour une licence professionnelle. Les débouchés professionnels constatés sont conformes aux attentes de la formation.
Positionnement dans l'environnement
La place de la formation à l'échelon national, régional ainsi que dans l'offre globale de l'UGA n'est pas présentée, même s'il ne semble pas y avoir de concurrence forte avec d'autres formations de ce type, les étudiants étant originaires de toute la France. Le lien avec la recherche est fort, ce qui n'est pas toujours le cas des licences professionnelles. Cela se traduit par un pourcentage élevé (70 %) d'enseignants-chercheurs (EC) ou de chercheurs intervenant dans la formation ainsi que par un très fort appui sur le riche tissu technologique du bassin grenoblois, avec notamment le pôle de compétitivité international sur les micro- et nano-biotechnologies.

Il est dommage que le dossier ne précise pas l'existence éventuelle de partenariats formalisés avec les industriels. Un tiers des intervenants de la formation est issu de ce milieu et des entreprises accueillent des apprentis, ce qui est un atout indéniable. La coopération à l'international n'est pas du tout mentionnée dans le dossier.

Organisation pédagogique

La LP-B2 s'articule sur deux semestres et comprend un seul parcours sans option, ce qui est logique pour un effectif restreint de douze étudiants environ. L'alternance se déroule sur un rythme d'une semaine d'enseignements suivie de trois semaines en entreprise, avec 14 semaines d'enseignement en tout. Les enseignements se font en présentiel et comprennent 10 UE affectées de crédits ECTS qui ne semblent pas toujours pertinents au regard des volumes horaires réalisés, par exemple, UE Bioproduction avec 64 heures (6 crédits ECTS) versus UE Automatisation, robotique et processus à haut débit avec 59 heures, (3 crédits ECTS). L'éthique semble abordée dans l'UE Sécurité, normes, qualité et éthique, mais un volume de 36 heures pour l'ensemble paraît peu. La formation peut accueillir un maximum de deux étudiants souhaitant reprendre leurs études dans le cadre d'un contrat de professionnalisation et peut être obtenue après une validation des acquis de l'expérience (VAE). Comme pour toutes les formations de l'UGA, les étudiants peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques en fonction de leur situation particulière (handicap, sportif ou artiste de haut niveau, étudiants engagés) et se traduit par l'établissement d'un contrat pédagogique. La professionnalisation est naturellement présente avec d'une part l'apprentissage et, d'autre part, les UE de compétences transversales professionnalisantes, les travaux pratiques réalisés en laboratoire de recherche ou directement sur site, des visites en entreprise ainsi que l'UE Gestion de Protocoles. Le projet réalisé dans le cadre de cette unité d'enseignement n'est pas décrit (nombre d'étudiants par groupe, type de sujet, partie présentielle, etc.). Il est seulement précisé que les étudiants effectuent 35 heures dans l'année de présence à l'université, hors volume de la maquette officielle, pour pouvoir travailler en groupe. Par contre, il n'est pas fait mention de projet tutoré en tant que tel ce qui est contraire à l'arrêté du 17 novembre 1999. Les étudiants sont classiquement suivis par un maître d'apprentissage et un tuteur universitaire. Les compétences acquises sont bien décrites dans la fiche RNCP fournie et en cours de modification par l'UGA. La délivrance du supplément au diplôme fait actuellement l'objet d'une demande personnelle de l'étudiant mais devrait se généraliser en 2019 ; il n'est pas précisé si celle-ci est délivrée par la composante de rattachement ou la direction de la LP. Les étudiants bénéficient d'outils leur facilitant notamment la recherche de stages ou d'alternance. Le stage est classiquement évalué par un rapport et une soutenance, plus une note donnée par le maître d'apprentissage. Le numérique est présent au travers de l'utilisation de plateformes classiques et de salles informatiques comme il est maintenant d'usage. Par contre, le livret de suivi de l'apprenti est désormais en version électronique. Certains enseignements se feraient en pédagogie inversée, mais aucune information n'est donnée ni sur les UE ni sur le volume d'enseignement potentiellement concerné. L'international est limité à 24 heures d'enseignement d'anglais ce qui est fréquent en LP. L'ouverture internationale de la formation est quasi-inexistante, puisqu'un seul terrain de stage a été proposé à l'étranger sur les cinq dernières années.

Pilotage

L'équipe pédagogique est assez importante et composée de 49 membres, avec environ 50 % d'EC, dont un tiers sont rattachés à d'autres UFR que l'UFR de pharmacie, et 50 % de professionnels du domaine de la LP-B2. Il est dit que ces extérieurs assurent 25 % des enseignements ; cette proportion est difficile à apprécier compte tenu que la somme des heures, près de 1000, affichées dans le dossier pour l'ensemble des intervenants de l'UGA et personnes extérieures dépassent très largement le volume de 490 heures de la maquette. Certains extérieurs interviennent depuis l'ouverture de la formation et l'un d'eux est responsable d'UE. Des réunions plus ou moins fréquentes ont lieu dans le cadre d'un comité de pilotage (Copil) et d'un conseil de perfectionnement. Le Copil, réuni une à deux fois par an, implique le responsable pédagogique, un industriel impliqué dans la LP, des administratifs représentant la scolarité et la formation continue et par alternance. Il s'intéresse plus à l'organisation générale des LP qu'au fonctionnement et contenu de la formation en elle-même. L'adéquation du contenu avec la finalité de la formation est examinée tous les deux ans par le conseil de perfectionnement. Il réunit les responsables de la formation, des UE de la LP, des deuxièmes années, des troisièmes années, masters, brevets de technicien supérieur (BTS), un étudiant délégué plus des professionnels du secteur. Enfin, une réunion annuelle des responsables d'UE avec les représentants de la scolarité étudie les axes d'amélioration. Ces derniers prennent également en compte les évaluations des enseignements réalisées par les étudiants une fois par an et analysées par le responsable pédagogique. Une autoévaluation de la formation est également réalisée par l'observatoire des formations qui met à disposition un certain nombre de ressources, dont l'évaluation des formations par les diplômés et les conditions d'études des étudiants. Il y a donc un pilotage sérieux a priori mais aucun compte rendu de réunion n'est fourni ni d'exemple d'amélioration issue de ces réunions. L'évaluation de la LP par les étudiants est bien réalisée tous les ans, mais les évolutions qui ont pu en

être tirées ne sont pas données. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont classiques comprenant du contrôle continu, des examens terminaux (écrits et/ou oraux), et travaux pratiques (TP) si besoin, pour chaque UE. La délivrance des crédits se fait par UE et le diplôme est obtenu selon la double moyenne propre aux LP. Mais en l'absence de projet tutoré, la double moyenne ne fait référence qu'au stage et non au bloc stage et projet tutoré ce qui n'est pas conforme. Les compétences acquises sont résumées dans la fiche RNCP. Le portefeuille des compétences est évoqué au niveau de l'UGA mais ne semble pas être utilisé pour la LP-B2. Le supplément au diplôme, dont il est dit facultatif, n'est pas fourni dans le dossier. Les modalités de recrutement sont bien décrites ainsi que certains dispositifs favorisant la réussite des étudiants, comme une semaine de remise à niveau positionnée en tout début d'année.

Résultats constatés

L'effectif moyen sur les cinq dernières promotions (2015-2016 à 2018-2019) est de 11, soit moins que les 12 places prévues. Cela peut s'expliquer par la difficulté à trouver un maître d'apprentissage. Trois promotions ont atteint 13 étudiants et 4 comptaient aussi des contrats de professionnalisation et/ou de la formation continue. La majorité des étudiants proviennent de formations de type BTS, surtout *Anabiotech*, et quelques-uns de licence. Sur ces promotions, le taux de réussite de 100 % est ainsi excellent. Le suivi des diplômés est assuré un an et deux ans après l'obtention du diplôme respectivement par les enquêtes internes de l'observatoire des formations de l'UGA et par les enquêtes nationales. Bien que cette formation soit ouverte depuis 2012, il est regrettable que le dossier fournisse et analyse le suivi des diplômés sur deux promotions seulement. Les résultats de la promotion 2015-2016 montrent un taux d'insertion à deux ans des 10 répondants, sur 13, de 100 % à un niveau correspondant aux objectifs de la LP. En 2016-2017, à un an, parmi les 9 répondants sur 13 diplômés, 7 sont en emploi et 2 sont en poursuites d'études en master. Ces résultats très partiels sont encourageants mais ne permettent pas de juger réellement la qualité des débouchés de la LP-B2, les types de métiers n'étant pas renseignés dans le dossier. Les enquêtes de satisfactions des étudiants donnent une note de 8,3/10 pour la promotion 2015-2016 (6 étudiants) et de 6,7 en 2016-2017 (13 étudiants) ce qui est mitigé.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation fortement adossée à l'environnement industriel et à la recherche du même domaine.
- Excellent taux de réussite.
- Equipe pédagogique conséquente composée pour moitié d'enseignants universitaires et de professionnels du monde de l'entreprise.
- Formation exclusivement par apprentissage.

Principaux points faibles :

- Absence de projet tutoré en contradiction avec l'arrêté du 17 novembre 1999.
- Pilotage complexe.
- Suivi des diplômés non renseigné sur les types de métiers occupés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP-B2 de l'UGA est une bonne formation qui mérite de perdurer. La forme des enseignements n'est pas toujours en adéquation avec l'arrêté LP (projet tutoré) et devrait être modifiée en conséquence. Certaines compétences transversales devraient être mieux mises en avant, le dossier ne permettant pas toujours de bien les évaluer. Le pilotage avec trois types de réunions sur des périmètres différents paraît bien compliqué pour une formation à aussi faibles effectifs et un seul parcours. Il conviendrait de le simplifier en regroupant le fonctionnement du Copil et du conseil de perfectionnement actuel en un conseil de perfectionnement unique regroupant l'ensemble des membres de ces deux instances, avec un rythme de réunion annuel a minima. Une analyse plus fine des types de métiers occupés par les diplômés aurait permis de mieux apprécier le suivi des diplômés, même si la formation semble être en adéquation avec les besoins du marché.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE CHIMIE ANALYTIQUE, CONTROLE, QUALITE, ENVIRONNEMENT

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement* est ouverte en formation initiale, à l'apprentissage, en alternance et en formation continue. Elle propose un parcours unique *Chimie analytique et instrumentale* (LP CAI). Elle a pour objectif de former des professionnels de niveau assistant-ingénieur possédant une culture étendue en chimie analytique et une maîtrise des techniques avancées dans les différents domaines faisant appel à l'analyse instrumentale. Les enseignements sont dispensés au sein du département chimie de l'Institut Universitaire de Technologie-1 (IUT1) de l'Université Grenoble Alpes (UGA).

ANALYSE

Finalité
<p>L'objectif de la licence professionnelle <i>Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement</i> est de former des professionnels de niveau assistant-ingénieur possédant la maîtrise de techniques instrumentales dans tous les domaines (environnement, chimie, matériaux). Elle a également pour but de former des techniciens supérieurs polyvalents maîtrisant les techniques analytiques, le traitement d'échantillons variés, des notions approfondies de production et pouvant assurer la maintenance des appareillages.</p> <p>Les métiers visés sont multiples : responsable d'équipe, responsable de projet ou responsable de laboratoire dans les métiers de l'analyse et du contrôle, du suivi de production, de la recherche et développement dans tous les domaines d'activités de la chimie et de l'environnement.</p> <p>Comme en atteste les relevés de conclusions du conseil de perfectionnement, la formation répond aux exigences du référentiel national de compétences professionnelles.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP CAI se distingue des nombreuses autres licences professionnelles de chimie analytique présentes au niveau national par une spécificité propre concernant la délivrance de compétences dédiées à la maintenance des appareillages.</p>

La LP CAI, ouverte en alternance, est réalisée en lien avec le monde socioprofessionnel (par exemple, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives CEA Grenoble, PATHEON France, FerroPem, ARKEMA, Rhodia, etc.) qui intervient à divers niveaux de la formation : tutorat entreprise, participation aux soutenances, participation aux jurys. Les projets tutorés (100 heures) sont adossés à la recherche et semblent être principalement proposés par les laboratoires de recherche publics partenaires. Les étudiants bénéficient, à titre d'exemple, d'une formation sur des appareillages de pointe de la plate-forme analytique financés grâce à l'IDEX (Initiatives d'excellence) et utilisés par les chercheurs.

Fortement ancrée au niveau territorial, la LP CAI a néanmoins dans le cadre des échanges avec l'Université de Belo Horizonte, accueilli une étudiante brésilienne qui a validé 30 crédits ECTS.

Organisation pédagogique

Avec un flux de 11 à 17 étudiants par an depuis 2015, la LP CAI est proposée principalement en formation par alternance au rythme de trois semaines en entreprise et deux semaines à l'université.

La formation est composée de huit unités d'enseignement (UE) obligatoires subdivisées en modules et qui sont réparties suivant un volume horaire de 272 heures de cours, 216 heures de travaux pratiques (TP), 100 heures de projets tutorés (avec un taux d'encadrement de 50 %) et 35 semaines de stage en entreprise. Les unités d'enseignements proposées (UE Prélèvements et traitements des échantillons ; UE Techniques analytiques, UE Technologie de l'appareillage- dysfonctionnements et maintenance, etc.) permettent d'acquérir les connaissances et compétences attendues pour les métiers visés. Les industriels présents lors du dernier conseil de perfectionnement ont validé de nouveau la pertinence du contenu des enseignements.

L'évaluation de l'acquisition des connaissances des UE se fait par des contrôles continus réguliers et examens terminaux. Les UE cœur de métier et UE transverses sont créditées de 4, 8 ou 10 crédits ECTS suivant un volume horaire présentiel cohérent (4 crédits ECTS pour 25 heures de présentiel comme par exemple pour l'UE spécifique Maintenance, 8 crédits ECTS pour environ 60 à 70 heures et 10 crédits ECTS pour l'UE Techniques analytiques de plus de 100 heures). L'articulation, le déroulement entre les UE, et les périodes d'entreprise n'apparaissent néanmoins pas clairement pour les étudiants en formation initiale et en alternance. Pour les étudiants en formation initiale, les périodes sans enseignement sont consacrées au projet tutoré ou au stage.

La LP CAI se démarque de ses concurrentes par l'unité d'enseignement intitulée Technologie de l'appareillage, dysfonctionnement et maintenance mais peine à recruter un intervenant professionnel spécialisé dans la spectrométrie atomique de pointe ce qui serait un plus.

Compte tenu de l'hétérogénéité des étudiants, des dispositifs de remise à niveau ou accompagnements particuliers ont été mis en place afin de d'homogénéiser leur socle de connaissances.

Les étudiants en situation particulière (sportifs, salariés, personne en situation de handicap, femmes enceintes) peuvent bénéficier d'aménagement spécifique propre à chaque cas.

Il est également possible d'intégrer la LP CAI après validation des acquis de l'expérience (VAE) : en 2016 et en 2018, deux personnes ont bénéficié de ce dispositif de formation continue.

Les étudiants inscrits en LP CAI bénéficient du club des entreprises créé par les deux IUT grenoblois, du forum des entreprises avec mises à disposition des offres de stages, d'alternance ou d'emploi pour les futurs alternants.

Les étudiants ont accès à de nombreux services numériques via l'intranet étudiant (LEO) et par le biais de la plateforme pédagogique, ils peuvent bénéficier de certaines méthodes de pédagogie innovante, comme par exemple un jeu sérieux "WinFirme" développé pour présenter les notions essentielles de la connaissance de l'entreprise. Ils disposent également d'espaces de travail collaboratifs modernes et conviviaux.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de trois professeurs agrégés (PRAG), un enseignant PAST (professeur associé à temps partiel) de section CNU (conseil national des universités) 62 (énergétique, génie des procédés), un maître de conférences de section CNU 62 et deux personnels IATSS (ingénieurs, administratifs, techniques sociaux et de santé) de l'UGA. Aucun enseignant de la section CNU 31 Chimie théorique, physique, analytique n'est présent dans la composition de l'équipe pédagogique présentée. Les 13 autres intervenants sont des intervenants extérieurs dont près de 30 % sont des spécialistes dans le domaine de l'analyse chimique et de la maintenance.

Les intervenants extérieurs représentent près de la moitié des effectifs (48 %) de l'équipe enseignante au côté du contingent enseignant (professeurs agrégés) ou enseignants-chercheurs (maîtres de conférences et professeurs). Les intervenants extérieurs sont des professionnels issus du tissu socio-économique local ou régional (Data links

instrument, Antelia, Ecogeosafe, etc.) mais également des ingénieurs de recherche du secteur public comme le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Dans le cadre de la démarche qualité, le suivi de la formation semble être assuré par différents dispositifs comme le conseil de perfectionnement, les réunions de concertation qui réunissent les enseignants, étudiants et responsable de formation trois fois par an ainsi que par des visites de terrain sur les lieux de stage ou d'alternance (deux fois par an). Le temps d'échange avec les étudiants permet d'apprécier leur ressenti vis-à-vis de la formation et les enseignements dans une démarche d'amélioration continue. Les résultats de l'évaluation par module par les étudiants sont analysés lors du conseil de perfectionnement fin juin.

L'établissement a entrepris d'institutionnaliser la mise en place d'un portefeuille d'expérience et de compétences pour ses formations. Hormis la rédaction d'une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), il n'est pas fait état de l'avancement d'un tel projet pour la LP CAI. Les compétences sont uniquement discutées lors d'échanges entre intervenants professionnels de l'équipe pédagogique avec leurs collègues universitaires.

Résultats constatés

Le recrutement se fait sur dossier à niveau Bac+2. L'effectif est constitué en majorité d'étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Chimie* (62 à 88 %), d'un brevet de technicien supérieur (BTS) (5 à 20 %) ou encore ayant validé un niveau d'études L2/L3 (5 à 18 %). Les promotions sont de capacité modeste de 11 à 17 étudiants. Depuis 2015, la LP CAI a accueilli près de 92 % d'étudiants alternants en contrat de professionnalisation, deux étudiants en formation initiale (en 2015 et 2018) et deux étudiants en formation continue VAE (2016 et 2018). Les taux d'insertion professionnelle à un an sont de 70 % en 2017 et 75 % en 2018, pour un niveau de qualification et de spécialisation adéquat. En 2017, près de 30 % (3/11) des diplômés étaient toujours en recherche d'emploi un an après leur diplomation et encore 9 % (1/11) 24 mois après. L'enquête de suivi du devenir des étudiants un an après la diplomation, montre que 100 % des jeunes actifs ont un emploi en adéquation avec leur spécialisation de formation, avec un revenu médian de 1732 euros. D'après les documents annexes fournis, en 2017, 9 % des diplômés (1/11) ont poursuivi directement leurs études. La tendance s'est accentuée en 2018, avec 25 % (4/16) de diplômés en poursuite directe d'études (deux en première année de master et deux étudiants en réorientation). Le bilan de l'évaluation de la formation par seulement 50 % des étudiants indique un score global d'appréciation de 5,8/10.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien identifiée auprès des partenaires socio-économiques du tissu local.
- Excellent taux de réussite.
- Insertion professionnelle en adéquation avec les objectifs de la formation.

Principaux points faibles :

- Pourcentage important d'étudiants en poursuite d'études lors de la dernière promotion.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'ouverture de la formation à d'autres profils d'étudiants hors IUT et BTS est un point à consolider et permettrait de se rapprocher d'un effectif de 24 étudiants comme initialement attendu. Il convient néanmoins de faire attention à limiter les poursuites d'études : l'équipe pédagogique de la LP CAI pourrait accroître la communication sur le devenir des diplômés pour souligner l'intérêt d'intégrer le monde du travail dès l'obtention de la troisième année de licence sans que cela ne soit en opposition avec une évolution de carrière positive, et mettre en avant le référentiel et l'évaluation par compétences.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE CHIMIE ET PHYSIQUE DES MATERIAUX

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Chimie et physique des matériaux* ne compte qu'un seul parcours. Elle est proposée principalement en formation par alternance au rythme de trois semaines en entreprise et trois semaines à l'université. Cette formation semble également accessible en formation initiale avec remplacement des périodes en entreprise par la conduite de projets ou des stages. Les enseignements sont dispensés au sein du département chimie de l'Institut Universitaire de Technologie-1 (IUT1) de l'Université Grenoble Alpes (UGA).

ANALYSE

Finalité
<p>L'objectif de la licence professionnelle <i>Chimie et physique des matériaux</i> (LP CPM) est de former des techniciens supérieurs et assistants-ingénieurs en physico-chimie dans les secteurs ayant trait à la métallurgie, aux matériaux innovants ou à forte valeur ajoutée : microélectronique et nanotechnologies.</p> <p>La formation répond parfaitement aux attentes des professionnels des secteurs cités ci-dessus comme en attestent les enquêtes de suivi professionnel des diplômés (100 % d'emploi qualifié de niveau cadre, en adéquation avec la spécialité de leur formation).</p> <p>Les compétences professionnelles acquises dans la LP CPM (micro-nanotechnologies, nouvelles technologies pour l'énergie, traitements de surface, caractérisation des matériaux) sont en accord avec celles détaillées dans le référentiel de compétences du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et permettent aux jeunes diplômés d'intégrer des entreprises de haute technologie (STMicroelectronics, Soitec) ou des organismes de recherche et développement avancée comme par exemple celui du commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP CPM fait partie des sept licences professionnelles répertoriées au niveau national dans ce domaine.</p> <p>Entièrement ouverte en alternance, la LP CPM a tissé des liens étroits avec de nombreuses entreprises de l'écosystème industriel grenoblois ou de la région Auvergne Rhône-Alpes (par exemple, Schneider Electric France, CEA Grenoble, AcXys Technologies, Ahlstrom Munksjo Specialties, Airbus Defense and Space, Iveco</p>

France, Air Liquide Advanced Technologies, Becton Dickinson France SAS, Michelin, etc.).

Au cœur de l'enseignement grenoblois en sciences des matériaux, elle est en partie tournée vers les micro-nanotechnologies, nouvelles technologies pour l'énergie, traitements de surface, caractérisation des matériaux, etc. Ainsi, cette formation est très bien identifiée comme en atteste les nombreuses offres d'alternances reçues (plus d'une vingtaine d'offres pour l'année 2019-2020).

L'adossement à la recherche se traduit lors des séances de travaux pratiques par l'utilisation des technologies de haut niveau sur les plateformes techniques des laboratoires universitaires grenoblois : Centre interuniversitaire de microélectronique et nanotechnologies (CIME) ; laboratoire de recherche sur les matériaux SIMAP (Science et ingénierie des matériaux et procédés) ; laboratoire des technologies de microélectronique (LTM).

Organisation pédagogique

Un seul parcours est proposé avec plusieurs unités d'enseignements (UE) se déroulant pour chacune d'entre elles sur une durée de six semaines maximum. Compte tenu de l'hétérogénéité des étudiants, des dispositifs de remise à niveau ou accompagnements particuliers ont été mis en place afin d'homogénéiser leur socle de connaissances. L'UE appelée Unité d'adaptation ou de remise à niveau n'est pas valorisable sous forme de crédits ECTS contrairement aux cinq autres UE cœur de métier ou UE transverses qui sont créditable au maximum de 8 crédits ECTS. Les projets tutorés (88 heures) et les activités en entreprise représentent respectivement 5 et 25 crédits ECTS. Les intervenants extérieurs issus du monde industriel interviennent à divers niveaux de la formation : cours, tutorat entreprise, participation aux jurys ainsi qu'au conseil de perfectionnement. Des représentants du monde socio-économique participent également au conseil de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) qui définit les orientations des formations.

La formation privilégie les contrats de professionnalisation. Des aménagements de parcours, des dispositifs particuliers peuvent être à la demande mis en place pour les personnes au statut particulier (sportifs, femmes enceintes, congés formation par validation des acquis d'expérience, étudiants en situation de handicap).

Les intervenants sont pour moitié des enseignants-chercheurs, et l'autre moitié, des intervenants extérieurs dont un certain nombre sont également des chercheurs ou des ingénieurs dans des secteurs recherche et développement (R&D). Les étudiants ou diplômés inscrits en LP CPM bénéficient du réseau du club entreprise créé par les deux IUT grenoblois afin de centraliser les offres de stages, d'alternance ou d'emploi. Le numérique a une place de choix dans la formation : outre la formation aux logiciels techniques, les étudiants ont accès aux ressources numériques via l'intranet étudiant (LEO), accès à une plateforme pédagogique dédiée Moodle. Dans la continuité de l'évolution des pratiques de pédagogie innovante développées par l'IUT1, un jeu sérieux a par exemple été développé pour présenter les notions essentielles de la connaissance de l'entreprise ou encore mise en situation lors de jeux de rôles. Les étudiants ont accès à des espaces de travail collaboratifs, conviviaux. Les travaux pratiques et projets de mise en situation sont réalisés en partie dans des espaces délocalisés de l'IUT1 comme mentionné précédemment sur les différentes plateformes technologiques de pointe du site grenoblois (plateforme « Cime Nanotech », plateforme de recherche pour l'élaboration de couches minces architecturées « PREMS », etc.)

Les compétences acquises en anglais technique sont également évaluées lors de la soutenance de stage où un quart de la présentation doit être dispensée en langue anglaise.

Pilotage

L'équipe pédagogique LP CPM de l'IUT (plus de 20 personnes) est composée de 8 ou 9 enseignants/enseignants-chercheurs : 1 PRAG (professeur agrégé), 7 enseignants-chercheurs (5 maîtres de conférences, 2 professeurs des universités). L'équipe universitaire assure près de la moitié des heures d'enseignement de la formation au côté des personnels des milieux socio-professionnels qui assurent également près de la moitié des enseignements. Les intervenants extérieurs sont issus de grands groupes (STMicroelectronics, Eiffage), d'organismes de recherche et développement (laboratoire d'électronique et de technologie de l'information (LETI) associé au commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), ou de petites et moyennes entreprises (PME) comme par exemple, FB-Communication, Alpeinture, Faure OEI.

L'ensemble de l'équipe pédagogique (près de 20 personnes dont neuf enseignants ou enseignants-chercheurs, les autres intervenants étant issus du monde socioprofessionnel) ainsi que les tuteurs entreprise se retrouvent une fois par an à l'occasion de l'assemblée générale de la LP CPM lors de laquelle sont remis les diplômes. C'est un temps fort pour recueillir le retour des professionnels qui sont généralement particulièrement satisfaits du travail entrepris par les jeunes alternants. Dans le cadre de la démarche qualité, le suivi de la formation est non seulement assuré par le conseil de perfectionnement mais également par des réunions de concertation réunissant trois fois par an les enseignants, étudiants et responsable de formation, ainsi que par des visites

assurées deux fois par an par les enseignants auprès des étudiants sur leur lieu de stage ou d'alternance. Lors de ces différentes rencontres, la parole est donnée aux étudiants afin de recueillir leur avis sur la formation et les enseignements dans une démarche d'amélioration continue. Tout au long de l'année, le premier relais du dialogue constructif étudiants/enseignants est le responsable de formation à qui s'adressent directement les étudiants. Grâce à ce suivi de formation permanent, des visites d'usine ont été mises en place en 2017 à la demande des étudiants ainsi qu'une visite de plateforme d'élaboration dans un laboratoire de recherche. Enfin un enseignement en polymères nano-composites a été introduit dans la maquette en 2018.

L'établissement a entrepris d'institutionnaliser la mise en place d'un portefeuille d'expérience et de compétences pour ses formations. La fiche RNCP a été validée. A l'heure actuelle, le bilan de compétences de l'activité en entreprise est suivie par un tuteur entreprise et par un tuteur enseignant. D'une manière globale, il semble que les compétences sont uniquement discutées lors d'échanges entre intervenants professionnels de l'équipe pédagogique avec leurs collègues universitaires.

Résultats constatés

Depuis cinq ans, cette formation n'a accueilli que des étudiants alternants en contrat de professionnalisation.

Le recrutement se fait sur dossier à niveau Bac+2. L'effectif d'une vingtaine d'étudiants par an depuis 2018 est constitué en majorité d'étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Chimie* ou *Mesures physiques* (80 %), d'un brevet de technicien supérieur (BTS) en *Sciences des matériaux* (6 %) ou encore ayant validé un niveau licence L2/L3 en chimie (13 %). Le suivi de l'insertion professionnelle deux ans après le diplôme de la promotion 2016 affiche un taux d'employabilité maximal de 100 % pour la promotion de six étudiants. En moyenne, six mois après avoir été diplômés, 80 % des diplômés ont un emploi en contrat à durée déterminée (CDD) ou en contrat à durée indéterminée (CDI) (par exemple, STMicroelectronics, Soitec, Centre d'études atomiques, etc.) avec une rémunération nette mensuelle de 1400 à 1900 €, tandis que 20 % des diplômés poursuivent leurs études en première et deuxième année de master, en alternance. La formation dénommée *Chimie matériaux fonctionnels et ultra propreté* jusqu'en 2015 a fortement gagné en visibilité et attractivité depuis son changement d'appellation en *Chimie et physique des matériaux* qui souligne ainsi son côté pluridisciplinaire. Cela semble se traduire par une évolution positive de la hausse des effectifs depuis 2016 de 9 à 21 étudiants pour cette année. Les résultats des différentes enquêtes (interne ou institutionnelle) de suivi des diplômés montrent la progression constante d'une poursuite d'études en master (quatre étudiants sur neuf alternants étaient en reprise d'études au premier juin 2018).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation très bien identifiée auprès des partenaires socio-économiques.
- Excellent taux de réussite de 100 %.
- Effectifs en hausse régulière.
- Bonne insertion professionnelle des diplômés (dont 60 % dans le tissu régional Auvergne Rhône-Alpes).

Principaux points faibles :

- Hausse des poursuites d'études en master.
- Absence d'un réel conseil de perfectionnement avec présence des représentants étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'augmentation du nombre de poursuites d'études semble liée à l'augmentation du nombre de masters professionnels proposés en alternance. De plus, pendant leur alternance, les étudiants sont souvent incités à suivre cette voie au sein de l'entreprise dans laquelle ils effectuent leur alternance. Afin de limiter ces poursuites d'études, l'équipe pédagogique de la LP CPM doit accroître la communication sur le devenir des diplômés pour souligner, en particulier, l'intérêt d'intégrer le monde du travail dès l'obtention de la troisième année de licence sans que cela ne soit en opposition avec une évolution de carrière positive.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET DEVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS, DES SERVICES SPORTIFS ET DE LOISIRS

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette licence professionnelle *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* (GDOSSL) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est proposée sur le site de Valence et forme aux métiers de la gestion et de la direction de structures et de services dans le domaine du tourisme et du loisir sportif, et en particulier dans le secteur du tourisme des sports de nature en plaine et en moyenne montagne. Ce diplôme est dupliqué au sein de l'Université de Guyane. Il y a une coordination entre les deux équipes pédagogiques pour délivrer les enseignements de la licence GDOSSL en Guyane. Les étudiants guyanais sont inscrits administrativement à l'UGA et, s'ils valident la formation, obtiennent le diplôme de l'UGA. La licence GDOSSL est ouverte aux étudiants en reprise d'études ou en situation particulière (saliés, sportifs de haut niveau, etc.) ainsi qu'aux étudiants en situation de handicap, pour lesquels des aménagements sont prévus.

ANALYSE

Finalité
Cette licence professionnelle correspond à une orientation « entrepreneuriat du tourisme de nature ». L'objectif est de former des professionnels de la gestion et de la direction de structures et de services sportifs dans le secteur des activités de pleine nature en plaine et en moyenne montagne. Cette formation est légitimée par le besoin d'accompagner des professionnels spécialistes de ces activités mais ne disposant pas nécessairement de compétences de management (conception d'évènementiel, élaboration de projet de développement touristique, réalisation d'étude de potentiel...). L'importance du stage et des deux projets tutorés proposés, en lien avec les connaissances théoriques et méthodologiques, paraît garantir l'atteinte de cet objectif.
Positionnement dans l'environnement
La licence professionnelle GDOSSL est proposée à Valence et permet aux étudiants, notamment ceux de la Drôme et de l'Ardèche, d'accéder à un diplôme lié au tourisme sportif. La spécificité de cette formation en regard des autres licences professionnelles GDOSSL proches (Marseille, Chambéry), mais aussi des diplômes du CERMOSEM (Centre d'étude et de recherche sur les montagnes sèches et méditerranéennes - Campus rural de l'UGA en Ardèche), porte sur le tourisme en plaine et en moyenne montagne. Elle se démarque des autres formations analogues plus orientée vers l'économie, les métiers de la montagne ou les activités commerciales.

Pour autant, il est difficile de se faire une idée précise de la plus-value réelle de ce diplôme au regard de l'offre voisine des licences professionnelles ou formations approchantes, citées plus haut.

La place de la recherche dans ce diplôme n'est pas significative ce qui est assez logique dans une licence professionnelle, mais correspond aux connaissances disciplinaires permettant aux étudiants de construire des dispositifs de recueil de données.

L'existence de cette formation est due à une réflexion avec les acteurs du tourisme nature de la Drôme et de l'Ardèche, qui sont d'ailleurs nombreux à intervenir dans la formation. Le dossier demeure pour autant assez laconique sur l'opportunité de cette formation dans le milieu socio-économique local. On note cependant un partenariat avec les conseils départementaux de la Drôme et de l'Ardèche ainsi qu'avec les professionnels du tourisme de ces départements qui sont associés à la formation (accueil de stages, actions commerciales, etc.)

Le diplôme est dupliqué au niveau de l'Université de Guyane, ce qui permet aux étudiants guyanais de suivre une formation en Guyane prenant en compte les spécificités de ce département et région d'outre-mer (DROM). En revanche, le rayonnement international de cette licence n'est pas établi.

Organisation pédagogique

Fonctionnant en effectif restreint (une vingtaine d'étudiants), ce diplôme a une organisation pédagogique classique, reposant sur une forte imbrication des apports théoriques et méthodologiques avec les stages, projets tutorés et mises en situation. La réalisation d'entretiens individualisés en début et en cours de formation permet un suivi étroit des étudiants et la constitution de leur projet professionnel.

La place de la formation initiale (entre 78 et 96 % des étudiants) est très importante par rapport à la formation continue ce qui n'est pas réellement analysé dans le dossier, en dehors des chiffres présentés en annexe. La validation des acquis de l'expérience et la formation continue sont possibles mais apparemment peu représentées. Ce point mériterait de faire l'objet d'une attention particulière.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme, fourni à la demande des étudiants donne la trame de la formation. Les outils de l'UGA en termes de professionnalisation, de veille professionnelle se déclinent classiquement dans cette licence professionnelle.

Le travail des étudiants est basé sur une pédagogie par projet, en « *co-working* ». Cette pédagogie correspond à un travail collaboratif entre étudiants basé sur l'utilisation des outils de travail en réseau. Elle apporte des compétences correspondant au travail en groupe sur des documents partagés. La place de l'innovation pédagogique est, pour sa part, liée à des enseignements dédiés à une « culture de l'innovation ». En plus de l'utilisation d'un environnement numérique de travail, des logiciels spécifiques (communication, marketing, etc.) sont aussi utilisés.

Les modalités d'évaluation correspondent classiquement à un examen final associé à des contrôles continus avec la nécessité d'obtenir 10/20 en moyenne à l'ensemble des unités d'enseignements (UE) et 10/20 en moyenne aux trois projets tutorés et au stage. Les compensations sont possibles entre les UE, sans note éliminatoire.

Un effort est réalisé pour l'accueil des publics en situation particulière avec des aménagements pédagogiques spécifiques : étalement de cours, autorisations d'absence, évaluations adaptées... Un entretien avec un enseignant référent permet de construire un parcours adapté.

L'existence d'une association d'étudiants, dynamise la formation, permettant le financement de projet, par exemple le déplacement d'étudiants en Guyane en relation avec le développement du tourisme sportif dans ce DROM.

Pilotage

L'équipe pédagogique paraît équilibrée et diversifiée, elle comprend des enseignants-chercheurs de l'UGA, ce qui permet une coordination avec les sites STAPS de Grenoble. Les professionnels assurent 60 % des enseignements des unités d'enseignement, ce qui est important, mais peut être considéré comme logique dans une licence professionnelle. Il existe un conseil de perfectionnement représentatif des différents intervenants et des étudiants et qui semble fonctionnel. Le rôle du porteur de diplôme et la manière dont il est épaulé, en revanche, ne sont pas précisés. Le fonctionnement du pilotage de la formation n'est pas très explicité. Par ailleurs, il ne semble pas qu'il y ait de dispositif d'autoévaluation or, ce serait un outil important pour l'évolution de cette formation, tant du point de vue des objectifs que des modalités mises en œuvre pour y parvenir. Les modalités de la coordination avec l'Université de Guyane pourraient être précisées de façon plus détaillée.

Résultats constatés

Le taux de réussite des étudiants varie de 85 % en 2016-2017 à 52 % en 2017-2018 sans que cette variation soit analysée. Le suivi des diplômés se fait par le biais d'un suivi du service compétent, au niveau de l'UGA, et aussi en interne à l'unité de formation et de recherche (UFR) des STAPS. La seule enquête disponible porte sur l'insertion des étudiants à un an, pour les effectifs de 2016-2017. Cette insertion professionnelle des diplômés peut interroger, puisque seuls 46 % des étudiants de la promotion de 2016-2017 ont obtenu un emploi un an après leur diplôme, 30 % sont en recherche d'emploi et 15 % en poursuite d'études. Cela apparaît problématique pour une licence professionnelle. Cela peut provenir d'un problème d'adéquation entre le contenu de cette formation et les besoins professionnels visés. Il peut paraître étonnant, en outre, que le suivi des diplômés ne soit pas réalisé de manière plus fine en interne à la formation. Un suivi plus efficace des diplômés devrait être mis en place, les retours permettraient peut-être d'optimiser la formation et d'améliorer les perspectives d'emploi de ces diplômés à l'avenir.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pédagogie par projets en lien avec le domaine touristique.
- Liens forts avec les acteurs économiques locaux.
- Développement d'un partenariat avec l'Université de Guyane pour développer le tourisme sportif dans ce département et région d'outre-mer.
- Utilisation importante des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) : *co-working*, logiciels spécifiques.

Principaux points faibles :

- Insertion professionnelle faible pour une licence professionnelle.
- Positionnement du diplôme insuffisamment précisé en regard des besoins locaux et régionaux, ainsi que des autres formations analogues.
- Adéquation contenu de la formation/débouchés professionnels perfectible.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation apparaît bien structurée et tout à fait pertinente par certains aspects comme son positionnement et ses débouchés potentiels, mais en même temps elle demeure fragile : insertion professionnelle à améliorer, originalité à affirmer par rapport aux autres licences professionnelles proches, évaluation (autoévaluation) de la formation et suivi des étudiants à développer, faiblesse des effectifs en formation continue. Une réflexion approfondie devrait être menée sur ces différents points. Par ailleurs, les pistes d'amélioration évoquées dans le dossier comme le partenariat avec l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Valence, ou l'ouverture à d'autres territoires sont intéressantes et pourraient permettre à terme de contribuer à la stabilisation de cette formation.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : GESTION, PRODUCTION ET VALORISATION

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation* comporte deux parcours : *Produits laitiers* (PL), créé en 2002 et *Nutrition et innovations en produits agro-alimentaires et santé* (NIPAS), créé en 2017. L'Université Grenoble Alpes (UGA) est l'établissement porteur de cette LP en partenariat avec l'École nationale d'industrie laitière et des viandes (ENILV) de la Roche sur Foron pour le parcours PL et le Lycée agricole du Valentin localisé sur le site universitaire de Valence-Rabelais pour le parcours NIPAS, ces deux établissements étant sous tutelle du Ministère de l'Agriculture.

Les objectifs scientifiques concernent, pour le parcours PL, l'industrie laitière incluant la technologie de la transformation laitière, la gestion de la production et du management des ressources humaines et, pour le parcours NIPAS, les procédés de transformation, conservation, emballage mais également la législation et le marketing. En termes de débouchés professionnels, la LP permet aux étudiants de trouver un emploi en tant qu'agent dans des laboratoires de contrôle, conditionnement et qualité ainsi que responsable ou assistant-responsable en industrie laitière (parcours LP) et, en tant que technicien biologiste qualité ou en nutrition diététique, responsable expériences et analyses par exemple dans le cas du parcours NIPAS.

Il s'agit d'une formation par apprentissage avec une capacité d'accueil d'une vingtaine d'étudiants.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont, pour les deux parcours, clairement exposées au sein du rapport d'autoévaluation de l'établissement ainsi que dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) jointe en annexe. Il s'agit principalement, pour le parcours PL, de maîtriser les principaux procédés de fabrication et de transformation des produits laitiers tout en prenant en compte les aspects réglementaires en termes de sécurité, de traçabilité et de qualité des produits alimentaires. Les diplômés possèdent également des compétences en gestion d'atelier et/ou de chaîne de transformation des produits laitiers. Ce parcours a été créé, en 2002, à la demande des professionnels de l'industrie laitière afin de répondre aux besoins en compétences de niveau II dans ce secteur. Ils estiment en effet que les diplômés d'un brevet de technicien supérieur agricole (B TSA) ne possèdent pas toutes les compétences requises pour

manager un atelier ou une chaîne de transformation.

Dans le cas du parcours NIPAS, l'objectif est de former des cadres techniques ayant les compétences pour conduire et gérer des projets de mise en place de produits agro-alimentaires innovants sur les aspects nutritionnels, notamment à destination de publics spécifiques tels que sportifs, personnes souffrant de pathologies (allergies par exemple), personnes âgées dont les besoins nutritionnels sont à adapter à leur physiologie.

Les objectifs et contenus des différentes unités d'enseignements (UE) spécifiques aux deux parcours, y compris projet tutoré et mission en entreprise, sont bien exposés, ils permettent d'acquérir les compétences attendues.

Les débouchés sont explicités et variés pour les deux parcours de cette formation. Le parcours PL est bien ciblé et vise des emplois, exclusivement au sein de l'industrie laitière, par contre le parcours NIPAS est pluridisciplinaire et concerne le secteur de la production et transformation, de l'étiquetage à la vente ainsi que celui de la santé.

Positionnement dans l'environnement

La région Auvergne Rhône-Alpes se positionne, avec la Bretagne et la Normandie, comme étant grande productrice de lait et de produits laitiers. Les capacités attendues par les diplômés du parcours PL sont donc en parfaite adéquation avec les besoins de la profession. En effet, c'est dans le courant des années 2000 que les responsables de l'association des transformateurs laitiers (ATLA) regroupant la FNCL (coopératives laitières) et la FNIL (industries laitières) ont exprimé le besoin de nouvelles compétences dans le domaine du management de proximité de la chaîne de production incluant celui des personnes, de la qualité, et celui de la performance globale des ateliers de production en produits laitiers. En accord avec la profession, trois LP *Produits laitiers* (Rhône-Alpes, Nord-Est et Grand Ouest) ont été créées. Le Ministère en charge de l'agriculture a été associé aux réflexions ayant conduit à la création de ces formations. En conséquence, ce parcours est bien ancré au niveau régional et répond à une demande locale liée aux besoins de la filière transformation des produits laitiers. Au niveau national, il se positionne en complément des deux autres LP PL localisées dans le Nord-Est et le Grand-Ouest, il n'y a donc pas de compétition locale. De plus, deux journées de formation communes à ces trois LP PL sont proposées chaque année sur Paris à la « Maison du Lait » et impliquent des acteurs majeurs dans ce secteur.

Le parcours NIPAS a été créé plus récemment et est bien intégré localement. Il se positionne dans le secteur de la nutrition, en forte expansion qui doit répondre aux nouvelles exigences réglementaires et sociétales vis-à-vis de la composition des aliments et ses effets sur la santé. Son positionnement national n'est pas spécifié.

Le fait que ces deux parcours fonctionnent uniquement en apprentissage témoigne d'une forte implication du monde professionnel.

Enfin ces deux parcours de la licence professionnelle *Industries agroalimentaires* intègrent parfaitement le champ de formations *Biologie, chimie, santé, STAPS*.

Organisation pédagogique

Le parcours PL est constitué de 492 heures d'enseignements et le parcours NIPAS de 520 heures. L'organisation pédagogique du parcours PL est bien définie, par contre il existe peu d'informations pour le parcours NIPAS dans le document d'autoévaluation de l'établissement.

Le parcours PL est constitué de six UE avec classiquement une UE dédiée au projet tutoré (90 heures) et une UE à la mission en entreprise (environ 30 semaines) confortée par 12 heures de formation sur la rédaction d'un mémoire d'entreprise, d'un rapport de mission et la sensibilisation au phénomène de plagiat. L'ensemble des UE totalise 60 crédits ECTS.

Les objectifs de la formation et des différentes UE, le calendrier de l'alternance ainsi que les modalités d'évaluation sont présentés aux étudiants en début d'année. Chaque apprenti dispose d'un livret d'apprentissage au sein duquel sont consignés tous les détails de la formation, il permet un suivi de l'acquisition des compétences.

La formation se déroule sur les deux sites, UGA et l'ENILV de la Roche Foron.

Le parcours NIPAS comporte sept UE, y compris projet tutoré et mission en entreprise (34 semaines) totalisant 60 crédits ECTS.

Aucune mutualisation entre les deux parcours de cette LP n'est proposée en raison de la forte spécialisation de chacun d'entre eux et d'un calendrier spécifique de l'alternance.

La démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) est en place et a été sollicité en 2014-2015 mais

cela reste peu fréquent. Aucune demande de formation continue dans le cadre de cette LP n'a été déposée jusqu'à présent. L'accueil d'étudiants/apprentis en situation de handicap est possible. En 2018-2019, un étudiant reconnu comme malade Asperger a intégré la promotion et des dispositifs ont été mis en place pour faciliter son intégration et son suivi de la formation.

Il n'y a pas véritablement de formation aux nouvelles technologies numériques ni d'innovation pédagogique au sein de cette LP.

Pilotage

S'agissant du parcours PL, l'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs de l'UGA (19 %), de formateurs de l'ENILV et autres (49 %) et d'intervenants professionnels (32 %). Au final, seulement 19 % des enseignements sont dispensés par les EC de l'UGA et 40 % des enseignements sont réalisés à l'UGA.

Il existe un responsable de la formation sur chacun des deux sites (UGA et ENILV). Six réunions sont programmées en début d'année, dont une avec les maîtres d'apprentissage en octobre et deux qui concerne le comité de pilotage permettant ainsi d'assurer une bonne coordination et pilotage de cette formation.

Cette formation étant dispensée sur deux sites éloignés géographiquement, auquel s'ajoute le lieu d'apprentissage, l'équipe pédagogique a pris en compte cet aspect en facilitant des partenariats avec des réseaux de propriétaire.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2016-2017. Il est composé d'enseignants, d'étudiants, d'un ancien étudiant ainsi que de représentants de la profession. En fin d'année universitaire, un questionnaire papier, qui sera à partir de 2019 disponible sur Moodle, est proposé aux étudiants afin d'améliorer la formation, ce qui a été le cas en 2018-2019 suite aux retours du questionnaire.

L'évaluation des connaissances ainsi que celles concernant l'acquisition des compétences sont réalisées tout au long de l'année.

Le pilotage du parcours NIPAS n'est pas décrit dans le document soumis. Un tableau récapitulatif indiquant la liste des enseignants avec les UE concernées figure en annexe. Il manque de précisions concernant l'implication des professionnels dans la formation.

Résultats constatés

Pour le parcours PL, le nombre d'inscrits est très variable, entre 3 et 15 apprentis depuis 2012, avec une moyenne de 10, ce qui peut être préoccupant à long terme pour la viabilité de la formation. L'échec est rare avec seulement un étudiant qui n'a pas obtenu son diplôme en 2014.

L'insertion professionnelle est très bien développée dans les documents annexés, promotion par promotion avec les emplois occupés (contrat à durée déterminée ou contrat à durée indéterminée, type d'entreprise, poste occupé). Elle est très satisfaisante et en lien avec les métiers visés de cette formation. L'ensemble des diplômés PL est rapidement en poste au sein d'une entreprise (91 %) avec majoritairement un contrat à durée indéterminée (76 %). Certains occupent un poste au sein de grand groupe laitier tel Lactalis ou Nestlé, d'autres s'installent à leur compte (fromager). Une très faible proportion reste en recherche d'emploi et rarement en poursuite d'études en master.

Pour le parcours NIPAS, sa création récente en 2017 ne permet pas de disposer de données sur l'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Insertion professionnelle très satisfaisante pour le parcours PL.
- Fort ancrage avec le monde professionnel pour le parcours PL.
- Pluridisciplinarité du parcours NIPAS.

Principaux points faibles :

- Absence totale de mutualisation entre les deux parcours de la LP et données très incomplètes concernant le pilotage du parcours NIPAS.
- Faible effectif pour le parcours PL certaines années.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il s'agit d'une formation par apprentissage de qualité qui répond à des besoins avérés dans le cas du parcours PL en raison du partenariat étroit avec la profession, ce dès la conception de cette formation. L'insertion professionnelle est très satisfaisante. On peut regretter la faiblesse des effectifs certaines années mais en poursuivant une politique de diversification des recrutements, des étudiants autres que BTSA intégreront ce parcours (L2, DUT, etc.).

L'absence de mutualisation entre les deux parcours de la LP Industries agroalimentaires s'entend mais pose question quant au regroupement de ces deux parcours dans la même LP. Les atouts du parcours PL du fait de sa formation par alternance et donc de ses fortes interactions et connections avec le monde professionnel mériteraient d'être mis à profit au niveau du parcours NIPAS. Par ailleurs, malgré la création récente de ce parcours, il aurait été apprécié d'avoir plus d'informations sur son organisation, son pilotage ainsi que sur la réelle participation des professionnels.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE PRODUCTIONS ANIMALES

Établissements : Université Grenoble Alpes – UGA
Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL
VetAgro Sup

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Portée par l'Université Grenoble Alpes (UGA), l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) et VetAgro Sup, la licence professionnelle (LP) *Productions animales* (PA), parcours Technologies en physiologie et physiopathologie (TPP) est une formation par apprentissage qui comporte deux spécialités, *Santé animale* et *Pharmacologie*. Une partie de la formation se déroule sur le campus de la Doua à Villeurbanne de l'Université Claude Bernard Lyon 1 – UCBL, l'autre sur le campus Vétérinaire de VetAgro Sup à Marcy-l'Etoile, les deux sites sont co-accrédités. La maison familiale rurale (MFR) de Moirans (Isère) est également impliquée.

Les objectifs scientifiques portent sur le domaine de l'expérimentation et de la santé animales, intégrant la production, l'élevage et les soins des animaux ainsi que la partie réglementaire et technique de l'expérimentation. En termes de débouchés professionnels, la LP PA permet aux diplômés d'intégrer des postes de techniciens dans les secteurs privé ou public en expérimentation, production et santé animale, mais également en laboratoire d'analyse ou de contrôle de l'hygiène et sécurité, voire du génie sanitaire et environnement.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont clairement exposées : « acquérir des compétences solides et reconnues dans les domaines de l'expérimentation et de la santé animale, tant en amont, au niveau de la production, de l'élevage et du soin des différentes espèces animales, qu'en aval, dans le cadre de l'ensemble des dispositions réglementaires et des aspects techniques et pratiques liés à l'expérimentation et à la santé animales ».

Les contenus des différentes unités d'enseignements (UE) sont bien détaillés et permettent aux étudiants d'atteindre les objectifs visés.

Les débouchés sont explicités et variés (gestionnaires d'animaleries et expérimentateurs, techniciens en expérimentation animale, de laboratoire, en santé animale ou encore technicien en production animale, etc.). Une distinction selon la spécialité aurait été appréciée.

A l'issue de la formation, la LP PA-TPP délivre deux certifications reconnues au répertoire national des

certifications professionnelles (RNCP) dont les blocs de compétences de la certification sont clairement explicités et corrélés à la formation : Niveau II d'expérimentation animale et le certificat de chirurgie expérimentale du petit animal.

La LP PA-TPP est uniquement proposée en alternance. A noter que les étudiants passent également le TOEIC (*Test of English for International Communication*) en fin de formation afin de valider un niveau d'anglais.

Positionnement dans l'environnement

La LP PA-TPP intègre parfaitement le champ de formations *Biologie, chimie, santé, STAPS*. Au niveau régional, la formation est bien positionnée puisque 48 % des étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) intégrant la LP proviennent de la région Rhône-Alpes et 57 % des étudiants effectuent la mission professionnelle de 34 semaines dans cette région. Au niveau national, il aurait été intéressant de voir le positionnement de cette formation vis-à-vis d'autres LP du même domaine. Il est toutefois indiqué que 43 % des étudiants effectuent leur mission hors région Rhône-Alpes, dont 11,50 % région Occitanie et 8,8 % en région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA).

Les étudiants proviennent majoritairement de BTS (52 %), puis de DUT (22 %) et de licence (22 %). Une stratégie de recrutement est mise en place avec des modalités bien définies (UE spécifique de « préprofessionnalisation » en deuxième année de licence à l'UCBL, UE Projet d'exploration professionnelle sur les trois années de licence à l'UGA. Cette stratégie va être prochainement renforcée par la mise en place, à la rentrée 2019, d'une collaboration avec la société Kelly Scientifique, leader du recrutement.

En lien avec les deux spécialités, les entreprises d'accueil des étudiants en stage sont principalement dans le secteur santé animale (33 %) et pharmacologie (33 %), puis dans des laboratoires de recherche (13 %) et l'élevage (11 %) et enfin en plus faible proportion dans des zoos (5 %) ou au niveau de la plateforme expérimentale (5 %).

Organisation pédagogique

La formation est dispensée sur les trois sites partenaires et exclusivement en alternance. L'organisation pédagogique est très bien définie. Elle s'appuie sur un important tronc commun composé de sept UE dont l'UE en entreprise (UE 8, 34 semaines) et d'une UE de spécialisation de 80 heures (UE 7, Formation technique spécialisée, pharmacologie et santé animale, propre à chacun des 2 parcours). La formation sur site représente au total 580 heures dont 150 heures pour le projet tutoré. Le calendrier de l'alternance est connu (périodes de formation et celles d'apprentissage en entreprise). Cette formation comporte également enseignements qui permettent la délivrance de la certification de niveau II en expérimentation animale (niveau « expérimentateur ») et du certificat de chirurgie expérimentale du petit animal. Ces certifications sont délivrées très tôt dans l'année (avant la fin octobre), elles facilitent l'intégration des alternants dans leur entreprise d'accueil en élargissant leur domaine d'activité en lien avec les animaux et en conformité avec la charte nationale portant sur l'éthique de l'expérimentation animale.

La démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) est en place. Chaque année, 6 à 10 demandes sont déposées dont environ 50 % sont jugées recevables. Au final, seulement une demande en moyenne par an se concrétise, les autres abandonnent en cours de procédure. Il serait intéressant de savoir pourquoi autant d'abandons afin de les réduire. De 2015 à 2017, trois stagiaires ont sollicité le dispositif en formation continue.

La formation par la recherche est présente par le biais d'utilisation de plateformes technologiques de structure de recherche impliquées dans la LP PA-TPP et par l'intervention d'enseignants-chercheurs dont la recherche est en lien avec le secteur de la santé et de l'expérimentation animales. Deux exemples de projet de recherche sont cités pour l'illustrer : mise au point de composés actifs anti-inflammatoires et mise au point d'un dispositif d'exploration cardiorespiratoire chez les rongeurs.

La place du numérique est présente et classique avec la mise à disposition aux étudiants de l'environnement numérique disponible sur les trois sites.

Un enseignement de l'anglais est dispensé et il est valorisé par le TOEIC. La France étant l'un des leaders européens dans ce domaine, des étudiants réalisent régulièrement leur stage dans un grand groupe international.

Pilotage

La LP PA-TPP s'appuie sur une équipe pédagogique composée d'enseignants et d'enseignants-chercheurs des quatre établissements impliqués, l'UGA (37 % des heures d'enseignements), le campus de la Doua à

Villeurbanne (29 %), le campus Vétérinaire de Marcy-l'Etoile (VetAgro Sup, 8 %) et MFR de Morains (6 %). Des professionnels interviennent chaque année (20 % par exemple en 2018-2019). Des dispositifs sont mis en place pour l'intégration d'étudiants en situation de handicap et de sportifs de haut niveau et a concerné un étudiant en 2015-2016 et un 2017-2018.

La LP est gérée par un représentant de chaque site partenaire. Le comité de pilotage et le conseil de perfectionnement se réunissent deux fois par an et se composent des responsables pédagogiques, d'enseignants des établissements associés à la formation et de professionnels (un ancien diplômé participe au conseil de perfectionnement). Leurs missions respectives sont bien définies. Une plate-forme a été développée pour mettre à disposition des ressources sur la formation pour les acteurs de la formation et les étudiants.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits varie entre 19 et 26 étudiants entre 2014 et 2019, pour la majorité en apprentissage (deux en contrat de professionnalisation pour la promotion 2015-2016 et un pour celle de 2018-2019) avec un taux de réussite de 100 %, sauf en 2015-2016 où un étudiant n'a pas obtenu le diplôme.

Les résultats d'enquêtes d'insertion professionnelle sont communiqués : enquête nationale réalisée deux ans après l'obtention du diplôme et enquête interne réalisée un an après. Elles révèlent, en ce qui concerne l'enquête interne à un an que, pour la promotion 2015-2016, le taux d'insertion est de 90 % (nombre en emploi/nombre de répondants) mais se situe aux environs de 70 % par rapport au nombre d'inscrits. Dans le cas de l'enquête nationale à deux ans, les chiffres sont respectivement de 80 % et de 46 % pour cette même promotion.

Selon les enquêtes réalisées, les emplois sont majoritairement dans le secteur privé et, pour la plupart, en lien avec la spécialité et le niveau de formation. Les poursuites d'études sont faibles (deux pour la promotion 2015-2016).

Les emplois sont généralement sur l'ensemble du territoire français, ce qui oblige à une mobilité des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne insertion professionnelle.
- Formation certifiante (niveau II en expérimentation animale, certificat de chirurgie expérimentale du petit animal).
- Ouverture à l'international avec la certification TOEIC et place de la recherche non négligeable pour une licence professionnelle.

Principaux points faibles :

- Nombre significatif de demande de VAE sans suite.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il s'agit d'une formation par apprentissage de qualité qui implique plusieurs établissements (UGA, UCBL, VetAgro Sup, MFR de Morains) et qui répond à des besoins dans le domaine des productions animales. Il conviendra toutefois de poursuivre la communication auprès des étudiants sur la question de l'expérimentation animale qui est un sujet très sensible et qui se heurte à des rejets croissants de la part de la population.

Une stratégie de recrutement vient d'être mise en place et devrait à l'avenir faciliter et améliorer la diversité des étudiants à recruter.

Un meilleur encadrement des demandeurs de VAE pourrait être proposé afin d'avoir moins de perte au cours du montage des dossiers.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

GRADE DE MASTER DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MEDICALES

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le second cycle des études médicales comprend les trois années de formation du diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM 1, 2 et 3) correspondant aux quatrième, cinquième et sixième années de médecine

La stratégie pédagogique du second cycle des études médicales est celle d'une formation intégrée hospitalo-universitaire qui combine enseignements facultaires regroupés en cinq pôles d'enseignements et un enseignement sur site, c'est-à-dire dans les différents terrains de stages sous la responsabilité de maîtres de stages. Enfin, un enseignement facultaire de préparation aux épreuves classantes nationales (ECN) est dispensé en cinquième et sixième année.

Les enseignements sont dispensés sur le site santé de l'Université Grenoble Alpes (UGA) à l'unité de formation et de recherche (UFR) de médecine et dans les locaux hospitaliers du site nord du centre hospitalier universitaire (CHU) Grenoble Alpes.

ANALYSE

Modalités pédagogiques

Les étudiants sont bien informés sur les objectifs d'enseignement et d'apprentissage via différents supports (voie d'affichage, portail numérique Médiaticce dédié, espace numérique de travail) par la scolarité du second cycle, assistée et relayée par la secrétaire du pôle d'enseignement dédié.

La stratégie pédagogique du second cycle des études médicales est celle d'une formation intégrée hospitalo-universitaire que l'on retrouve souvent dans ce type de formation combinant enseignements facultaires regroupés en cinq pôles d'enseignements et un enseignement sur site dans différents terrains de stages sous la responsabilité de maîtres de stages. La formation comme attendue est semestrialisée. La mise en place éventuelle de parcours est peu précisée dans le dossier ; masters, école (Institut national de la santé et de la recherche médicale - INSERM).

Les unités d'enseignements (UE), leurs volumes horaires et leurs règles de validation sont cohérents au regard de la formation. Chaque semestre, comme attendu pour ce type de formation, est sanctionné par un examen

facultaire dématérialisé sur tablette, identique pour l'ensemble des étudiants affectés dans le pôle quelle que soit l'année du cursus.

La formation a fait un effort pédagogique pour rendre l'enseignement théorique interactif au niveau de chaque pôle sur la base de dossiers cliniques progressifs et de questions isolées au format docimologique des ECN et des séances d'apprentissage au raisonnement clinique dispensées par petits groupes. De même la simulation existe dans cette formation que ce soit dans la gestuelle ou pour l'apprentissage du savoir-faire et savoir-être.

Un enseignement spécifique, exclusivement facultaire, dédié et gratuit, retrouvé classiquement pour ce type de formation est échelonné sur l'année universitaire de DFASM3 (sixième année d'études), pour la préparation des étudiants aux ECN programmé en fin de sixième année et donnant accès au troisième cycle de spécialisation. La planification et la programmation aux ECN est communiqué via la plateforme Méd@tice en début d'année universitaire par la scolarité

La formation a une politique de stage très bien conduite. La formation pratique s'inscrit dans un continuum depuis le DFGSM2 (deuxième année d'études) jusqu'en DFASM3 avec des objectifs gradués formalisés dans le carnet de stage remis à l'étudiant en début de cursus. Un premier niveau de formation pratique est identifié sous l'appellation de pack d'immersion, positionné au début du second semestre de DFGSM3 comportant un cours magistral d'introduction (une demi-journée) une session applicative interactive en petits groupes (une demi-journée) et la réalisation de gestes au centre de simulation universitaire (une demi-journée). Les terrains de stages cliniques sont nombreux et variés : secteurs de médecine, chirurgie, obstétrique, psychiatrie, urgences et soins critiques, en milieu adulte et pédiatrique, en hospitalisation complète, incomplète ou ambulatoire incluant la médecine générale pour une durée totale cumulée de 36 mois. Enfin, une initiative très intéressante réside en la possibilité de résidanat pour des étudiants volontaires de DFASM3 assimilé à un stage préprofessionnel où l'étudiant est placé en position de responsabilité. L'ensemble des enseignements théoriques et pratiques semestrialisés de second cycle cumulés confère à l'étudiant 120 crédits ECTS. Les modalités de contrôle des connaissances et compétences des étudiants sont clairement définies.

La mise en place d'un suivi personnalisé de chaque étudiant par un même enseignant universitaire titulaire ; professeur des universités-praticien hospitaliers (PU-PH) ou maître de conférences universitaire-praticien hospitalier (MCU-PH) sous la forme de trois entretiens en présentiel au cours de son cursus avec traçabilité de ces entretiens sur la plateforme SIDES est remarquable.

Des dispositifs spécifiques sont mis en place pour les sportifs et artistes de haut niveau et pour les étudiants en situation de handicap.

Cependant, la formation ne met pas en évidence la mutualisation d'UE avec d'autres formations et très peu d'informations transparaissent quant à l'acquisition de compétences complémentaires.

Positionnement dans l'environnement

L'UFR de l'UGA est la seule UFR de médecine de l'académie de Grenoble. Son recrutement est sectorisé sur les départements de l'Isère, de la Savoie, Haute-Savoie, Drôme et Ardèche. Il existe une coordination et une réflexion régionale pertinente en termes des études de santé avec les autres UFR de médecine de la région Auvergne Rhône-Alpes : Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Lyon est, Lyon sud (réalisation d'ECN tests régionales). Une convention hospitalo-universitaire avec le CHU Grenoble Alpes pour l'accueil et la formation des étudiants a été établie ainsi qu'avec le centre hospitalier de la Mure, le groupement hospitalier mutualiste et le centre hospitalier de Chambéry. L'UFR de médecine peut s'appuyer sur un réseau de maîtres de stages universitaires permettant ainsi une offre de stages chez le praticien de médecine générale pour des stages longs (trois mois) ou courts (deux semaines). L'environnement est donc très favorable en termes d'emploi.

L'UFR de médecine bénéficie d'un bon environnement scientifique. Ainsi, il existe la possibilité par la formation d'accéder à la recherche à travers un master 1 dans le cadre du parcours double cursus du master *Ingénierie de la santé* ou du master *Biologie*. Plusieurs laboratoires de recherche sont adossés à l'UFR. Malgré cela, peu d'étudiants s'engagent dans ce double-cursus. En effet, sur les quatre dernières années totalisant 2858 étudiants, 65 se sont engagés dans le double cursus médecine master 1, soit seulement 2,2 %. Le dossier ne présente pas l'adossement de la formation à des écoles doctorales.

Des liens pédagogiques existent se restreignant aux autres UFR de médecine au niveau régional. Ces liens permettent notamment la réalisation d'ECN tests régionales.

L'UFR de médecine s'inscrit dans le programme ERASMUS et ERASMUS+ avec l'accueil de 80 étudiants entrants et l'organisation du départ de 60 étudiants sortants, chaque année dans le cadre de partenariats avec des universités d'Europe (31 conventions) et hors Europe (3 conventions). La formation a donc une volonté d'internationalisation qui reste au niveau des étudiants et est inexistante au niveau des enseignants.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Le taux de poursuite en troisième cycle est très bon. En effet, la quasi-totalité des étudiants de DFASM accèdent au bout de trois ou de quatre ans à la formation du DES (troisième cycle des études de médecine). Ils obtiennent un rang de classement médian aux ECN, qui se positionne régulièrement dans les dix premières UFR de médecine en France.

Le pourcentage d'étudiants grenoblois classés dans les 3000 premiers aux ECN était de 51 %, 59 %, 62 % et 51 % en 2015, 2016, 2017 et 2018 respectivement. Sur la même période, le pourcentage d'étudiants résidents grenoblois classés dans les 3000 premiers était de 72 %, 62 %, 56 % et 51 %.

Pilotage

L'équipe pédagogique est importante (318 enseignants) dont 54 % sont issus du monde académique (professeurs des universités-praticiens hospitaliers, praticiens hospitalo-universitaires, maîtres de conférences universitaires-praticiens hospitaliers, chefs de clinique associés, assistants hospitaliers universitaires, professeur associé) et 46 % issus du monde professionnel (praticiens hospitaliers, praticiens contractuels, internes, vacataires, assistants spécialistes). La composante d'appartenance, le nombre d'heures assurées, la discipline enseignée et le rôle éventuel dans le pilotage de la formation des enseignants ne sont pas mentionnés.

Les moyens administratifs affectés à la gestion de la formation ne sont pas clairement évalués.

Le pilotage de la formation DFASM s'appuie sur six commissions : un bureau et un conseil d'UFR, une commission technique des enseignements, une commission de coordination de l'équipe pédagogique et de la scolarité, des jurys intermédiaires, et une commission des études. La composition et les rôles respectifs de ces commissions sont clairement précisés. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement.

Une évaluation des enseignements et des stages par les étudiants est mise en place et effective à plusieurs temps et niveaux. Il est difficile de savoir comment sont pris en compte ces éléments par la formation.

Il n'existe pas d'autoévaluation de la formation au niveau des instances de direction de l'établissement ou cela n'est pas indiqué dans le dossier.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le nombre d'inscrits pédagogiques en quatrième année et en cinquième année est stable avec un nombre moyen d'étudiants par promotion respectivement de 194 et 201.

Le taux de réussite en troisième année est excellent mais souvent retrouvé pour ce type de formation à 96 %.

Il est également à noter un très bon taux de poursuite des diplômés du DFASM puisque tous poursuivent leur cursus en troisième cycle.

19 étudiants issus de passerelles sont actuellement inscrits en second cycle en 2018-2019 : 6 en quatrième année, 8 en cinquième année et 5 en sixième année.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Volonté de développer des stratégies d'apprentissage innovantes.
- Très bonne politique des stages.
- Bonne ouverture à l'international.
- Suivi personnalisé de chaque étudiant tout au long du cursus.
- Taux de réussite excellent.

Principaux points faibles :

- Manque d'informations notamment sur les parcours de formations additionnels, sur l'acquisition de compétences complémentaires, sur les liens pédagogiques existants avec d'autres établissements que les UFR de médecine et sur l'adossement à des écoles doctorales.
- Absence de conseil de perfectionnement et d'autoévaluation de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation présentée est de grande qualité avec une volonté réelle de poursuivre la dynamique d'innovation en pédagogie comme le suggèrent les pistes de réflexion évoquées à la fin du dossier de présentation de la formation. Cependant, la formation est très centrée sur les résultats à l'ECN et peu de place est permise quant à l'ouverture de parcours additionnels notamment à la recherche. La formation doit pouvoir davantage les développer et assurer la mise en place indispensable d'un conseil de perfectionnement et d'une autoévaluation. Enfin la formation gagnerait en visibilité en renseignant l'ensemble des éléments demandés dans le dossier principal.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

GRADE DE MASTER DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Après avoir validé les deux années du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP), les étudiants poursuivent leurs études en deuxième cycle par un diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) sur deux ans. Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements (UE) communes et UE spécifiques choisies en fonction des quatre parcours proposés : *Officine, Industrie, Hôpital* et *Recherche*. Le but de cette formation est l'acquisition de connaissances scientifiques, médicales et pharmaceutiques complétant et approfondissant celles acquises au cours du cycle précédent. L'étudiant approfondit aussi ses connaissances pratiques via entre autres des stages et des formations d'application à la pratique professionnelle. Les enseignements ont lieu sur le campus Santé de l'Université Grenoble Alpes (UGA) à La Tronche.

ANALYSE

Modalités pédagogiques

L'acquisition des compétences scientifiques nécessaires à la profession de pharmacien, quelle que soit sa spécialité, *Officine, Industrie, Biologie* ou *Recherche* nécessite de connaître tous les aspects du médicament, des sciences biologiques et la thérapeutique.

Le cursus de DFASP comprend une année DFASP1 avec deux semestres S7 et S8, de 412 à 495 heures de présentiel/étudiant et l'année DFASP2 avec deux semestres S9 et S10, hors stage, qui comporte de 131 à 284 heures de présentiel/étudiant. L'enseignement du S7 reste général et comprend une UE librement choisie qui permet de finaliser la « pré-spécialisation » débutée lors du deuxième cycle. La spécialisation en parcours débute au S8 qui comporte des UE communes à tous les parcours, et des UE spécifiques aux parcours *Officine, Industrie, Hôpital* et *Recherche*. Le choix des parcours s'effectue à l'occasion du S7. Le choix d'orientation de l'étudiant se fait à partir d'un curriculum vitae (CV) et d'une lettre de motivation. Un entretien avec l'équipe pédagogique peut être organisé si nécessaire.

Pour le tronc commun, le Service sanitaire, mis en place en 2018, est partiellement mutualisé avec médecine, kinésithérapie et maïeutique et préparé via du e-learning et une semaine de préparation suivi de cinq à huit séances d'interventions auprès des lycéens. Le parcours *Industrie* comprend une UE mutualisée avec le parcours de M1 *Sciences et ingénierie du médicament* (mention de master *Ingénierie de la santé - IS*). Dans le parcours recherche, les étudiants en S8 et S10 suivent plusieurs UE de M1 IS.

L'ensemble des UE du tronc commun et de chaque spécialité est clairement détaillé. La formation de base des études pharmaceutiques comprend, comme classiquement en France, des modules tournant autour de

grandes pathologies. En S7, les étudiants passent leur certificat de synthèse pharmaceutique (CSP). L'examen se déroule sur tablette et non à l'oral ; cela devrait changer dans les années à venir. En cas de non validation, trois autres possibilités de rattrapage existent en S8, S9 puis S10.

Concernant la filière *Officine*, une part importante des enseignements a recours à des mises en situation, dans une pharmacie expérimentale située dans les locaux de l'UFR et à l'utilisation du module PROFFiteROLE (PRatiques OFFicinales et jeux de rôle).

Concernant la filière industrie, il est à noter la mise en place du projet industriel appelé « projet médicament » (S10). Par groupes de trois à quatre membres et à partir d'un thème choisi en début d'année, les étudiants doivent simuler les différentes étapes d'élaboration d'un médicament depuis l'obtention du principe actif jusqu'à l'élaboration d'une forme pharmaceutique finale, ainsi que la rédaction d'un dossier d'autorisation de mise sur le marché du produit fini. En DFASP1, un stage de trois mois est réalisé en industrie.

Pour le parcours recherche, outre un stage en S8 de deux mois minimum en laboratoire de recherche en France ou à l'étranger, l'étudiant suit en S9-10 des UE mutualisées avec le master IS.

La spécificité du parcours *Hôpital* est de conduire à un excellent taux de réussite au concours de l'internat. Outre des UE d'approfondissement des connaissances, existent deux UE (un par semestre) d'apprentissage tutoré. Toutes ces UE sont faites par des enseignants mais aussi des étudiants qui ont réussi l'internat.

Le descriptif des différents stages possibles lors de DFASP sont clairement détaillés, tant sur la durée qu'en ce qui concerne les modalités d'évaluation. Seul le stage hospitalo-universitaire de DFASP2 fait l'objet d'une évaluation par les étudiants. Les étudiants ont la possibilité de demander une année de césure, après examen par une commission, pour des projets humanitaires ou de longs séjours à l'étranger. Des contrats pédagogiques signés entre un tuteur pédagogique et un étudiant avec contraintes particulières sont également proposés.

Positionnement dans l'environnement

L'UFR de pharmacie de Grenoble partage avec l'UFR de médecine les mêmes locaux d'enseignement, les mêmes locaux et services administratifs formant le « campus Santé » de l'UGA. C'est l'une des 24 UFR de pharmacie française, et en région Auvergne Rhône-Alpes, elle partage la place avec Clermont-Ferrand et Lyon. On notera qu'en 2015, l'UGA est la seule université française avec Sorbonne Universités, membre du consortium européen à avoir obtenu le label EIT Health. Un laboratoire rattaché à l'UFR de pharmacie fait partie d'un laboratoire d'excellence (LABeX). Les autres enseignants-chercheurs de l'UFR sont répartis dans sept autres laboratoires appartenant tous au pôle « Chimie-Biologie-Santé ».

L'environnement professionnel dans la région Auvergne Rhône-Alpes repose entre autres sur 2555 officines (dont 389 en Isère) ; 515 laboratoires de biologie médicale (public et privé) ; 334 pharmacies à usage intérieur dont (40 en Isère) ; en Isère, les produits de santé génèrent la plus grande activité économique avec environ 8000 emplois directs et une centaine de sociétés.

Les étudiants du parcours recherche peuvent réaliser un stage en laboratoire de recherche en S7. L'UFR de pharmacie organise avec l'UFR de médecine une mention de master commune (M1 et M2) *Ingénierie de la santé* (IS) qui rassemblait plus de 400 étudiants en 2018-2019. A partir du S8, des UE sont choisies individuellement dans la proposition faite par le M1 IS, de plus un autre stage de deux mois est fait en laboratoire de recherche.

Malgré cet environnement riche, très peu d'étudiants sont attirés par le parcours recherche (en 2018-2019, 0 étudiant en DFASP1, 4 en DFASP2), peut-être par manque d'information ou de sensibilisation à la recherche lors du cursus. Aucune information n'est donnée sur des actions d'information que pourrait fournir la « commission recherche » de l'UFR, type conférences données par les directeurs des laboratoires de recherche, et/ou stage d'initiation à la recherche...

L'UFR de pharmacie propose aux étudiants d'effectuer une partie de leur cursus à l'étranger via des accords de composantes, principalement avec des universités européennes ou québécoises (en DFASP : 5, 9 et 4 étudiants concernés entre 2016 et 2018). Peu d'étudiants profitent de ces possibilités, aucun enseignant ne semble non plus effectuer des échanges internationaux. Une mobilité entrante existe avec en moyenne quatre à sept étudiants étrangers (Espagne, Canada) sur les années 2016-2018.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

A ce niveau de la formation, les étudiants intègrent tous un troisième cycle court ou long selon les filières choisies car tous les étudiants doivent poursuivre leurs études pour l'obtention de leur diplôme d'Etat de docteur en pharmacie. On remarquera que le nombre d'étudiants qui poursuivent en cycle court diminue régulièrement

entre les années 2014 et 2018 pour atteindre environ 55 % de la promotion en 2017-2018.

Les étudiants qui souhaitent faire un doctorat d'université après leur M2 fait en sixième année, seront rattachés à l'une des deux écoles doctorales de l'UGA (aucune donnée n'est fournie sur le nombre d'étudiants en pharmacie qui prépare un doctorat).

Pilotage de la formation

L'UFR rassemble 70 enseignants-chercheurs, dont 16 hospitalo-universitaires. 125 personnes enseignent en DFASP1 dont 53 % d'intervenants extérieurs à l'UGA. 98 personnes enseignent en DFASP2 dont 52 % d'intervenants extérieurs à l'UGA. Les intervenants extérieurs sont très majoritairement des membres du centre hospitalier universitaire de Grenoble.

L'organisation pédagogique de l'UFR repose sur une commission pédagogique et quatre départements pédagogiques. La commission pédagogique via des réunions mensuelles propose l'orientation pédagogique. Une sous-commission des travaux pratiques (TP) se réunit elle aussi de façon mensuelle. Les représentants étudiants de chaque cycle des études font partie de la commission pédagogique, du conseil d'UFR et des groupes de travail. Malheureusement, il semble qu'aucun conseil de perfectionnement ne soit mis en place conformément aux textes réglementaires.

L'information aux enseignants des réflexions faites par ces commissions se fait via des compte-rendus disponibles sur la plateforme pédagogique mais aussi via des « cafés pédagogiques ». Le contrôle des connaissances se fait par contrôle continu et par examen (description dans la plaquette des études). L'UFR a renforcé les évaluations numériques, sur tablette. Pour lutter contre l'absentéisme, un système de notes négatives a été mis en place lors d'absences injustifiées en TP et en ED. Les enseignements sont évalués par les étudiants, et ce chaque semestre, via un questionnaire en ligne. S'ensuit un débriefing entre les représentants des étudiants et les responsables d'enseignement concernés. En 2017-2018, il est fait état d'un bon taux de participation à ces évaluations de 47 % (disparités entre les parcours)-

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

En DFASP1, le nombre de redoublants est stable sur la période étudiée (entre deux et sept par promotion).

Le taux de réussite au concours d'internat s'améliore sur les quatre dernières années ce qui montre que la préparation est bien adaptée. En 2019, Grenoble est en première position au niveau national.

Le suivi des compétences de l'étudiant est effectué via le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC, e-portfolio), qui permet tout au long de sa formation, de suivre ses différentes expériences et de formaliser ce qu'elles lui ont apporté. Ce PEC sera utilisé par les futurs jurys d'orientation professionnelle qui valideront les choix de parcours durant le deuxième cycle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pédagogie diversifiée avec recours aux pédagogies innovantes.
- Pilotage actif de l'équipe pédagogique.
- Mise en place d'un projet industriel « projet médicament » en filière *Industrie*.
- Progression du taux de réussite au concours de l'internat.
- Participation active des étudiants dans les évaluations.

Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement.
- Peu de mutualisations avec d'autres formations en santé ou masters.
- Faible participation des professionnels industriels.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La présentation de la formation est bien décrite et très agréable à lire.

L'UFR de pharmacie a été volontaire en 2015 pour une évaluation par la conférence internationale des doyens des facultés de PHARMACIE d'Expression Française (CIDPHARMEF) ce qui lui a permis de déployer un mode d'apprentissage centré sur l'étudiant. L'accès aux nouvelles pédagogies a été important et les étudiants sont particulièrement bien suivis sur les parcours proposés. Il est important que l'UFR mette en place un conseil de perfectionnement.

Le rapprochement géographique prévu en 2020 avec l'UFR de médecine devrait faciliter les mutualisations, actuellement trop faibles avec cette UFR et également avec d'autres formations du site grenoblois.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

GRADE DE MASTER DIPLOME D'ETAT DE SAGE-FEMME

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation approfondie en sciences maïeutiques, conforme à l'arrêté du 11 mars 2013, conduit à l'obtention du diplôme d'Etat de sage-femme conférant le grade de master et s'inscrit dans un cursus professionnalisant. L'objectif de la formation est de permettre, dès l'obtention du diplôme, l'exercice de la profession de sage-femme dans tous ses domaines : cabinet libéral, établissements de santé public et privé, protection maternelle et infantile, centre de planification et d'éducation familiale.

La formation se fait sur deux ans en alternance : cours théoriques et stages cliniques avec possibilités de parcours personnalisés via les unités optionnelles en vue d'une orientation professionnelle précise ou vers la recherche.

Les modalités pédagogiques font appel aux cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, séquences d'apprentissage sur plateforme numérique d'enseignement, séquence d'enseignement présentiel interactif (SEPI), apprentissage par raisonnement clinique et méthodes de simulation inerte. La validation d'un mémoire est obligatoire en fin de cursus pour l'obtention du diplôme d'Etat.

La formation est dispensée sur le site de l'Institut de formation des professions de santé Saint Martin d'Hères et sur le site de l'unité de formation et de recherche (UFR) de médecine (département de maïeutique).

ANALYSE

Modalités pédagogiques

Les informations données aux étudiants sur les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation sont largement diffusées aux étudiants avec mise à disposition de celles-ci sur le site Médiatrice maïeutique.

Les unités d'enseignements (UE), leurs volumes horaires et leurs règles de validation sont classiques et en accord avec la réglementation en vigueur pour ce type de formation.

L'organisation du cursus est également classique avec une semestrialisation en quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits ECTS. L'accès au premier semestre du DFASMa (diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques) n'est possible qu'après validation du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa). Aucune passerelle entrante n'est prévue pour accéder à cette formation. Il existe la

possibilité de parcours dans le cadre d'un double cursus *Ingénierie de la santé*.

Les modalités pédagogiques sont typiques à ce genre de formation et font appel aux cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques. Il est à noter une volonté d'utiliser les outils numériques dans les séquences d'apprentissage sur une plateforme numérique d'enseignement, dans la séquence d'enseignement présentiel interactif (SEPI), et dans l'apprentissage par raisonnement clinique. Par ailleurs il semble que l'accès à des mannequins haute-fidélité ne soit pas à l'heure actuelle possible.

Un mémoire de fin d'études est exigé comme cela est retrouvé dans ce type de formation. Le choix du mémoire est fait par l'étudiant dès le semestre 1 puis est validé par une commission qui se prononce sur son intérêt et sa faisabilité en S2. Une fois validé, un directeur expert du sujet et un codirecteur sage-femme enseignante dirigent le travail en lien avec l'étudiant. La soutenance est orale au semestre 4 devant un jury spécifique avec délivrance d'une mention ou non.

La politique de mise en place des stages est bien codifiée. Les quatre semestres du DFASMa comportent 50 crédits ECTS de stages pour les étudiants inscrits en double cursus et 54 crédits ECTS pour les autres. Les terrains de stages sont nombreux et variés. Une sage-femme enseignante est nommée comme référente de tous les stages des étudiants. Un quart de temps administratif est dédié aux conventions de stage, Un carnet d'objectifs pédagogiques est mis en place pour chaque lieu de stage. Il est à signaler l'existence d'un suivi personnalisé pour les étudiants en difficulté. Les règles de validation des stages sont définies dans les règlements d'études. Depuis 2017, une proposition intéressante de la formation réside en l'implication d'un intervenant externe à l'équipe pédagogique (expert en communication humaine) dans la gestion des retours de stages, en association avec la sage-femme référente.

Une volonté de mutualisation est à souligner. En effet, certaines UE optionnelles sont mutualisées avec des étudiants en médecine notamment dans le cadre de double cursus. Des mutualisations avec des étudiants en pharmacie et en masso-kinésithérapie sont également possibles dans le cadre d'enseignements spécifiques.

L'acquisition de compétences additionnelles est possible : anglais, enseignement théorique et pratique à la démarche de recherche (20 heures), enseignement en technique de communication (24 heures).

L'acquisition de compétences complémentaires peut également se faire dans le cadre des parcours personnalisés via les unités optionnelles : préparation à l'exercice de la profession, double cursus *Ingénierie de la santé*. Le nombre d'étudiants inscrits en double cursus n'est pas précisé. L'ouverture vers les doctorats d'université n'est pas clairement identifiée.

Un dispositif classique et réglementaire est mis en place pour les étudiants en situation de handicap comme cela est proposé dans bon nombre de formations.

Positionnement dans l'environnement

L'école de sages-femmes du centre hospitalier universitaire Grenoble Alpes est très bien intégrée à l'UFR de médecine de Grenoble sous forme d'un département pédagogique depuis 2011. L'école doit prochainement déménager et s'installer dans les nouveaux locaux de l'institut de formation des professions de santé sur le campus universitaire avec en particulier la mise à disposition de locaux mutualisés entre médecine, maïeutique et pharmacie.

Si quatre écoles de sages-femmes coexistent dans la région Auvergne Rhône-Alpes (Lyon, Clermont-Ferrand, Bourg en Bresse et Grenoble), les éventuelles collaborations entre ces écoles ne sont pas précisées.

L'école de sages-femmes de Grenoble n'est, pour l'instant, adossée à aucun laboratoire et école doctorale. Il existe cependant une volonté de développer la recherche : initiation à la recherche professionnelle dispensée par des enseignants-chercheurs, UE démarche de recherche qui fait suite à celle du DFASMa, réalisation d'un mémoire de recherche en lien avec la profession en fin de cursus.

De par les terrains de stage, l'école bénéficie d'un environnement favorable en termes de structures de soins publiques et privées et collabore avec l'ensemble des établissements de santé de l'académie de Grenoble : centres hospitaliers, cliniques, cabinets libéraux, centres de protection maternelle et infantile, centres de planification familiale. Les perspectives d'emploi sont donc favorisées.

La formation est dans la dynamique de développement de liens pédagogiques avec d'autres établissements notamment l'UFR de droit qui intervient dans le cadre de l'enseignement d'éthique. La directrice et un enseignant de l'école sont adhérents à la conférence nationale des enseignants en maïeutique.

Les échanges internationaux sont restreints. Le programme Erasmus n'est pas proposé aux étudiants. Environ dix étudiants par promotion effectuent chaque année un stage de quatre à huit semaines à l'étranger dans le

cadre de leur stage optionnel.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

La majorité des étudiants diplômés est insérée dans la vie professionnelle (78 % à 12 mois). Les perspectives d'emplois pour les jeunes diplômés sont bonnes en termes d'accession à l'emploi, elles sont mauvaises en termes de contrats qui restent en majorité des contrats précaires (sur les diplômés 2017, seulement 17 % ont un emploi stable).

Le dossier fourni ne donne aucune information sur une éventuelle poursuite d'étude en troisième cycle.

Pilotage

L'équipe pédagogique est multidisciplinaire composée d'universitaires de l'UGA (professeurs des universités praticiens hospitaliers, chefs de clinique associés), d'enseignants-chercheurs, de professionnels hospitaliers et libéraux ainsi que de sages-femmes enseignantes du département de maïeutique de l'UFR de médecine mais aussi exerçant en secteur libéral. Le grade, le nombre d'heures assurées et les enseignements dispensés sont bien renseignés. Toutefois, l'équipe pédagogique permanente de la formation n'est pas clairement définie et les enseignants responsables dans le pilotage de la formation ne sont pas connus.

Un ETP et demi (équivalent temps plein) administratif est dédié pour les deux années du DFGSMa et les deux années du DFASMa.

Le pilotage de la formation est sous la responsabilité du conseil de département de maïeutique. Sa composition est précisée et ses missions sont clairement définies notamment en termes d'évaluation des enseignements et des contenus des UE. En revanche le dossier ne donne pas de précision quant à la mise en relation entre les propositions faites dans ces domaines et les débouchés de la formation.

Le jury du diplôme est désigné par le président de l'UGA sur proposition du directeur de l'UFR de médecine. Les membres du jury sont connus.

Une évaluation de chaque séquence d'enseignement est mise en place pour l'ensemble de la promotion via un formulaire en ligne. Il est dommageable que la participation des étudiants à cette évaluation soit extrêmement faible comme indiqué dans le dossier (aucun étudiant ne participe à l'ensemble des évaluations et quelques étudiants participent à la moitié ou entre une et trois évaluations).

Il n'existe pas de dispositif d'autoévaluation. Il ne semble pas non plus exister de conseil de perfectionnement.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le nombre d'inscrits pédagogiques en quatrième année est stable avec une moyenne de 38 étudiants par promotion.

Le taux moyen de réussite en quatrième année est de 87 % entre 2015-2016 et 2017-2018. Le nombre d'inscrits pédagogiques en cinquième année est également stable (35 étudiants). En dehors de l'année 2017-2018, les taux de réussite au diplôme d'Etat sont très satisfaisants (92 %).

Nous ne disposons pas d'information sur d'éventuelles passerelles sortantes ou d'abandon de cursus.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Stratégie pédagogique adoptée très satisfaisante.
- Organisation des stages avec l'intervention d'un expert en communication humaine originale.
- Grande pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique.
- Place importante du département dans l'environnement en termes de structures de soins publiques et privées.
- Accès à des parcours personnalisés via les unités optionnelles.

Principaux points faibles :

- Faible participation des étudiants à l'évaluation des enseignements, absence d'autoévaluation et de conseil de perfectionnement de la part de la formation
- Développement faible de la recherche et de l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation s'inscrit dans ce que l'on attend de ce type de formation avec une volonté de développement pédagogique notamment par l'utilisation des outils numériques et la construction de liens pédagogiques avec d'autres structures. Cet effort doit être poursuivi notamment par des mutualisations avec les autres écoles de sages-femmes, ainsi que par le rapprochement avec des écoles doctorales et des laboratoires de recherche. L'implication des étudiants dans cette formation doit être maintenue mais surtout renforcée quant à l'évaluation des enseignements. La formation a tout intérêt à élargir son offre de mobilité internationale. Enfin, il est indispensable que l'établissement se dote d'une autoévaluation et d'un conseil de perfectionnement.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER BIODIVERSITÉ, ECOLOGIE ET EVOLUTION

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Biodiversité, écologie, évolution* (BEE) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) comprend un parcours commun en première année de master (M1) puis deux parcours en deuxième année de master (M2) : *Dynamique et modélisation de la biodiversité* (DynaMo) et *Gestion de l'environnement* (GE). Selon une organisation classique de quatre semestres avec des enseignements théoriques et divers stages, cette formation permet de former des écologues pour occuper des postes d'ingénieurs, de chargés de missions en bureau d'études, auprès des conservatoires des espaces naturels, des parcs et réserves naturelles et des associations. Les enseignements ont lieu sur le campus universitaire de Saint Martin d'Hères (38).

ANALYSE

Finalité

Avec ce master *Biodiversité, écologie et évolution* (BEE), les étudiants doivent acquérir des compétences concernant la modélisation ainsi que l'acquisition, la gestion et l'analyse statistique de données environnementales et biologique. Au cours des deux semestres communs du M1, les étudiants suivent des enseignements théoriques et réalisent un stage de sept semaines en immersion dans une structure publique de recherche ou un bureau d'études par exemple. A partir du M2, il est possible de choisir entre le parcours *Dynamique et modélisation de la biodiversité* (DynaMo) pour s'orienter vers la distribution spatio-temporelle des espèces en milieu changeant (réchauffement climatique, urbanisation, etc.) ou le *parcours Gestion de l'environnement* (GE) pour tout ce qui concerne la législation, le diagnostic et la gestion des milieux naturels. Le dernier semestre du M2 est consacré à un stage de six mois en milieu universitaire ou privé.

Le parcours DynaMo est assuré essentiellement par des universitaires ou des chercheurs de structures publiques de recherche (Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), etc.) avec une finalité recherche tandis que le parcours GE est plutôt assuré par des professionnels de bureaux d'études, de conservatoires, etc. Un dispositif d'aide à la réussite semble être mis en place via un tutorat mais il est difficile d'apprécier son ampleur. Par ailleurs, le document ne permet pas de juger les innovations pédagogiques.

Positionnement dans l'environnement

Même si le master BEE est une mention nationale, il bénéficie, au sein de l'UGA, d'un environnement spécifique avec une excellente recherche publique, avec des structures locales comme des parcs et réserves, des conservatoires d'espaces naturels, collectivités territoriales et des infrastructures expérimentales nationales comme le jardin alpin du Lautaret. Bien que certaines mutualisations soient citées, (par exemple, l'unité de formation à la recherche (UFR) de pharmacie), il est malheureusement difficile de se rendre compte de la place et des interactions de ce master dans l'offre de formation de l'UGA. Rien n'est indiqué concernant des partenariats avec des établissements étrangers. On pourrait croire que la spécificité écologique alpine faciliterait des contacts avec les pays limitrophes, on constate seulement que les étudiants étrangers représentent 5 à 10 % des effectifs.

Organisation pédagogique

La formation sur deux ans correspond à 120 european credits transfer system (ECTS) soit environ 1000 heures de présentiel/ étudiant, repartis en 14 unités d'enseignements (UE) et deux stages correspondant à 36 ECTS. La lisibilité de la formation aurait été plus grande s'il ne fallait pas se reporter en permanence aux annexes.

Au cours de la première année de master commune, les étudiants suivent des enseignements magistraux, des travaux dirigés et pratiques ainsi qu'un stage de sept semaines minimum en situation. En M2, chacun des deux parcours propose un semestre de cours avec quatre UE obligatoires et un semestre de stage dans un établissement public ou privé. En raison de son orientation recherche, une partie des enseignements du parcours DynaMo est faite en anglais et des séminaires hebdomadaires sont organisés avec des chercheurs. Pour le parcours GE, des intervenants extérieurs assurent la formation.

L'accent est mis sur la formation expérimentale, professionnalisante, en particulier par des stages, avec une UE entièrement expérimentale proposée en M1 et plusieurs sorties de terrain en M1 et M2.

Des enseignements de cette formation sont proposés dans le cadre de la formation continue et deux UE sont mutualisées avec le master *Ingénierie de la santé* de l'UFR de pharmacie.

Il est possible d'effectuer une année de césure pendant le master BEE et plusieurs étudiants (nombre non précisé) ont profité de cette opportunité pour partir un an à l'étranger.

La délivrance du diplôme de master BEE est conditionnée par l'obtention du niveau B2 en anglais.

La délivrance du supplément au diplôme est possible et se fait à la demande de l'étudiant, elle permet de faire figurer des compétences acquises en dehors de celles prévues dans le cadrage national des formations.

Pilotage

Le master BEE est piloté par un responsable de mention, un responsable pour le M1 et un pour chacun des parcours de M2. L'équipe pédagogique constituée d'universitaires (environ 50 %), de chercheurs, d'ingénieurs de recherche ainsi que de personnels de structures type conservatoires des espaces naturels, parcs et réserves se réunit chaque semestre.

Un conseil de perfectionnement propre à la mention se réunit chaque année avec les quatre responsables et des représentants des mondes académiques et professionnels et, visiblement, un seul représentant étudiant M2 DynaMo. On peut être étonné qu'aucun représentant de M1 ne soit présent à ce conseil.

L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait par questionnaire, au cours des commissions pédagogiques ou par des évaluations en ligne gérées par l'observatoire des formations de l'UGA. Les responsables de parcours sont chargés du suivi et de l'insertion professionnelle des étudiants.

De plus, il est intéressant de noter l'engagement des étudiants avec la création dès 2016 d'une association GUEPE (groupe universitaire pour l'étude de l'écologie) qui organise des sorties naturalistes et un parrainage-tutorat entre M2 et M1.

Résultats constatés

Avec plus de 300 dossiers de candidature sur les deux dernières campagnes de recrutement, le master BEE ne dispose que d'une capacité d'accueil de 32 places en M2 réparties de façon homogène entre les deux parcours. On notera que la majorité des candidatures est extérieure à Grenoble et que 10 % des dossiers sont

étrangers grâce au programme européen ERASMUS ou aux bourses du programme Investissement d'avenir Initiatives d'excellence (IDEX) de l'UGA.

Concernant le devenir des étudiants, 80 % des étudiants du parcours DynaMo poursuivent leur cursus en thèse tandis que l'insertion professionnelle du parcours GE est de 90 %, chiffres en adéquation avec les finalités des deux parcours de la formation. Le faible taux d'échec d'environ 2-5 % semble lié essentiellement à un projet professionnel pas clairement défini ou à un déficit en prérequis au niveau de la troisième année de licence.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Deux parcours bien différenciés recherche et professionnel.
- Forte implication du monde socio-professionnel pour le parcours GE.
- Très bon taux d'insertion ou poursuite d'études.

Principaux points faibles :

- Peu d'interdisciplinarité avec d'autres composantes de l'UGA.
- Peu de partenariats à l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe dirigeante du master est consciente que la biodiversité, l'écologie et l'évolution doivent être abordées en renforçant l'interdisciplinarité des enseignements. Une démarche dans ce sens semble déjà engagée. On ne peut que l'encourager. Il serait bon également que le parcours DynaMo, orientée recherche, s'appuie encore plus sur l'important pôle de recherche grenoblois et s'ouvre plus à l'international.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER BIOLOGIE

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Biologie* de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est une formation en deux ans permettant, selon les parcours, une insertion professionnelle directe, ou une poursuite d'études en thèse. La première année de master (M1) est généraliste avec un tronc commun au premier semestre (S1) et comporte des unités d'enseignements (UE) obligatoires et optionnelles au deuxième semestre (S2) et au troisième semestre (S3) permettant une spécialisation progressive. En deuxième année de master (M2), les étudiants s'orientent vers l'un des sept parcours proposés : *Physiology epigenetics differentiation, Cancer* (PhEDC), *Neurosciences neurobiology* (NN), *Integrative structural biology* (ISB), *Immunology, microbiology, infectious diseases* (IMID), version professionnelle du parcours IMID (Pro2Bio), *Biologie et techniques de commercialisation* (BioTechCo), *Lab science trading* (LST). A la rentrée 2018, pour le M1, et 2019, pour le M2, a été créé un nouveau parcours, *PLANTA International* (PLANTA-Int), qui propose un double diplôme avec l'Université de Milan. Les enseignements, environ 690 heures en présentiel dispensés au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) de chimie-biologie de l'UGA, sont assurés majoritairement en anglais dans tous les parcours, excepté pour le parcours BioTechCo. Les stages obligatoires en M1 (deux mois) et en M2 (six mois), l'UE expérimentale au S1 et des UE spécifiques ouvrent sur le monde de la recherche fondamentale ou appliquée et/ou de l'industrie et du commerce en biologie/biotechnologies/instrumentation.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de cette formation sont clairement ceux d'un master à finalité recherche permettant une spécialisation dans différents champs thématiques de la biologie pour les parcours PhEDC, NN, ISB et IMID. Les autres parcours présentent une finalité professionnelle avec une double compétence en biologie/techniques et commerce des entreprises. Les parcours LST et BioTechCo forment des technico-commerciaux dans les domaines de l'instrumentation, de la santé, du diagnostic in vitro et des biotechnologies. Les objectifs du parcours Pro2Bio, moins clairement définis dans le dossier, visent à former des professionnels de type ingénieur dans les domaines en lien avec la santé ou les biotechnologies. Les débouchés essentiels sont l'embauche dans des métiers accessibles à bac+5 et la poursuite en doctorat. Les connaissances et compétences disciplinaires, ainsi que les compétences transversales, semblent bien en adéquation avec les objectifs de chaque parcours permettant une insertion professionnelle directe ou un accès à la recherche par une thèse.

Positionnement dans l'environnement

Le master biologie de l'UGA est l'un des 79 masters mention *Biologie* de France et l'un des 12 en région Auvergne Rhône-Alpes (AURA). Grâce à son très fort appui sur les structures de recherche de la région grenobloise, il présente une spécificité propre, renforcée par l'enseignement en anglais de la grande majorité de ses parcours et UE, cas de seulement sept masters *Biologie* en France actuellement. Il a donc toute sa raison d'être à l'échelon local et régional. Son positionnement dans l'offre globale de formation de l'UGA n'est pas précisé. L'articulation avec la recherche est très importante pour la globalité de la mention et plus encore pour les quatre parcours recherche, PhEDC, NN, ISB et IMID, le site grenoblois bénéficiant d'une renommée internationale dans de nombreux domaines. Parmi les nombreux laboratoires et/ou instituts partenaires labellisés, on peut citer à titre d'exemple l'Institute of advanced biology, un partnership pour la biologie structurale regroupant entre autres trois instituts européens (Institut Laue Langevin, European Synchrotron Research Facility et une branche de l'European Molecular Biology Laboratory), le Grenoble Institute of Neurosciences, etc. La formation à et par la recherche se décline au travers des enseignements assurés par les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UGA et des stages obligatoires en M1 et M2. L'UE expérimentale du S1 qui s'appuie sur le CUBE (Centre Universitaire en Biologie Expérimentale) et les UE spécifiques du semestre (S3) sous forme de séminaires dispensés par des acteurs de la recherche, de présentations d'articles ou de projets de recherche par les étudiants font également appel aux structures de recherche régionales. L'adossement de la formation aux milieux socio-économiques est moins lisible que l'articulation avec la recherche, même s'il ne fait pas de doute que les trois parcours professionnalisants (BioTechCo, LST, Pro2Bio) ont établi des liens avec des sociétés et/ou industries du bassin grenoblois, en France ou à l'étranger. Seules quelques entreprises sont citées à titre d'exemple ; une liste plus exhaustive de celles-ci aurait permis d'apprécier plus finement les partenariats existants. L'ouverture internationale se traduit par l'existence de parcours dispensés en anglais et la possibilité offerte aux étudiants de réaliser leur stage de recherche au S3 et/ou au S4 à l'étranger. Le nouveau parcours, PLANTA-Int, créé en 2018 et axé biologie et biotechnologie des plantes, dispensé en anglais par des enseignants de l'UGA et de l'Université de Milan, vient encore renforcer la dimension internationale de la formation. L'existence de partenariats avec des universités étrangères n'a pas été détaillée dans le dossier. La formation bénéficie d'un environnement favorable avec l'École universitaire de recherche (EUR) en chimie, biologie et santé de l'UGA, qui permet de renforcer l'impact et l'attractivité de la recherche internationale et des formations.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très cohérente avec une spécialisation progressive après le S1 selon les parcours et la possibilité d'UE optionnelles en fonction du projet personnel. Le S4 correspond à un stage de six mois. Les contenus semblent bien en adéquation avec les objectifs de chaque parcours. Cependant, des organigrammes avec les UE obligatoires et optionnelles selon les parcours et années auraient été appréciables et plus lisibles que le tableau récapitulatif des 112 UE proposées. Il existe des mutualisations d'UE au sein des différents parcours de la mention, mais aucune n'a été décrite dans le dossier avec d'autres mentions de master, excepté pour le parcours BioTechCo pour lequel les enseignements commerciaux sont communs avec le parcours M1 de chimie ChemTechCo. Le parcours BioTechCo propose une formation en alternance au S3 et au S4 et se déroule sur un rythme d'une semaine d'enseignements et trois semaines en entreprise (avec un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), sur un total de 13 semaines d'enseignement en tout ; les autres parcours se déroulent en présentiel. Une réflexion est envisagée pour ouvrir également le parcours LST à l'alternance. Le master est également ouvert à la formation continue et une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) est mentionnée pour le parcours LST. Les étudiants ayant des contraintes spécifiques (sportifs de haut niveau, étudiants engagés, situation de handicap, etc.) bénéficient d'aménagements pédagogiques spécifiques selon les dispositions mises en place par l'UGA pour toutes les formations. La professionnalisation est bien présente dans tous les parcours, avec notamment la présence d'UE expérimentales, dès le S1 avec une UE obligatoire de 18 crédits ECTS, et des enseignements très pratiques favorisant l'autonomie comme par exemple des études de cas assurés par un nombre conséquent (environ 90) de professionnels extérieurs ayant des compétences directes en lien avec les intitulés des parcours. Les stages obligatoires font l'objet d'une convention utilisant l'application P-Stage et sont évalués par un rapport, une soutenance orale et une évaluation faite par le maître de stage. Des outils sont mis à la disposition des étudiants pour leur faciliter la recherche de stages et des dispositions particulières sont mises en place pour les étudiants réalisant leur stage à l'étranger avec une soutenance par visioconférence sécurisée possible. L'environnement recherche de la formation est tout aussi remarquable, favorisé par la présence sur le site grenoblois de laboratoires d'excellence de renommée nationale et internationale, d'enseignements variés favorisant l'apprentissage à la recherche (analyses d'articles, projets de recherche, etc.) dispensés par des enseignants-chercheurs et chercheurs, ces derniers étant au nombre de 42 et membres d'équipes de recherche labellisées. Le supplément au diplôme décrit les connaissances et compétences acquises par l'étudiant mais n'est pas encore généralisé ; il fait l'objet

d'une demande individuelle de l'étudiant, sans que ne soit précisé quelle instance en assure sa délivrance. L'environnement numérique de travail est classique. Les innovations pédagogiques ne sont pas mises en avant dans le dossier. La formation est dispensée essentiellement en anglais, ce qui permet d'attirer un nombre relativement important d'étudiants étrangers, avec une hausse en M1 depuis cinq ans (environ 20 % en 2014-2015 versus 30 % en 2018-2019), et un effectif stable depuis trois ans en M2 autour de 40 %. Des bourses d'études sont proposées aux étudiants étrangers les plus méritants via le label Initiative d'Excellence (IDEX) et EUR. Pour les parcours en français, les UE d'anglais sont obligatoires si l'étudiant ne possède pas au moins le niveau B2 référencé par le cadre européen commun de référence pour les langues. Depuis cette année, l'accent est encore mis sur l'international avec un poste à un quart du temps dédié à la promotion de la formation en France et à l'étranger.

Pilotage

L'équipe pédagogique dans son ensemble est composée d'environ 90 crédits ECTS et chercheurs de l'UGA, assurant à peu près 85 % des enseignements, et autant d'extérieurs, assurant les 15 % restants. Le master est piloté par le directeur du master et les responsables de parcours et du M1. La composition du conseil de perfectionnement n'est pas très explicite ; en effet, le dossier mentionne qu'il a été créé avec huit membres du master et huit professionnels extérieurs, mais l'énumération des personnes y participant recense 19 personnes. La représentation étudiante n'est pas précisée, si ce n'est la présence de deux anciens étudiants diplômés. Il ne s'est réuni qu'une fois, et aucun compte-rendu n'est fourni dans le dossier. Il y a un comité de pilotage par parcours professionnalisant qui se réunit une à deux fois l'an. De plus, il existe une commission formation au sein de l'UFR de chimie-biologie qui se réunit trois à quatre fois par an pour réfléchir aux éventuelles évolutions de la maquette. Les étudiants sont amenés à évaluer sur le web les enseignements à la fin de chaque UE dispensée en M1 et M2 mais aucun bilan n'est fourni ; les remarques formulées permettent ainsi aux responsables de la mention, des parcours et des UE d'ajuster l'offre de formation à la fin des réunions de jurys de semestre. Une autoévaluation de la formation est également réalisée par l'observatoire des formations qui met à disposition un certain nombre d'indicateurs, dont l'évaluation des formations par les diplômés et les conditions d'études des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont précisées par le règlement des études propre à chaque mention ou parcours selon les cas, un tableau des MCC étant fourni pour chaque parcours. Il n'y a pas de compensation entre les semestres. À part les stages et l'UE commune expérimentale au S1, les UE sont compensables dans un semestre. Le programme de la formation est bien renseigné dans le supplément au diplôme, mais les compétences transversales y sont peu décrites. Le portefeuille des compétences commence à se mettre en place à l'UGA, l'utilisation en master *Biologie* n'est pas donnée. Le recrutement est réalisé après sélection du dossier puis entretien téléphonique, afin d'améliorer le processus de sélection et la réussite des étudiants. La direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle a mis en place une aide au recrutement (entretien filmé, jobs dating d'entraînement, etc.). Les passerelles favorisant la réorientation des étudiants ainsi que l'existence d'éventuels dispositifs de mise à niveau n'ont pas été répertoriées dans le dossier.

Résultats constatés

La formation est attractive, avec plus de 250-300 demandes par an en M1, dont la moitié environ émane d'étudiants ayant validé une licence dans une autre université française que l'UGA ou à l'étranger. Les effectifs sont à peu près stables en M1 et M2 depuis 2016-2017 avec environ 70 et 85 étudiants respectivement, plus d'un tiers venant de l'extérieur de l'UGA. Il y a environ de 30 à 40 % d'étudiants étrangers en M1 et M2 montrant la bonne attractivité de la formation à l'international grâce à ses enseignements en anglais. Depuis 2014-2015, le taux de réussite en M1 paraît moyen proche de 80 % et est bien meilleur en M2 à plus de 95 %. Depuis 2016-2017, les effectifs en M2 vont de 7 à 17 selon les parcours et sont relativement stables. Pour les parcours à finalité recherche, seul le parcours ISB a des effectifs faibles de sept étudiants sur les deux dernières années. De même, les parcours professionnalisants sont à petits effectifs : 9 en BioTechCo, en baisse depuis 2016 où ils étaient à 13, 8 en LST, en baisse également depuis 2016 où ils étaient à 15 et 8 en Pro2Bio, qui n'avait pas ouvert en 2017-2018. Il n'est pas précisé clairement si ces effectifs sont en adéquation avec le marché du travail et doivent rester à ce niveau faible ou augmenter. L'alternance est envisagée pour LST qui, par ailleurs, démarre un double diplôme en novembre 2019 avec l'Université de Ho Chi Minh Ville. Les études sur le devenir des diplômés réalisées à un an par l'observatoire des formations de l'UGA ou nationales à deux ans renseignent sur le taux et le niveau d'employabilité et de poursuite d'études mais ne prennent pas en compte le type d'emploi occupé. Il n'a pas été réalisé non plus un suivi des diplômés selon le parcours choisi, ce qui aurait permis d'apprécier l'adéquation de chacun de ces parcours aux métiers et débouchés visés. Les enquêtes à un an sur les promotions 2014-2015 à 2016-2017 montrent que globalement sur les 75 % de répondants, le taux d'emploi est bon proche de 40 %, semblable à la part de poursuite d'études en thèse et en accord avec les objectifs des parcours recherche ; environ 10 % des étudiants poursuivent leurs études (correspondant pour la majorité aux étudiants internes reprenant leur cursus de médecine ou de pharmacie), seulement 10 % des diplômés sont en recherche d'emploi

ou sans activité.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation ouverte à l'international dispensée majoritairement en anglais et très bonne attractivité à l'étranger.
- Fort appui sur la recherche et l'excellence des sites grenoblois.
- Professionnalisation réelle.
- Equipe pédagogique conséquente (180 personnes), pour moitié composée de professionnels.
- Spécialisation progressive.

Principaux points faibles :

- Effectifs des parcours ISB et professionnalisants faibles.
- Pilotage au niveau de la mention elle-même peu clair.
- Suivi des diplômés selon les parcours et en termes de type d'emploi mal ou non renseigné.
- Dossier perfectible en termes de rédaction.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Si l'attractivité nationale et internationale est bonne compte tenu des dossiers de candidature reçus, le nombre de recrutés réels reste assez stable globalement avec un niveau qui peut paraître insuffisant en M1 au vu du taux de réussite moyen. Le souhait de renforcer les critères de sélection paraît donc pertinent. Les effectifs de certains parcours, notamment le parcours à finalité recherche ISB et les parcours professionnalisants, sont faibles, ce qui pose la question de leur pérennité à terme. Il conviendrait d'assurer un suivi des diplômés plus efficace en fonction des parcours pour apprécier leurs débouchés potentiels. Le parcours international PLANTA-Int ouvert récemment ne présente que peu de mutualisations avec les autres parcours, ce qui pose la pertinence de son rattachement à cette mention. Le pilotage de la mention, tel que présenté dans le dossier, pourrait être optimisé avec un conseil de perfectionnement plus opérationnel, intégrant des étudiants de la promotion et se réunissant une fois par an pour traiter des éventuelles évolutions de l'offre de formation des différents parcours. Un conseil de perfectionnement à l'échelle de chaque parcours pourrait également être envisagé et permettrait de traiter des spécificités de chacun d'entre eux. Le dossier aurait gagné à être plus synthétique sur certains aspects (schémas présentant les UE selon les parcours, liste des entreprises/sociétés partenaires, etc.) afin d'apprécier plus finement certains critères de la formation.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER CHIMIE

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Chimie* a pour objectif de former de futurs cadres de recherche et développement pour les laboratoires et les industries chimiques dans les domaines variés de la chimie (pharmacie, agrochimie, matériaux), mais aussi des technico-commerciaux de l'industrie dans les secteurs de l'instrumentation en chimie et de l'analyse environnementale. Le champ de compétences du master *Chimie* est vaste et s'étend de la chimie à l'interface du vivant à la chimie à l'interface des matériaux. Avec une spécialisation progressive, le master propose une première année de tronc commun ouvrant sur quatre parcours différenciés en deuxième année de master (M2) à finalité professionnelle et/ou recherche ; *Techniques de commercialisation* (M2 ChemTechCo ou CTC) ouvert à l'alternance et à finalité professionnelle, *Chemistry for Life Sciences* (CLS) à finalité recherche, *Polymers for Advanced Technologies* (PTA) à finalité professionnelle ou recherche et *Organic Synthesis for Pharmaceutical and Agrochemical Industries* (SOIPA) à finalité recherche ou professionnelle.

Ce master (M1 et M2) est enseigné essentiellement en anglais, à l'exception du parcours ChemTechCo, des unités d'enseignements (UE) d'insertion professionnelle et de quelques UE spécialisées en M2. Les enseignements sont dispensés sur le campus Saint Martin d'Hères de l'Université Grenoble Alpes (UGA).

ANALYSE

Finalité
Selon les parcours mais également avec les terrains de stage choisis (stage de deux à six mois en milieu industriel ou stage en milieu académique ou encore dans un grand organisme de recherche), les étudiants pourront soit poursuivre en thèse (finalité recherche) soit s'insérer directement en milieu professionnel après l'obtention du M2. Les UE (Chimie organique, Chimie des polymères, Chimie médicinale, Chimie analytique, Chimie bioinorganique, etc.) de cœur de métier obligatoires et/ou optionnelles et les UE professionnelles dispensées sur les deux années et dans chaque parcours répondent sans conteste aux référentiels de compétences requis et attendus. Le master <i>Chimie</i> repose sur un réseau conséquent de partenaires du monde socio-économique comme Sanofi-Aventis, Bayer, Syngenta, Pierre-Fabre Médicaments, Novartis, Oril (Servier), Edelris, Rhodia, PCAS, Firmenich, Diverchim, Rhodia, Saint Gobain, Arkema, Bayer, Galderma, Bostik, Merck, Nexans, Michelin, Symatase, Aromatech, Adocia, etc. Le vivier de stage proposé chaque année dans les différents parcours montre que les connaissances et compétences acquises par les étudiants au cours de leur formation sont en parfaite adéquation avec les attentes des chercheurs des laboratoires de recherche et développement et les

responsables des industries chimiques. Par exemple, pour les parcours ChemTechCo, PTA et SOIPA l'accueil en industrie représente environ 25 % des stages. Les partenaires industriels participent également à l'enseignement, notamment dans le parcours ChemTechCo (12 intervenants extérieurs).

Positionnement dans l'environnement

Le master *Chimie* de l'UGA se distingue des nombreuses autres formations présentes au niveau national de par la diversité des quatre parcours proposés ouverts à la professionnalisation et/ou à la recherche, avec également une orientation soit vers les interfaces chimie-biologie, soit vers les interfaces chimie macromoléculaire-matériaux.

Les enseignements de la formation font échos à une partie des thèmes de recherche des laboratoires d'excellence Labex (Arcane), des *Cross Disciplinary Program* de l'IDEX (Initiatives d'excellence) grenoblois (Glyco@alps, COOL, Cosmethics), et de l'École universitaire de recherche chimie santé de l'UGA. Ainsi, chaque parcours de master 2 est intimement lié avec des thématiques de recherche développées sur le site grenoblois. D'ailleurs, les enseignants-chercheurs/chercheurs des laboratoires partenaires du master *Chimie* (département de chimie moléculaire, département de pharmacochimie moléculaire, Institut de biologie structurale, laboratoire de Chimie et biologie des métaux, laboratoire de Chimie inorganique et biologique, laboratoire systèmes moléculaires et nanomatériaux pour l'énergie et la santé, centre d'études et de recherche sur les macromolécules végétales, laboratoire matériaux organiques à propriétés spécifiques, les laboratoires commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), LITEN (laboratoire d'innovation pour les technologies des énergies nouvelles et les nanomatériaux), LETI (laboratoire d'électronique et de technologie de l'information), INES (Institut national de l'énergie solaire), commissariat à l'Énergie Atomique - Pagora INP (Institut national polytechnique) sont largement impliqués dans la formation.

Le master *Chimie* est attractif à l'international comme en témoignent les mobilités entrantes (quatre et sept étudiants en échange) auxquels s'ajoutent les étudiants étrangers qui s'inscrivent en M1 (quatre par an) et en M2 (deux à six étudiants par an). Les étudiants sont en provenance du Liban, de la Russie ou du Nigéria. Des étudiants issus du Politecnico de Turin (en moyenne deux par an) bénéficient d'une aide à la mobilité du Programme Erasmus + pour suivre intégralement le parcours du M2 PTA. Au niveau mobilités sortantes, 24 stages de M1 et 19 stages de M2 ont été réalisés depuis 2014 à l'étranger. Il est également à noter une mobilité sortante pour un semestre au Canada (University of Alberta). Un double diplôme avec l'Université de Tsukuba est en cours de finalisation.

Organisation pédagogique

Le master *Chimie* est une poursuite d'études naturelle des parcours *Chimie* et *Chimie-biologie* de la licence *Chimie* de l'UGA. Il compte au total une centaine d'étudiants par an répartis pour moitié entre les deux années. La formation est dispensée majoritairement en langue anglaise afin d'accroître sa visibilité et son attractivité au niveau international. La formation au sein du master *Chimie* suit un schéma de spécialisation progressive : un premier semestre (S1) avec des UE obligatoires (Méthodes analytiques et spectroscopiques, Chimie expérimentale), un deuxième semestre (S2) avec un début de spécialisation et un troisième semestre (S3) spécialisé par parcours. De par un choix optionnel d'UE (3/4 au S2 du M1, et 3/6 au S3) les étudiants peuvent construire leur propre parcours avec la coloration de leur choix en accord avec leur projet professionnel. L'admission en master se fait sur dossier et entretien individuel. Les étudiants ayant validé le M1 intègrent de droit un des parcours de M2 proposé après concertation avec l'équipe pédagogique, en fonction des résultats qu'ils ont obtenus et des UE optionnelles qu'ils ont choisies. A l'exception du parcours ChemTechCo se déroulant en alternance au rythme de trois semaines en entreprise et une semaine de cours, l'organisation du master est habituelle, en semestres avec deux stages obligatoires : en M1 stage d'une durée de deux à cinq mois et en M2 d'une durée de six mois. Il n'existe pas véritablement de passerelles d'accès au master *Chimie* que ce soit en M1 ou M2. Néanmoins, le parcours PTA reposant en M1 sur deux UE polymères mutualisées avec le master *Nanosciences* de l'UGA, permet aux étudiants du master 1 *Nanosciences* suivant ces UE, d'intégrer le master 2 PTA (un étudiant en 2016-2017, et un en 2014-2015).

La soutenabilité de la diversité des parcours repose sur une mutualisation conséquente d'UE notamment en master 1 (mutualisation de 125 heures sur 342 heures). Certaines UE du master sont mutualisées avec d'autres masters proposés par l'UGA telles les UE professionnelles du M1 et M2 avec le master *Génie des procédés et des bioprocédés*. Les UE de master 1 ayant trait aux polymères sont également mutualisées avec le master *Nanosciences et nanotechnologies* et le master Erasmus Mundus FAME (*Functional Advanced Materials Engineering, Grenoble INP*). Des UE du master *Biologie* sont également proposées en M1 et M2 au sein du master *Chimie*. Enfin toute la partie enseignement commercial du parcours ChemTechCo est mutualisée avec le parcours BioTechCo, porté par le master *Biologie*.

Le master *Chimie* utilise l'intranet étudiant LEO et la plateforme Moodle comme outils de communication. Parmi les méthodes pédagogiques mises en œuvre, on peut noter des conduites de projets en petits groupes afin de favoriser le travail en équipe ainsi que de nombreux enseignements faisant appel à des outils informatiques et logiciels propres à la chimie (SciFinder, Topspin, ChemsSketch, etc.).

Pilotage

L'équipe de pilotage de la formation composée du responsable de mention, du responsable de M1, des quatre responsables des parcours de M2, du responsable des stages de M1 ainsi que de la correspondante relations internationales de l'unité de formation et de recherche (UFR) de chimie et de biologie, envisage les différentes modifications à apporter à la maquette du master afin de l'améliorer. Elle gère également le processus de recrutement des candidats en M1 qui se fait sur dossier et entretien individuel. Au cours de ce contrat, l'équipe de pilotage a mis en place le site web du master *Chimie*. Un conseil de perfectionnement est réalisé tous les deux ans en présence de l'équipe de pilotage du master, d'acteurs du monde industriel, d'anciens étudiants et intervenants en lien avec la formation. Visiblement aucun étudiant en cours de formation au sein du master ne participe au conseil de perfectionnement. La réflexion menée au cours du dernier conseil qui a eu lieu le 31 mai 2018 a porté sur les thèmes suivants : pérennisation du suivi et des relations avec les anciens étudiants, renforcement des interactions avec les industriels, création de nouveaux parcours en alternance, création de liens privilégiés avec des universités ciblées et/ou entreprises françaises implantées à l'étranger. L'acquisition des connaissances est réalisée en contrôle continu. L'établissement a entrepris la réalisation des portefeuilles d'expérience et de compétences associés à ses formations. Une première version d'écriture du diplôme de master *Chimie* en compétences est actuellement en cours d'évaluation par l'établissement.

Résultats constatés

Les effectifs en M1 sont relativement stables au fil des années (44 à 53 étudiants par an entre 2014 et 2019). En revanche, sur la même durée, la répartition entre les différents parcours de M2 est très variable : 0 à 7 étudiants par an en ChemTechCo, 0 à 8 en Chemistry for Life Sciences, 21 à 25 en Organic Synthesis for Pharmaceutical and Agrochemical Industries et 6 à 15 en Polymers for Advanced Technologies. La réussite en M1 est de 72 % à 80 %. Ce taux de réussite qui peut paraître faible est dû en grande partie à la non-compensation entre les deux semestres du M1. En M2, la réussite est de 78 % à 95 %. Les évaluations réalisées auprès des étudiants montrent une satisfaction globale des diplômés avec un léger déséquilibre entre connaissances théoriques et applications sans doute lié à un manque de travaux dirigés (TD) et/ou travaux pratiques (TP) dans certaines UE (surtout en M2). Des TD ont donc été introduits en M2 suite à cette demande des étudiants. Globalement l'insertion des étudiants est bonne puisqu'en incluant la poursuite d'études en thèse, sur les trois dernières années, seul 0 % à 20 % de la promotion est encore en recherche d'emploi un an après l'obtention du diplôme. La proportion d'étudiants en poursuite d'études, essentiellement en thèse, varie en fonction des promotions de 36 % à 71 %. Les emplois occupés correspondent aux niveaux de qualification du diplôme et aux salaires correspondants (de 1700 à 2100 euros net).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bon ancrage de la formation avec les structures de recherche et le tissu socio-économique.
- Bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Ouverture à l'international avec les enseignements dispensés en anglais.

Principaux points faibles :

- Absence des étudiants en cours de formation dans le conseil de perfectionnement.
- Effectifs faibles pour les parcours Chemistry for Life Sciences et ChemTechCo.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe de pilotage finalise actuellement la création d'accords privilégiés notamment avec le Nigéria et le Japon. Cette ouverture à l'international devrait conduire à une augmentation des inscrits et alimenter ainsi les parcours potentiellement fragilisés par manque d'effectifs. En effet, compte tenu de la répartition non homogène entre les différents parcours, on peut se poser la question de l'adéquation entre le nombre de parcours proposés et le flux d'étudiants, conduisant à des promotions relativement restreintes certaines années dans les parcours M2 ChemTechCo et Chemistry for Life Sciences. Pour corriger cela, il faudrait peut-être également réfléchir à la "fidélisation" du vivier de recrutement que constituent les différents parcours de troisième année de licence *Chimie* locaux pour les M1/M2. L'équipe de pilotage devra également compléter la composition du conseil de perfectionnement et le réunir au moins une fois par an.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER GENIE DES PROCÉDES ET DES BIOPROCÉDES

Établissements : Université Grenoble Alpes – UGA
Institut universitaire de technologie-1

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Génie des procédés et des bioprocédés* forme des responsables et des cadres polyvalents d'entreprise aptes à la conduite de projets dans quatre domaines de spécialité : *Génie des procédés pour l'énergie* (GPE) ; *Génie des procédés pour l'environnement* (GPEnv) ; *Génie des procédés pour la formulation* (GPF) ; *Fluides transferts et procédés avancés* (FTPA). Ce master est ouvert en formation initiale et en formation continue. Les enseignements sont dispensés sur différents sites de l'Université Grenoble Alpes (UGA) au sein du département de chimie et du département de génie thermique et énergie (GTE) de l'Institut Universitaire de Technologie-1 (IUT1), dans l'unité de formation et de recherche (UFR) de chimie-biologie, ou encore à l'UFR PhITEM (Physique, Ingénierie, Terre, Environnement, Mécanique).

ANALYSE

Finalité

Le master *Génie des procédés et des bioprocédés* permet d'acquérir des compétences scientifiques générales en génie des procédés et les compétences techniques, technologiques inhérentes propres à chaque parcours. Le conseil de perfectionnement a permis notamment de souligner la pertinence des contenus et la qualité de la formation dispensée sur les quatre parcours proposés, au regard de l'attente de l'industrie.

L'objectif du parcours GPEnv est de fournir aux étudiants des connaissances et des compétences scientifiques et législatives dans un contexte de traitement des eaux, de traitement et de valorisation des déchets, ou encore de traitement des gaz. Le parcours GPF est pluridisciplinaire. Il permet sur les deux années l'acquisition de compétences larges en génie des procédés, en physico-chimie, en caractérisations spécifiques et en technologie des poudres. Le parcours GPE met l'accent sur l'acquisition de compétences larges, allant des transferts thermiques, de la mécanique des fluides, aux énergies renouvelables ... Le parcours FTPA forme à des compétences scientifiques et professionnelles, pluridisciplinaires dans les domaines de la mécanique des fluides et du génie des procédés.

Les métiers visés sont ceux d'ingénieur concepteur, ingénieur de production, ingénieur qualité, ingénieur chargé d'affaires, cadre technique, ingénieur recherche et développement (R&D), ou ingénieur projets, cadres polyvalents de bureaux d'études... Les métiers identifiés dans chaque parcours sont en parfaite adéquation avec la formation. Trente mois après l'obtention de leur diplôme, 91 % des étudiants ont un emploi à plein temps

en rapport avec leur niveau de formation, et dans leur spécialité.

Positionnement dans l'environnement

La relative stabilité des effectifs dans le temps, associée à l'insertion professionnelle et aux viviers de stages potentiels dans les spécialités proposées ainsi qu'à l'encadrement disponible pour les étudiants concernés (suivi de stage, capacités d'accueil des plateformes expérimentales) permettent de justifier les capacités d'accueil retenues GPE : 24 ; GPEnv: 20 ; GPF : 18 ; FTPA : 12.

Les liens avec le monde socio-économique, et le tissu industriel grenoblois (Antesite, Iphen, Leroux et Lotz, Rheonis, Suez, etc.) se traduisent au travers des stages en milieu industriel ainsi que par la présence de nombreux intervenants extérieurs professionnels dans la formation.

Au niveau local, l'utilisation commune de plateformes expérimentales (plateforme dédiée à l'enseignement du génie des procédés chimiques à l'IUT Chimie, hall génie des procédés de l'UFR de chimie-biologie, plateforme de travaux pratiques (TP) à l'IUT Génie thermique et énergie (GTE) ou à l'UFR PhITEM) ainsi que l'implication d'enseignants-chercheurs issus de différentes composantes (IUT Chimie, IUT GTE, UFR PhITEM, etc.) permettent de conforter les bonnes relations établies sur le site grenoblois même si des inquiétudes sont soulignées vis-à-vis de l'utilisation pérenne des espaces techniques de l'IUT1.

Au niveau national, le master grenoblois est plus en concurrence avec certaines écoles d'ingénieurs qu'avec d'autres universités qui présentent d'autres options. Tous les enseignements étant faits en français, ce master n'apparaît pas à l'international. Ce manque de visibilité à ce niveau se traduit par un nombre limité d'échanges type Erasmus : accueil d'un à deux étudiants par an.

Organisation pédagogique

Depuis 2016, ce master est sélectif à l'entrée en première année de master (M1) avec une capacité d'accueil globale de 74 étudiants. Les deux années comportent 320 heures de tronc commun et environ 500 heures d'enseignements de parcours et un total de huit mois de stage. Ce master s'inscrit dans la continuité du parcours *Génie des procédés* de la troisième année de licence *Chimie* de l'UGA.

L'organisation pédagogique de deux années est similaire aux contractualisations précédentes. Elle repose sur des enseignements de tronc commun (27,50 %) complétés par des enseignements de parcours (42,50 %) et un stage obligatoire (30 %) (durée minimale 12 semaines en M1, durée minimale de 20 semaines en M2). Une mutualisation d'enseignements et/ou d'unités d'enseignements (UE) inter-parcours a été recherchée.

La spécialisation assumée se fait dès le premier semestre S7 du master 1 avec l'absence de passerelle entre les parcours. L'impossibilité pour un étudiant de changer de parcours entre le M1 et le M2 fait d'ailleurs l'objet d'une mention spécifique dans le règlement des études (RDE).

Des aménagements pour les sportifs de haut niveau et pour les personnes en situation de handicap sont mis en place si besoin. Toutes les autres situations particulières (qui vont de la femme enceinte à l'artiste de haut niveau en passant par l'étudiant en charge de famille, etc.) verra son cas étudié par la commission pédagogique pour une éventuelle prise en compte.

Les travaux pratiques correspondent à environ 25 % de l'emploi du temps. Outre ce savoir-faire enseigné, le savoir-être et le savoir-communiquer sont aussi abordés et pris en compte dans l'évaluation de l'étudiant en TP (les binômes sont tournants pour apprendre à gérer le relationnel). Un budget est prévu pour proposer de nouveaux dispositifs utilisés en TP afin de garantir l'utilisation des technologies les plus récentes. La plupart des TD se font en sous-groupes de quatre ou cinq étudiants. Certains enseignements proposent des activités de type classe inversée et des études de cas réels, en lien avec des problématiques industrielles.

Pilotage

La gestion et la coordination de la formation en génie des procédés de l'UGA s'appuient sur une équipe pédagogique resserrée composée de neuf membres (deux professeurs des universités PR, deux professeurs agrégés PRAG et cinq maîtres de conférences MCF) avec un vivier restreint d'enseignants-chercheurs de la discipline (section CNU 62 conseil national des universités 62 - Energétique, génie des procédés).

Des commissions pédagogiques réunissant l'équipe enseignante et les délégués étudiants de chaque parcours sont organisées semestriellement avec un compte rendu adressé à l'ensemble des enseignants. Tous les 2 ans, se réunit un conseil de perfectionnement au sein duquel les représentants de l'industrie et des organismes institutionnels, les enseignants ont toute leur place pour échanger sur les objectifs du master. Aucun représentant

étudiant n'y participe. A titre d'exemple, sur l'année 2018-2019, 131 personnes sont intervenues dans les enseignements du master (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, conférences, suivi stages), dont 63 enseignants académiques (enseignant, chercheur, enseignant-chercheur, 21 étant issus de l'UFR de chimie-biologie et 68 intervenants issus du monde professionnel assurant environ 30 % du volume horaire d'enseignements.

Le réseau de partenaires industriels est très étoffé et entretenu : existence d'un annuaire en ligne des anciens, organisation de la journée des anciens, mise en place d'une cérémonie de remise des diplômes, etc. Toutes ces actions visent à cultiver un sentiment d'appartenance de l'ensemble des étudiants à leur formation à l'instar de ce qui est pratiqué dans les écoles d'ingénieurs. Les différents domaines du génie des procédés sont présentés par des intervenants industriels (souvent ingénieurs R&D) dans des conférences thématiques prévues tout au long de la formation. Les UE d'insertion professionnelle sont intégralement réalisées par des intervenants du monde industriel. Cela représente 87 heures soit 27 % du volume horaire global de tronc commun sur les deux années de master. A cela viennent s'ajouter les visites de sites et de salons industriels (trois à quatre visites sur deux ans).

La gestion des stages est supportée par deux personnels administratifs du bureau des stages. S'y ajoute celui d'un personnel technique dédié à la bonne gestion quotidienne du hall de génie des procédés. L'équipe pédagogique de l'UGA encadre de 10 à 15 stagiaires/an/enseignant en moyenne.

L'observatoire des formations met à disposition les outils nécessaires pour les enquêtes de suivi des formations, des étudiants. Les procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants sont néanmoins laissées à l'initiative des enseignants, aucune procédure spécifique visant à généraliser la démarche n'a été envisagée pour le moment.

Les modalités de suivi et d'acquisition de compétences sont clairement définies dans le règlement des études et fournies aux étudiants. Depuis près de dix ans, le master a intégré l'évaluation par l'approche par compétences dans sa formation. Chaque étudiant doit consigner dans son rapport de stage son propre portefeuille d'expérience et de compétences.

Résultats constatés

Une relative stabilité des effectifs du master est à noter (entre 61 et 79 étudiants sur cinq ans), le recrutement au niveau du M1 correspond pour 80 % en moyenne à des étudiants initialement inscrits dans l'établissement et l'effectif du M2 est assuré en quasi-totalité (environ 95 %) par la poursuite d'études des étudiants inscrits en M1. Il n'y a pas de données sur le nombre de candidatures reçues.

L'accueil d'étudiants d'origine étrangère représente sur les trois dernières années 23 % en moyenne de l'effectif de M1 et de M2 (Afrique du Nord, Afrique noire, Asie essentiellement). L'accueil d'étudiants par validation des acquis a déjà été réalisé avec succès (en moyenne, deux par an en formation continue).

La répartition des stages du master (M1 et M2 sur la période 2015-2018 soient 530 stagiaires) se trouve à 42 % en Isère, et à 64 % en région Auvergne Rhône-Alpes.

Si la formation de master proposée au sein de la mention *Génie des procédés et des bioprocédés* se définit avant tout comme professionnalisante et vise donc prioritairement à répondre aux besoins de l'industrie, il existe pour autant la possibilité pour les étudiants de réaliser un des deux stages obligatoires du master dans un laboratoire de recherche (ce qui représente 14 % des 530 stagiaires 2015-2018). Cela concerne néanmoins un effectif très restreint d'étudiants et de fait, la poursuite en thèse s'en trouve très marginale (1 à 3%). La filière FTPA intégrée depuis 2016 au master est plus orientée recherche et propose une opportunité supplémentaire aux étudiants qui seraient intéressés par la recherche.

Très peu d'étudiants choisissent un stage à l'étranger (9 % des stages sur les cinq dernières années).

Le pourcentage de ceux qui occupent un emploi au 1^{er} juin de l'année suivant l'obtention du diplôme (2015-2017) est élevé (de 76 à 94 %). Cet emploi qualifié de cadres ou professions intermédiaires relevant du secteur privé est à environ 50 % en contrat à durée indéterminée et est situé pour moitié, en moyenne, en région Auvergne Rhône-Alpes. Concernant l'insertion à 30 mois (diplômés de 2012-2015), sur 169 répondants (sur 243 diplômés), 15 sont en poursuites d'études déclarées et 150 sont actifs dont 91 % sont en emploi au 1^{er} décembre avec 100 % d'emploi qualifié, 78 % d'emplois stables, 93 % dans le secteur privé, à 83 % en adéquation avec le niveau de diplôme.

Concernant l'évaluation de la formation par les étudiants à posteriori (promotions 2016 et 2017), les objectifs, le contenu et l'organisation des enseignements sont conformes à ce qui leur est annoncé à l'entrée dans le cursus.

Lors du dernier conseil de perfectionnement, les membres extérieurs ont relevé l'investissement important de

l'équipe pédagogique, tout en soulignant sa fragilité due à un effectif réduit d'enseignants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bon ancrage avec le monde socio-professionnel et l'environnement scientifique de recherche.
- Très bonne employabilité des diplômés avec un niveau d'emploi correspondant au niveau du diplôme obtenu.
- Pratiques pédagogiques de grande qualité avec l'utilisation commune de plateformes expérimentales.
- Equipe pédagogique investie : fort suivi étudiants.
- Mise en place généralisée du portefeuille d'expériences et compétences.

Principaux points faibles :

- Socle de recrutement faible et insuffisamment diversifié.
- Trop faible mobilité internationale.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La professionnalisation et la mise en situation professionnelle avec acquisition de compétences techniques de pointe font partie intégrante des quatre parcours du master *Génie des procédés et des bioprocédés*. L'essence même de la formation est la professionnalisation à l'issue du master. L'intégration récente du parcours FTPA avec une finalité recherche plus affirmée offre l'opportunité d'élargir le recrutement d'étudiants désirant poursuivre en doctorat et ouvre de nouvelles perspectives métiers. Il conviendrait d'élargir le « vivier » du recrutement des étudiants en M1 qui provient pour l'instant principalement de la troisième année de licence *Chimie* de l'UGA. L'équipe enseignante particulièrement investie depuis de très nombreuses années mais avec un effectif trop restreint demande à être étoffée. Pour optimiser au mieux les enseignements, il serait bon d'institutionnaliser la mise en place d'une évaluation des enseignements par les étudiants (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et conférences).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER INGENIERIE DE LA SANTE

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Ingénierie de la santé* (IS) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) est une formation en deux ans permettant, selon les parcours, une insertion professionnelle directe, majoritairement, ou une poursuite d'études complémentaires ou en thèse. Les enseignements de la formation apportent des compétences et connaissances scientifiques et techniques dans les secteurs des biotechnologies, sciences pharmaceutiques, technologies médicales, physique appliquée à la santé et relations santé-environnement selon les différents parcours. La première année de master (M1) comporte quatre parcours: *Sciences et management des biotechnologies* (SMB); *Sciences et ingénierie du médicament* (SIM); *Méthodes et technologies pour la santé* (MTS) dont un transversal *Double Cursus Santé* (DCS), ouvrant sur 13 parcours en deuxième année de master (M2), dont deux transversaux *Ingénierie de la santé* ouvert en 2018-2019 et un parcours international *Healthy Living Technology* (HLT). Parmi ces 13 parcours, trois ont une finalité uniquement professionnelle (*Pharmacie Industrielle-Formulation-Procédés-Production* (PIF2P); *Contrôle qualité-assurance qualité-méthodes de validation* (COAQMV); *Radioprotection* (RP), 5 ont une finalité majoritairement professionnelle *Médicaments biotechnologiques* (MB); *Biomarqueurs, diagnostic in vitro* (BDIV); *Modèles-Innovation-Technologie-Imagerie* (MITI); *Méthodes pour la conception et la conduite de projet en recherche clinique* (RC); *Physique médicale* (PM) et 5 ont une finalité plus orientée sur la recherche (*Thérapies cellulaire, génique et ingénierie tissulaire* (TCGIT); *Chimie médicinale-innovation pharmacologique* (CHIP); *Méthodes de recherche en environnement-santé-toxicologie-écotoxicologie* (MRESTE); *HLT* et *IS*). La formation se déroule au sein des deux unités de formation et de recherche (UFR) de médecine et de pharmacie de l'UGA, essentiellement en présentiel. Les stages obligatoires, en M1 et M2, les travaux pratiques (TP), travaux personnels et en groupe ouvrent sur le monde de la recherche fondamentale ou appliquée en milieu académique ou privée.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master IS propose des formations pluridisciplinaires dont les objectifs sont clairement ceux d'un master à visée professionnelle et recherche axé santé, au sens large, et médicaments. La formation est ouverte à différents publics issus des cursus scientifiques (licences de chimie et de biologie), médicaux, pharmaceutiques et paramédicaux (kinésithérapeutes, sages-femmes). Les débouchés essentiels sont l'embauche dans des métiers accessibles à bac+5, dans les secteurs de la recherche mais aussi dans les industries de santé et les établissements de soins, ou l'accès à la recherche par une thèse. Une part des étudiants du parcours PM poursuit des études de type « qualifiantes » comme le diplôme de qualification aux fonctions de physicien</p>

radiologiste et médical (DQPRM). Les connaissances, compétences professionnelles et transversales attendues à l'issue de la formation sont explicitées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), même si celle-ci n'est pas encore déclinée par parcours, et le sont également dans la description de chacun des parcours. Le parcours transversal DCS en M1 représente une passerelle pour les étudiants des formations de santé en médecine, kinésithérapie et maïeutique essentiellement. Le parcours IS en M2 est destiné à un public restreint (de 0 à 8) d'étudiants en santé souhaitant s'orienter vers la recherche à l'interface de différentes disciplines ou d'inscrits en formation continue. Le parcours transversal HLT de M2 est international et accueille quant à lui essentiellement des étudiants étrangers futurs chercheurs ou enseignants-chercheurs (EC) après une thèse, un diplôme d'ingénieur ou équivalent en recherche et développement.

Positionnement dans l'environnement

Le master IS de l'UGA est l'un des quinze masters IS de France ; en cela, il a donc toute sa raison d'être à l'échelon local et régional. Son nombre important d'étudiants (environ 400 sur les deux années) montre son attractivité et justifie son existence. Les formations de l'UGA ou d'autres établissements régionaux proches thématiquement, selon les parcours, sont très bien répertoriées dans le dossier et montrent a priori peu de concurrence. Au niveau local, la mention a établi des liens avec d'autres UFR (chimie-biologie, physique, ingénierie, terre, environnement, mécanique), avec des écoles d'ingénieurs (Institut national Polytechnique, Polytech) et d'autres organismes (commissariat à l'énergie atomique, Institut national des sciences techniques nucléaires, VetAgro Sup, école de management) qui se traduisent par la mutualisation d'unités d'enseignements (UE) et la participation des enseignants de ces structures aux enseignements du master.

La mention IS bénéficie d'un environnement scientifique particulièrement développé à travers les nombreuses structures de recherche de l'UGA et plus largement du bassin grenoblois. Le dossier met en avant les nombreuses interactions avec les laboratoires de recherche locaux mais également des partenariats avec des laboratoires extérieurs nationaux et internationaux de recherche, avec la participation aux divers enseignements d'un nombre conséquent de personnes, environ une centaine, issus de ces structures. La mention est principalement rattachée à deux écoles doctorales (ED), l'ED *Ingénierie pour la santé, la cognition et l'environnement* et l'ED *Chimie et sciences du vivant*.

L'industrie pharmaceutique très présente dans le bassin grenoblois bénéficie également à la formation, que ce soit via la participation d'extérieurs issus du privé à l'enseignement, l'accueil d'étudiants en stage (un tiers d'entre eux sont réalisés dans l'industrie avec près d'une centaine d'entreprises impliquées), la visite de sites ou encore lors d'échanges avec les professionnels. D'autres structures interviennent également comme le centre hospitalier universitaire (CHU) de Grenoble, le centre d'investigations cliniques (CIC), des agences nationales comme l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) ou l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), etc.

Cette formation montre une forte attractivité à l'internationale, se traduisant par l'accueil d'étudiants étrangers favorisé par un partenariat avec trois universités étrangères (Beyrouth au Liban, Manipal en Inde et Soochow en Chine), l'existence d'un parcours international et d'écoles d'été se déroulant sur le site d'Archamps près de Genève. Cette ouverture internationale est encore privilégiée par un environnement favorable avec l'appartenance de l'UGA à un consortium européen ayant le label EIT Health, à l'Ecole Universitaire de Recherche (EUR) en chimie, biologie et santé et au label IDEX (Initiatives d'excellence).

Organisation pédagogique

Les deux UFR de santé de l'UGA, médecine et pharmacie, ont regroupé l'ensemble de leurs parcours de master en une seule mention comportant trois parcours individualisés en M1 plus un parcours transversal « double cursus » et onze parcours individualisés en M2 plus deux parcours transversaux dont un international. Avec 17 parcours en tout, cette mention IS, vue de l'extérieur, est difficile à appréhender. D'autant plus que le dossier, pourtant fourni, ne précise pas réellement quelles UE sont obligatoires ou à choix selon les parcours. De même, la liste des UE fournie en annexe ne précise ni les modalités d'enseignement ; cours magistraux, travaux pratiques (TP) ou travaux dirigés (TD), ni les volumes horaires. Le volume annuel des enseignements n'est pas donné non plus. Il est également difficile de se faire une idée de la part de tronc commun et de mutualisations existant entre les parcours ; le parcours transversal IS, de par sa spécificité en termes de publics visés, est particulier et ne comporte que des UE mutualisées, sans UE spécifiques. Il est précisé que tous les parcours comportent des UE dédiées aux compétences transversales dans au moins deux de ces domaines : langues (anglais et français pour les étrangers) réglementation, assurance qualité, gestion de projets, valorisation/finances/marketing et bases du management. En M1, cinq UE représentant 15 crédits ECTS forment un tronc commun aux trois parcours disciplinaires SMB, SIM et MTS : anglais, lecture critique et rédaction scientifiques, bases du management, outils de base en biostatistiques et insertion professionnelle. Ces trois parcours sont dit généralistes dans leur domaine propre et ouvrent à certains des onze parcours disciplinaires de M2 (trois pour SMB et quatre

pour SIM et MTS). Un jeu d'UE à choix en M1 affectées de 9 crédits ECTS pour SMB, 27 pour MTS et 30 pour SIM, et en M2 permet aux étudiants de se spécialiser progressivement en fonction de leur projet professionnel. Selon le parcours, les UE à choix représentent de 21 à 45 crédits ECTS, soit 17,50 % à 37,50 % des crédits ECTS des deux ans. Les étudiants ayant des contraintes spécifiques (sportifs de haut niveau, étudiants engagés, situation de handicap, etc.) bénéficient d'aménagements pédagogiques spécifiques selon les dispositions mises en place par l'UGA pour toutes les formations. La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et également en formation continue par validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) ; deux à trois étudiants par an sont concernés par ces dispositifs.

Le lien avec la recherche, universitaire ou non, est très fort ainsi qu'avec le tissu industriel d'une manière générale. La professionnalisation est mise en avant avec les stages en M1 (deux mois) et en M2 (six mois), les UE transversales et les travaux dirigés (TD) et pratiques (TP) « professionnalisants », dans presque tous les parcours de M2, d'importance variable et au volume inconnu généralement. Les étudiants disposent d'une aide à la recherche de stage. En M1, ils doivent fournir, en annexe de leur mémoire de stage, une analyse du stage en termes de coût, de respect du planning et des objectifs, de risques illustrés à l'aide de deux exemples identifiés en stage et de compétences acquises qui figureront dans une fiche du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC).

La fiche RNCP en cours d'élaboration au niveau de la mention et le supplément au diplôme, délivré à la demande de l'étudiant, précisent les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

La complexité du dossier ne permet pas d'apprécier la part des étudiants de la mention bénéficiant de chaque action pédagogique particulière et/ou innovante. Outre les classiques plateformes de diffusion et d'échanges et les salles informatiques d'enseignement, le numérique est présent avec de la pédagogie inversée et enseignements en ligne ainsi que lors d'exercices interactifs utilisant un smartphone ou un ordinateur (application Wooclap). La place de ces innovations pédagogiques devrait être renforcée grâce à l'obtention de financements d'Initiative d'Excellence (IDEX) dédiés à quatre projets s'intégrant dans le master IS.

L'international est présent, en plus des UE d'anglais, avec le parcours international HLT qui impose de par la présence d'étudiants non francophones des enseignements en anglais ; 16 UE sont concernées en 2018-2019 et sont aussi intégrées dans les parcours classiques. Sur les deux années de master, la mention accueille environ 70-80 étudiants étrangers, dont la moitié au sein du parcours HLT. Les étudiants ont la possibilité de réaliser une mobilité au premier semestre du M1 dans une université partenaire, mais dans les faits, seuls trois étudiants par an maximum sont concernés. Par contre, les étudiants sont fortement encouragés à réaliser une mobilité lors des stages de M1 et/ou M2 puisque 16 % d'entre eux sont effectués à l'étranger, majoritairement en Suisse ainsi qu'aux Etats-Unis, au Canada et au Royaume-Uni.

Pilotage

L'équipe pédagogique est très vaste, plus de 550 intervenants, et diverse. En effet, elle comprend des personnels de l'UGA (environ 170 incluant des EC et des enseignants hospitalo-universitaires), des extérieurs du monde académique ainsi que des professionnels des secteurs visés par la mention, ce qui est très positif ; les intervenants du secteur privé, travailleurs indépendants et chefs d'entreprise représentent ainsi près de 20% de l'équipe pédagogique. Cependant, le tableau fourni relatant les heures assurées au sein de la formation ne permet pas d'apprécier le pourcentage d'enseignements réalisés par les EC de l'UGA d'une part et les extérieurs d'autre part. De plus, il apparaît dans ce même tableau que des titulaires de l'UGA feraient plus de 100 heures voire 200 heures pour une seule UE, ce qui paraît surprenant.

Le nom des responsables de parcours, un ou deux pour chacun, est donné mais leur rôle n'est pas décrit. Par contre, il existe un « bureau » les réunissant tous les mois avec des responsables administratifs dont les directeurs des UFR de santé. Les sujets abordés traitent par exemple des modalités de recrutement, des changements du règlement des études, etc. Un compte-rendu est rédigé à chaque réunion. Il n'y a pas de modalité de réunion propre à chaque parcours. Un seul conseil de perfectionnement s'est tenu depuis le début du quinquennal. Il réunissait 25 personnes dont les responsables de parcours, des représentants de la scolarité, d'ED, d'autres mentions de master de l'UGA, de structures de recherche (2), des industriels (5) et un seul étudiant pour toute la mention. Plusieurs pistes d'amélioration, par exemple parfaire le suivi des stages à l'étranger, mieux informer sur les débouchés après une thèse, etc., ont été proposées et prises en compte pour certaines d'entre elles pour une évolution de la maquette.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée sur le web à la fin de chaque UE dispensée en M1 et depuis 2018-2019 en M2, avec des taux de participation non satisfaisants allant pour chaque UE de 0 % à 72 % en M1 et de 0 % à 29 % en M2. Les parcours SMB, MTS et SIM de M1 mettent également en place une matinée de « débriefing » en janvier pour faire le point sur le premier semestre de la formation en présence des responsables des parcours et de la mention, de la scolarité et des étudiants. Une autoévaluation de la formation est également réalisée par l'observatoire des formations qui met à disposition un certain nombre d'indicateurs,

dont l'évaluation des formations par les diplômés et les conditions d'études des étudiants. L'enquête d'évaluation annuelle par les étudiants montre un taux de satisfaction global de 75 % environ. Les modalités de contrôle des connaissances relèvent du règlement des études de l'UGA mis à la disposition des étudiants mais non fourni avec le dossier. Les conditions d'obtention du diplôme ne sont pas connues. Il est juste précisé que des UE, comme l'anglais, ne sont pas compensables et les redoublements, en M1 et M2 ne sont pas systématiques. Le PEC commence à se mettre en place en M1, avec notamment la fiche à remplir en annexe lors du stage. Le supplément au diplôme décrit succinctement les exigences du programme et fournit seulement les UE du M2. Les modalités de recrutement des étudiants en M1 et M2 via e-candidat et Campus-France sont bien détaillées avec possibilité d'entretien selon le niveau du candidat. L'accès à un parcours donné de M2 n'est pas de droit pour un titulaire de M1 qui peut se voir proposer un autre parcours de la mention. Des dispositifs d'aide à la réussite existent comme un accompagnement pour la recherche de stage, avec notamment une aide à l'entretien assuré en M2 par une association de cadres bénévoles, ou encore la mise en place de parcours « double cursus santé précoce » pour les étudiants en médecine souhaitant s'orienter vers la recherche.

Résultats constatés

L'attractivité de la mention est très bonne, avec un nombre de candidatures reçues proche de 530 en M1 et de 600 en M2, pour des effectifs tous parcours confondus autour de 200 en M1 et en M2. En M1, malgré une baisse des inscrits dans les trois parcours MTS, SIM et SMB (124 en 2014-2015 versus 99 en 2018-2019), la tendance des effectifs est à la hausse (174 en 2014-2015 versus 211 en 2018-2019), expliquée par l'importance du parcours DCS qui représente plus de 50 % des effectifs recrutés parmi les étudiants en santé de l'UGA. En M2, le nombre d'inscrits est relativement stable (187 en 2014-2015 versus 196 en 2018-2019), avec cependant une variabilité en fonction des parcours. Sur les treize parcours de M2, deux seulement ont des effectifs moyens sur les cinq ans inférieurs à douze ; il s'agit du parcours transversal IS expliqué par la spécificité des publics visés et du parcours CHIP qui n'attirait plus assez les étudiants et qui intégrera de la pharmacologie avec un nouvel intitulé (*Méthodes innovantes pour le développement et l'individualisation pharmacologiques*) à la rentrée 2019. Sur les cinq dernières années, l'attractivité de la formation se traduit également au travers des bons taux de recrutement hors UGA (environ 16 % des inscrits pour le M1 et 43 % pour le M2), y compris à l'international (environ 10 % des inscrits en M1 et 28 % en M2). Le M1 est suivi en formation initiale. En M2, il est noté une baisse de moitié du nombre d'inscrits en formation continue et en reprise d'études (autour de 10 % en 2014-2015 versus 5-6 % de 2016 à 2019).

Les taux de réussite sont bons, environ 85 % en M1, malgré un chiffre en baisse à 74 % en 2017-2018 qui s'explique par les moins bons résultats des étudiants du parcours DCS qui ne valident pas leurs UE en une seule année, et 95 % en M2. De même, la plupart des étudiants du parcours DCS ne s'inscrivent pas en M2 dès l'année suivant la validation du M1, à l'origine d'un taux global d'admis en M1 poursuivant en M2 assez faible d'environ 50 %. Outre les enquêtes nationales à deux ans fournies, l'observatoire des formations de l'UGA réalise une enquête annuelle. Le taux d'emploi est supérieur à 50 % à un an et à 70 % à deux ans, la poursuite d'études en thèse de 22 % à un an et environ 18 % à deux ans, en poursuite d'études hors thèse de 16-20 % à un an et 3-4 % à deux ans et moins de 10 % en recherche d'emploi ou sans activité à un ou deux ans. Le taux d'emploi cadre, à deux ans, est d'au moins 90 %. Cependant, il est regrettable que l'enquête ne précise pas l'adéquation entre les objectifs de la formation et le type de poste occupé. Les poursuites d'études hors thèse sont souvent des certifications nécessaires à certains métiers ou des reprises d'internat pour les doubles cursus. Le taux d'insertion global est donc très bon.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Nombreux débouchés dans les métiers de la santé.
- Très important adossement à des structures de recherche académiques, non académiques et à des industries de santé.
- Équipe pédagogique nombreuse et diversifiée.
- Forte attractivité de la formation.
- Double cursus pour les étudiants de médecine notamment, plus un cursus international.

Principaux points faibles :

- Architecture et organisation de la mention peu lisibles, en raison d'un dossier lacunaire sur un certain nombre de critères.
- Implication du conseil de perfectionnement insuffisante.
- Suivi des diplômés en fonction des parcours et des types de métiers occupés non renseigné.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master IS de l'UGA est une formation pertinente dans son domaine, riche d'une équipe enseignante importante et très diversifiée offrant un grand potentiel d'enseignements pluridisciplinaires. Cependant, cette richesse conduit à une complexité à l'échelle de la mention la rendant peu lisible sur un certain nombre de critères (part d'UE obligatoires/optionnelles, volumes des enseignements, etc.) au regard de certaines données lacunaires du dossier, et ce malgré les recommandations préconisées par l'HCERES lors de la précédente évaluation. Alors que les résultats en termes de débouchés et d'attractivité sont bons, le pilotage devrait être amélioré et simplifié avec la mise en place d'un conseil de perfectionnement opérationnel au sein de la mention, ou mieux encore au sein de chaque parcours, se réunissant au moins une fois par an et intégrant plus d'un étudiant, au regard de la taille de la mention. Bien qu'il ne fasse pas de doute que la formation soit en adéquation avec les besoins du marché, il aurait été intéressant d'avoir des informations plus précises sur le suivi des diplômés en fonction de leur parcours de M2 d'une part et sur le type de postes occupés et de contrats visés (contrat à durée déterminée, contrat à durée indéterminée, etc.) d'autre part.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 23 JUILLET 2019

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

Établissement : Université Grenoble Alpes – UGA

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master STAPS de l'Université Grenoble Alpes (UGA) se décline en cinq parcours, proposés à Grenoble : *Entraînement et optimisation de la performance sportive* (EOPS), *Activités physiques adaptées et santé* (APA-S), *Management du sport : tourisme international, montagne et e-tourisme* (MSTME), *Mouvement, ergonomie, handicap* (MEH), et *Ingénierie et sciences du mouvement humain* (ISMH). Cette formation vise à former des cadres, spécialisés selon ces parcours, dans le domaine du sport et de l'activité physique. Pour les différents parcours, il n'y a pas de distinction « recherche » ou « professionnalisation ». Au plan régional le master STAPS de l'UGA est complémentaire dans ses finalités avec les formations analogues des Universités de Saint Etienne, Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) et Savoie Mont Blanc (Chambéry). Ce master est ouvert en formation initiale et continue, les étudiants avec un statut particulier bénéficient d'aménagement des enseignements.

ANALYSE

Finalité

La présence de cinq parcours dans ce master se justifie par le souhait de proposer une offre à la fois diversifiée pour couvrir la majeure partie des STAPS (les différents parcours ont des finalités différentes) et en même temps cohérente. Cela se traduit par une mutualisation de certains enseignements, et par la recherche de logiques communes d'organisation dans ces différents parcours, comme par exemple la recherche d'appuis sur des masters « périphériques » de l'UGA. Les parcours EOPS, APA-S, MSTME sont dans le prolongement logique des parcours de la licence STAPS existant à l'UGA.

Si les parcours EOPS, APA-S, MSTME et MEH visent l'acquisition de compétences précises (encadrement du sport de haut-niveau pour EOPS, encadrement d'équipes dans le secteur des activités physiques adaptées pour APA-S, valorisation du secteur économique du tourisme sportif de montagne pour MSTME, ergonomie en entreprise pour MEH), le parcours ISHM, lui, est original : pluridisciplinaire, il est destiné à donner des compétences générales de niveau master, sans objectif professionnel spécialisé, et s'adresse surtout à des étudiants en reprise d'études. Le parcours MEH est ouvert quant à lui, aux kinésithérapeutes professionnels en formation continue. A noter qu'il n'y a pas de d'orientation « recherche » ou « professionnalisation » distincte dans les parcours de ce master.

Positionnement dans l'environnement

Le champ des parcours de ce master est large ce qu'il fait qu'il appartient actuellement à deux champs : *Chimie biologie, santé et STAPS* d'une part et d'autre part *Sciences humaines, territoires* de façon plus marginale. Dans ce contexte, il s'inscrit dans une logique de mutualisation et de formation commune aux étudiants de master au sein de l'UGA. En effet, les mutualisations entre parcours et avec d'autres masters de l'UGA sont nombreuses (master *Ingénierie de la santé* pour APA-S et MEH, master *Stratégies économiques du sport et du tourisme* pour MSTME, par exemple). Cependant, dans la prochaine accréditation, il ne devrait être rattaché qu'à un seul champ.

La complémentarité du master de Grenoble avec les masters et spécialités proposés à Chambéry, Saint-Etienne et Lyon, est également pensée de manière pertinente afin d'éviter les doublons, en dépit d'intitulés proches.

L'insertion du master dans l'environnement socio-économique semble importante, étant donné le nombre de partenaires cités (milieu de la santé, associations, collectivités territoriales mais aussi stations de ski et agences de voyages, selon les parcours). Cependant, le dossier manque de précisions à ce niveau et ne permet pas de se faire une idée précise de la logique de ces partenariats, ni de leur stabilité (existence de conventions), ou encore de leur intérêt réel dans le cadre de la formation, mis à part l'accueil de stagiaires.

La dimension internationale du master paraît encore trop peu marquée malgré les opportunités offertes aux étudiants (semestres ou stages à l'étranger) : les chiffres de mobilité entrante et sortante demeurent limités en dépit d'un nombre (80) relativement élevé de candidats étrangers. En revanche, la possibilité offerte à des kinésithérapeutes professionnels de suivre le parcours MEH permet la reconnaissance de ce diplôme au Canada pour cette profession, ce qui est un point positif. Compte tenu du contexte régional, un développement de l'attractivité de cette formation à l'international devrait être possible.

Il est indiqué que la barrière de la langue constitue un frein aux échanges internationaux : un perfectionnement en anglais pourrait être mis en place pour faciliter les mobilités.

Organisation pédagogique

La structure des enseignements suit un schéma analogue dans les différents parcours : enseignements scientifiques et enseignements méthodologiques mutualisés pour certains, en lien notamment avec le service des enseignements transversaux de l'Université en deuxième année de master (M2) plus des enseignements et des stages de spécialité. Une réflexion est engagée actuellement sur la traduction des enseignements en compétences. Un portfolio existe déjà au niveau de l'UGA, mais il ne semble pas être utilisé systématiquement.

La spécialisation vers un parcours s'effectue dès l'entrée en première année de master (M1), même si elle est davantage marquée à partir du semestre 8. Les parcours sont présentés comme largement liés aux licences correspondantes du fait des contraintes de professionnalisation, notamment. Il y a donc peu de passerelles et de changements d'orientation des étudiants entre licence et master. La nécessité de détenir une carte professionnelle délivrée à l'issue de la licence pour l'inscription en EOPS ou APA-S limite de fait la possibilité de passerelles pour ces parcours.

Des dispositifs sont en place pour les étudiants à statut particulier (sportifs de haut niveau, étudiants salariés, étudiants en situation de handicap, etc.) A noter que les étudiants en formation continue (validation des acquis de l'expérience ou validation des acquis personnels et professionnels) sont nombreux dans le parcours MEH (kinésithérapeutes), nettement moins dans les autres parcours.

L'adossement à la recherche de ce master est important, équilibré et bien construit. Cependant, la non-distinction de parcours « recherche » ou « professionnel » amène à une imbrication de ces deux dimensions dans chacun des parcours. Le nombre de poursuites d'études en doctorat demeure très faible, ce point mérite d'être pris en considération.

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) apparaît plutôt en retrait par rapport à des formations équivalentes, La place du numérique dans la formation paraît classique (environnement numérique de travail, enseignements basés sur l'utilisation de logiciels). Il n'est pas fait mention d'innovation marquante en ce domaine, en termes par exemple d'enseignement à distance, de scénarisation de cours, utilisation de logiciels spécifiques, etc.

Pilotage

L'équipe pédagogique du master est nombreuse et diversifiée : environ 30 enseignants-chercheurs essentiellement de la section 74 du conseil national des universités et 10 enseignants du second degré qui

assurent ensemble 60 % des heures d'enseignement. Il y a aussi une soixantaine de professionnels divers. Cependant la cohérence de cette équipe n'est pas réellement explicitée dans le dossier, en revanche les enseignements de chaque enseignant sont précisés en annexe.

Un conseil de perfectionnement a présidé à la construction de la maquette actuelle du master. Il est suggéré dans le dossier une mise en place de conseils par parcours, tout en exprimant la crainte d'une lourdeur et d'une difficulté à faire converger ces conseils. Cependant ces conseils pourraient être des lieux de réflexion sur les évolutions spécifiques de chaque parcours autant que sur la manière dont les parcours peuvent participer à la logique d'ensemble du master. Une autoévaluation en interne de la formation est réalisée par les étudiants, ce qui donne des éléments de réflexion aux porteurs des parcours.

Le positionnement du parcours MSTME devrait être précisé pour lui assurer une identité plus nette dans l'offre régionale des formations.

L'existence de « responsables » de filières est intéressante : en charge d'une vision globale de la formation de la première année de licence à la deuxième année de master, ils tissent avec les professionnels concernés des liens étroits. Leur rôle et leur mission réelle auraient toutefois pu être davantage explicités dans le dossier.

Il est malaisé d'identifier dans le dossier le pilotage plus fin du master (responsables de parcours, d'unités d'enseignements), et, surtout, la manière dont cette organisation se réalise (lien entre le porteur du master et responsables de parcours ou d'années, par exemple).

Résultats constatés

Pour l'ensemble du M1, les effectifs varient de 130 à 214, suivant les années, et en M2, de 76 à 101. Les taux de réussite se situent à 80 % environ. Les outils de suivi mis en place à l'UGA permettent d'avoir des éléments du suivi des diplômés : 75 à 85 % des diplômés sont en emploi à deux ans, mais seulement 3 à 4 % en doctorat, ce qui est très peu. Le parcours EOPS mérite une réflexion, sachant que les besoins dans ce domaine sont plutôt au niveau licence. Globalement, l'insertion professionnelle paraît satisfaisante, en particulier pour le parcours APA-S, et dans une moindre mesure, en EOPS et en MSTME. Les faibles effectifs du parcours ISMH (inférieurs à 10), font qu'ils ne sont pas pertinents à analyser. Cependant les taux de réussite pour chaque parcours ne sont pas explicités dans le dossier, de même que le devenir des étudiants : professions, poursuite de thèses... La poursuite en thèse n'apparaît pas être une priorité pour la majorité des étudiants : ce point mériterait d'être discuté.

Une enquête plus précise, menée à l'échelle de chaque parcours, avec un suivi plus étroit des anciens diplômés permettrait d'optimiser l'adéquation entre l'offre de formation et les débouchés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Originalité locale et nationale des parcours, cohérents avec les parcours de licence STAPS de l'UGA.
- Attractivité de la formation dans son ensemble.
- Volonté de mise en cohérence des parcours (mutualisations).
- Adossement important à la recherche.
- Bonne insertion professionnelle pour les parcours APA-S, EOPS et MSTME.

Principaux points faibles :

- Manque d'éléments précis dans le dossier concernant certaines dimensions : pilotage, taux de réussite et devenir des diplômés par parcours.
- Innovation pédagogique peu développée.
- Différences importantes entre les parcours (effectifs, fonctionnement, résultats).
- Poursuites en doctorat très faibles malgré la connotation recherche importante.
- Faible implication du conseil de perfectionnement dans le fonctionnement de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La perspective de proposer le parcours EOPS en alternance doit être poursuivie. L'évolution des débouchés justifiera une adaptation des stratégies de recrutements et une ouverture vers d'autres dimensions de l'entraînement sportif (préparation mentale, etc.). La volonté de chercher à affirmer davantage l'identité du parcours MSTME est justifiée également, ce qui suppose de définir un positionnement clair vis-à-vis du master analogue proposé par l'unité de formation et de recherche d'économie. Les faibles effectifs du parcours ISMH posent problème quant à la pérennité de ce parcours. L'aspect professionnalisation ou l'aspect recherche pourrait être accentué selon les parcours afin de favoriser, soit une insertion professionnelle, soit une poursuite en thèse, ce dernier point étant à encourager vivement. Un suivi plus fin des diplômés pourrait aussi apporter des éléments de réflexion pour l'évolution des parcours. L'innovation pédagogique n'apparaît pas évidente et doit être développée, de même qu'une connaissance plus approfondie de la langue anglaise permettant une ouverture internationale plus large est à encourager.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Saint-Martin-d'Hères, le 28 février 2020

DGD Formation
Bâtiment Pierre Mendès France
CS 40700 - 38058 Grenoble cedex 9 - France

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Département d'évaluation des formations
2 rue Albert Einstein
75014 Paris

Chrono : DGDFORM-040320-1
Affaire suivie par : Jean-François Redon
+33 (0)4 76 82 83 01
jean-françois.redon@univ-grenoble-alpes.fr

Objet : Observations relatives à l'évaluation des champs formation par le HCERES

Monsieur le Directeur,

L'université Grenoble Alpes et l'ensemble des équipes pédagogiques ont pris connaissance des rapports d'évaluation externe du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et tient à remercier les évaluateurs pour le travail conséquent réalisé. L'établissement est pleinement engagé dans le processus de construction de sa future offre de formation et dans ce cadre nous tiendrons compte des recommandations formulées dans ces rapports.

Les comités ont globalement pointé des difficultés connues, telles que le défaut de généralisation des conseils de perfectionnement, un manque de politique globale dans l'évaluation par l'étudiant et plus largement une politique qualité des formations qu'il convient de porter encore afin qu'elle se répercute dans l'ensemble des diplômes. Le comité s'est également interrogé sur le rôle de l'IDEX dans le cadre de l'innovation pédagogique et de l'usage du numérique. L'établissement exprime son désaccord avec cette analyse en regard du volume et de la qualité des projets engagés.

De même la lisibilité des champs utilisés pendant la période sous revue est un questionnement légitime dans le cadre de la construction de l'établissement public expérimental (EPE).

Nous nous permettons d'apporter quelques éléments de précisions et de réponses sur les principaux points d'amélioration évoqués tout au long des rapports puisqu'un certain nombre de dispositifs n'ont pu être décrits au niveau de chaque mention. (Mais largement détaillés dans le RAE établissement)

Rappels des éléments de gouvernance :

Une carte de formation 2016-2020 construite dans le cadre de 6 établissements

Une carte de formation évaluée dans le cadre de 4 établissements

Une carte de formation 2021-2025 en construction dans le cadre d'un établissement expérimental

Une équipe politique renouvelée en janvier 2020

Sur la lisibilité des champs :

Les champs de formation proposés au HCERES en 2015 par les trois universités constitutives de l'Université Grenoble Alpes ne correspondaient pas encore à une vision coordonnée.

Ces champs de formation ont été principalement utilisés pour afficher l'offre de formation au niveau de notre site académique et l'Université Grenoble Alpes. En effet, la période 2016-2020 qui correspond pour Grenoble à la période probatoire de l'IDEX, a été marquée en janvier 2016 par la fusion des universités Joseph Fourier, Pierre Mendès France et Stendhal, puis par la construction d'une université dite « intégrée » créée en janvier 2020 dans le cadre d'un EPE. Un regroupement des composantes de formation en composantes académiques, élément de structuration important de l'université intégrée, a en particulier été au cœur des préoccupations de notre université ces deux dernières années. A noter que ces regroupements sont sur des périmètres très différents de ces 6 champs de formation. Dans ce contexte et étant donné le rôle important que joueront à l'avenir les composantes académiques au sein de notre université, l'animation des 6 champs de formation n'a pas été mise en place. Il conviendra de repenser la structuration de l'offre de formation pour en assurer un pilotage en lien avec la gouvernance de l'établissement en composantes académiques.

Sur la démarche d'amélioration continue et le pilotage de l'offre de formation :

L'établissement s'est doté en 2016 d'une direction des moyens et du pilotage (DMP) des formations afin de travailler sur les axes de production de données consolidées (post fusion des 3 universités), de mise à disposition et d'appropriation de celles-ci. Dans ce cadre un chantier de grande ampleur a été mené durant 3 ans afin de mettre à disposition les données des formations dans un outil performant (biboard). Ce chantier a conduit à la rédaction d'un référentiel établissement (guide de l'auto-évaluation). De nombreuses formations se sont déroulées sur la période afin de faciliter l'appropriation de la démarche par les équipes pédagogiques. Cette étape correspond à la construction d'un socle de culture partagée pour pérenniser une démarche d'amélioration continue des formations. Cette démarche sera amplifiée sur la période qui s'ouvre avec notamment un portage de la commission formation et vie universitaire (CFVU) qui travaillera sur les perspectives d'améliorations afin d'intégrer cette démarche dans la politique qualité de l'établissement qui sera présentée chaque année (prospectives et bilan) au conseil d'administration. Les principaux axes de travail seront les suivants :

- Mise en conformité et animation des CP, notamment sur la place des étudiants dans ces instances
- Cahier des charges de l'observatoire des formations (les données et leur utilisation)
- L'évaluation par l'étudiant

Ces axes, non figés à ce jour, conduiront à un schéma directeur de l'amélioration continue des formations qui devra être opérationnel pour le début de la nouvelle offre en 2021 et s'intégrer dans les contrats d'objectifs et de moyens (COM) des composantes académiques de l'EPE.

Sur la production des données du secteur formation :

L'établissement a pu constater à la lecture des rapports quelques incompréhensions sur cette thématique. Nous souhaitons préciser que l'observatoire des formations conduit systématiquement des enquêtes de devenir à 1 an et à 30 mois pour l'ensemble des diplômés. Le taux de situations connues est très satisfaisant puisque de 76% pour les masters et de 85% pour les licences. Les données issues de ces enquêtes sont travaillées sous des aspects qualitatifs (répertoire des emplois, salaires, type de contrats...). Nous poursuivons l'accompagnement des équipes pédagogiques dans l'appropriation et l'usage de ces informations au sein des conseils de perfectionnement, qui est encore très inégal.

L'évaluation des formations par les étudiants est elle aussi réalisée par l'observatoire des formations et concerne tous les diplômés de l'UGA avec un taux de réponse supérieur à 66%.

Sur la pédagogie innovante :

Les moyens mobilisés pour la transformation pédagogique reposent essentiellement sur du financement par projets (Idefi Promising, Idex, COMESUP). Pour renforcer l'accompagnement de ces projets de transformation pédagogique, différents outils ont été mis en place par l'UGA et par l'Idex :

- un catalogue de formations est proposé chaque semestre par la DAPI sur les thèmes « Pédagogies actives » et « Numérique, audiovisuel » (38 sessions de formation suivies par 331 personnels depuis 2017). Sur la thématique de la créativité en pédagogie, l'Idefi Promising (UGA) propose aussi un catalogue de 10 formations (100 enseignants environ ont suivi en moyenne 4 formations). Une formation des enseignants nouvellement recrutés est mise en place depuis la rentrée 2018 ;
- des appels à projet. L'un, dénommé « Coup de Pouce » (45 k€ par an, 28 projets depuis 2016) depuis 2016 pour aider les enseignants et enseignants-chercheurs à mettre en œuvre un module interdisciplinaire, de l'apprentissage expérientiel. Un autre, « Transformation pédagogiques et Plateformes Learning-by-doing » (8 M€ sur 4 ans) porté par la Comex Formation et le CNP de l'Idex, est engagé chaque année depuis 2016 pour aider les composantes et les équipes pédagogiques à mettre en œuvre des transformations plus profondes dans leurs formations, et consolider ou développer leurs plateformes pédagogiques (97 projets auxquels participe l'UGA sur les 114 soutenus par l'Idex, souvent en partenariat avec les autres établissements du site) ;

Sur la réussite, l'inclusion et l'insertion professionnelle :

L'UGA a étendu l'accompagnement des Sportifs de Haut Niveau (SHN) aux 3 statuts particuliers supplémentaires reconnus par la loi (Artistes de Haut Niveau, étudiants engagés, personnes en situation de handicap). Un Service des Publics à Besoins Spécifiques (SPBS) est dédié à l'accompagnement de ces étudiants (456 ESHN, 77 EAHN, 174 étudiants engagés, 1 110 étudiants en situation de handicap en 2018-2019). Ce service vise à répondre à un triple enjeu :

- Garantir les mêmes droits pédagogiques aux étudiants de l'UGA, quel que soit leur statut (harmonisation et équité) ;
- Harmoniser les procédures administratives et les référentiels ;
- Faciliter la gestion administrative entre les statuts particuliers et entre les composantes et le service central au niveau de l'UGA.

Les mises en œuvre de la loi ORE et de l'arrêté licence ont permis de (re)structurer et de renforcer les dispositifs de suivis des parcours d'étude et de professionnalisation des étudiants.

Les dispositifs « OUI SI » sont de trois types : du renforcement disciplinaire et du tutorat/soutien (dans 44 parcours), une L1 en 2 ans (dans 6 parcours), une année propédeutique (à Grenoble et Valence pour les Licences ST). Tous les dispositifs mis en place sont jalonnés par un accompagnement de l'étudiant dans son projet personnel de formation et professionnel. En 2018, 777 étudiants inscrits dans 33 parcours de L1 ont bénéficié de ces dispositifs, soit 20,7 % des effectifs des parcours concernés. En 2019, 44 parcours de L1 non sélectifs les proposent, soit 85 % des parcours de L1 non sélectifs concernés. En 2018-2019, le budget était d'environ 1 M€ financé par le Ministère avec un soutien de l'Idex (700 k€ sur 4 ans). L'évaluation de ces dispositifs, leurs impacts sur l'orientation des étudiants et leur réussite en L1 puis en L2, doit encore être mise en place dans une logique d'amélioration continue.

La contractualisation avec les étudiants est renforcée dès la rentrée 2019 avec la mise en place du contrat pédagogique de réussite et de son suivi auprès de tous les étudiants et de l'installation systématique d'une direction des études en composante.

Concernant les poursuites d'études des étudiants de licence professionnelle, l'établissement réaffirme son engagement à ne pas favoriser ces poursuites. Les IUTs construisent avec leurs partenaires une stratégie de sécurisation des parcours pour ces étudiants (accès au master après une période d'activité professionnelle) dans le respect du cadre règlementaire et des attentes des étudiants.

Pour autant, les recrutements directs dans des masters d'autres établissements et la poursuite d'études sous la modalité de l'alternance relativisent ce point faible identifié par les experts.

Observations sur les rapports mention :

L'établissement sera vigilant sur les mentions identifiées en points d'attention par les experts. Vous trouverez les premiers éléments de réponse et d'analyses dans les observations des équipes pédagogiques ci-après.

Par ailleurs nous avons constaté qu'une partie des points faibles et recommandations résultait de la non prise en compte des annexes dans l'évaluation externe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président de l'UGA



Yassine Lakhnech



Observations relatives à l'évaluation des formations par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Champ de formation : Biologie, chimie, santé, STAPS

Table des matières

Licence Chimie.....	6
Sciences de la vie	7
Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives	8
Licence professionnelle Agronomie	9
Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien.....	10
Licence professionnelle Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives...	11
Licence professionnelle Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement.....	13
Licence professionnelle Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement.....	14
Licence professionnelle Chimie et physique des matériaux.....	15
Licence professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs.....	16
Licence professionnelle Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation	17
Licence professionnelle Productions animales	18
Master Biodiversité, écologie et évolution.....	20
Master Biologie.....	21
Master Chimie	22
Master Génie des procédés et des bio-procédés.....	23
Master Ingénierie de la santé	24
Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives.....	26
Grade Licence - 1er Cycle Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)..	29
Grade Licence 1er Cycle Diplôme de formation générales en sciences médicales (DFGSM).....	30
Grade Licence 1er Cycle Diplôme de formation générales en sciences pharmaceutiques (DFGSP)	31
Grade Master 2e Cycle Diplôme de formation approfondies en sciences médicales (DFASM).....	34
Grade Master 2e Cycle Diplôme de formation approfondies en sciences pharmaceutiques (DFASP)	36
Grade Master 2e Cycle Grade Master 2e Cycle Diplôme d'Etat de sage-femme	38

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Nous remercions vivement le Comité d'Evaluation pour l'analyse conduite et la qualité des remarques transmises qui sont en accord avec notre autoévaluation.

Les commentaires et éléments fournis seront pris en compte dans les dossiers d'accréditation que nous allons faire remonter prochainement.

A savoir :

- **Conduire des conseils de perfectionnement en invitant des personnalités du monde socio-professionnel, notamment local et régional.** L'équipe pédagogique est en plein accord avec les remarques en terme d'évolution de la formation sur ce qui concerne « La mise en place d'un réel conseil de perfectionnement qui doit être une priorité ».
- **Évaluer la faisabilité de rendre obligatoire un stage en laboratoires universitaires ou privés pour tous les étudiants de L3.**
- **Poursuivre nos réflexions sur la différenciation des parcours Chimie-Biologie (de la mention Chimie) et Biologie (de la mention Sciences de la Vie)**

Par contre le service des Relations Internationales de l'UFR et l'équipe pédagogique ne comprennent pas bien la remarque concernant « une sensibilisation plus grande à l'international », étant donnée la tenue de multiples sessions d'information à l'intention des étudiants concernant les programmes d'échanges internationaux pour études. Ces sessions comptent plus de 250 étudiants par an du L2 (L1) au M1 sur la seule composante UFR Chimie-Biologie, sans compter une quinzaine de réunions d'informations plus spécifiques sur chaque année scolaire. Il est rappelé la difficulté de trouver des programmes de science enseignés en anglais au niveau licence (contrairement aux programmes d'échanges dans le domaine des sciences ou de l'économie), hormis au Royaume-Uni qui connaît actuellement une véritable crise en terme d'échanges internationaux avec le Brexit.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Les remarques du comité concernant le parcours Biotechnologies pour la Santé seront intégrées à la proposition de la mention dans le cadre des évolutions liées à la mise en place de la réforme des études de Santé.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'analyse HCERES reflète bien les points forts et points faibles de notre formation.

Concernant les points faibles :

1. Nous sommes d'ores et déjà en train de mettre en place des conseils de perfectionnement formalisés dans les différents parcours.
2. Pour la faible internationalisation, plusieurs facteurs vont pouvoir nous permettre de l'améliorer : la création récente d'un pôle « Relations Internationales » avec un responsable pédagogique et un responsable administratif nous permettra d'être plus efficace à la fois pour la gestion mais aussi la promotion en interne. Nous envisageons aussi de délivrer plus de cours en langue anglaise en L3 et de traduire de notre site internet en anglais afin d'avoir une lisibilité à l'international.
3. Concernant la différence de réussite entre les 2 sites : nous allons travailler davantage sur des indicateurs plus larges permettant d'expliquer puis de trouver des solutions pour cette différence de réussite entre les 2 sites de Grenoble et Valence. Certaines actions ont déjà été mises en place : des cours en science réalisés par les mêmes enseignants sur les deux sites, des évaluations identiques, un dispositif commun d'encadrement des étudiants repérés en difficulté et la création, cette année, d'une directrice des études valentinoises.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

(1) En ce qui concerne la rubrique « Pilotage » (page 2) : l'équipe pédagogique est composée d'EC et de PRAG de l'UGA (36%), et non pas seulement d'EC de l'UGA. Il y donc également des enseignants dans l'équipe UGA, et pas uniquement dans celle du CFPPA de la Côte St André.

(2) Concernant la conclusion en page 3, rubrique « Principaux points faibles » : « poursuite des études en augmentation au cours des années et aucune concrétisation de demande de VAE », voici deux éléments de réponse et de correction :

- Certes, nous voyons sur les tableaux de devenir des étudiants qu'entre les promotions de 2014-2015 et 2015-2016 il y a une augmentation des poursuites d'étude (de 1 à 3 étudiants), mais cela est loin d'être significatif (2 poursuites d'étude dans la promotion 2018-2019 : une SupAgro Montpellier en apprentissage, et une dans un Master Manager des entreprises coopératives et agro-alimentaires à Montpellier également).

- Étant donné qu'il n'y a que quelques rares demandes de renseignement à ce sujet ces dernières années, et que la seule personne ayant initié cette procédure en 2018/2019 a abandonné rapidement, je ne vois pas en quoi cela relève d'un « point faible de la formation ».

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Les finalités de la licence sont bien comprises. L'évaluation est globale et assez centrée sur les aspects pédagogiques généraux et fait peu de références au paysage, aux acteurs de l'environnement (collectivités, bureau d'étude, entreprises du paysage) et à la biodiversité en lien avec la gestion des espaces verts, **pourtant très détaillées dans notre dossier**, ce qui en assure l'adéquation avec les métiers actuels.

Il ne semble pas que toutes les annexes pourtant demandées lors de la constitution du dossier, telles que les lettres de professionnels, ou fiches métiers, ou tableaux d'étudiants aient été étudiés.

Un effort considérable nous est demandé pour adjoindre le plus d'informations possibles mais malgré toutes les pièces n'ont pas été exploitées dans la totalité.

De même, le précédent rapport de l'HCERES sur cette licence, même mention, mais dénomination du parcours un peu différente, n'a pas été pris en compte. Ce rapport montrait bien que cette licence est confirmée depuis de nombreuses années sur son très bon taux d'insertion (cf. enquêtes de FORMASUP).

Remarque sur les préconisations (page 4) :

« Il s'agit d'une formation par apprentissage, certainement de qualité, mais qui ne peut être confirmée à ce stade en raison de l'absence de données précises de l'insertion professionnelle sur plusieurs années (taux d'insertion et métiers exercés). »

Les données existent (avant 2017, ancienne dénomination du diplôme) et le taux d'insertion est supérieur à 90% (ancien rapport de HCERES). **Cette licence a été confirmée depuis de nombreuses années.** Donc le changement de dénomination (pourtant bien indiqué dans le dossier) a accompagné une évolution naturelle de la licence et a même amélioré le taux d'insertion mais la mention n'a pas changé.

les métiers exercés ont été pourtant adjoints au dossier HCERES en annexes (fiches métiers)

Exemples : Responsable de service EV dans des collectivités, responsable du patrimoine arboré, gestionnaire des EV dans une commune, chargé de mission dans l'inventaire du patrimoine arboré, Chef d'entreprise ou adjoint dans une société de paysage, Assistant ingénieur en bureau d'étude, etc.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

- 1) Page 1, partie « Finalité » à la dernière ligne il est écrit « *La licence professionnelle a été fermée en 2018, pour des raisons de recrutement insuffisant notamment, et n'ouvrira à partir de 2020 que tous les deux ans* ». Une erreur de compréhension sur les dates d'ouverture : la licence professionnelle est bien ouverte à la rentrée 2019-20, puis fermée en 2020-2021, puis ouverte à nouveau en 2021-2022, etc.
- 2) Page 2, partie « Positionnement dans l'environnement » il est écrit « *Le lien avec les structures privées partenaires (centres nautiques notamment), de même qu'avec les structures municipales, n'est en revanche pas détaillé dans le dossier, malgré leur importance en tant que lieux de stage pour les étudiants* ».

Il n'y a pas de partenariats officiels et réguliers avec des structures municipales ou structures privées (à part l'ERFAN, partenaire officiel, qui apporte ses propres partenaires privés ou publics). D'abord parce que le marché est ouvert : nous laissons volontairement le choix aux étudiants de prospecter des structures très variées et toujours en évolution. Ensuite parce que les lieux de stage doivent obligatoirement changer d'une année sur l'autre : les stagiaires font un diagnostic très poussé de leur lieu de stage avec des préconisations opérationnelles. Il n'est donc pas pertinent de mettre deux années de suite un stagiaire dans la même structure : le risque de plagiat et de répétitions est trop fort (sauf pour les structures importantes comme le service des sports d'une métropole).

Par contre les professionnels de structures privées ou publiques maintiennent leur intervention dans notre formation de façon régulière. Pour répondre aux attentes des experts, nous pouvons donc fournir la liste des structures d'appartenance de ces intervenants professionnels ou/et la liste des lieux de stage durant la dernière accréditation.

En conclusion, pour les raisons évoquées ci-dessus, il ne nous semble pas pertinent de passer des partenariats officiels pour les lieux de stage.

- 3) Page 3, partie « Résultats constatés »
 - « *Les pourcentages de réussite ne sont pas réellement significatifs, même s'ils montrent une réussite légèrement supérieure à 80 % sur les quatre ans d'ouverture* ». L'adjectif « légèrement » ne nous semble pas juste : le taux de réussite moyen sur les quatre années d'ouverture est de 84,85% (71,4%, 100%, 89%, 79%) : comme les experts l'ont noté, les effectifs faibles rendent l'analyse difficile (l'arrêt ou l'échec d'un seul étudiant impacte le taux de réussite de façon bien plus marquée que dans une cohorte plus nombreuse).
 - « *Un suivi plus ciblé, au niveau de la licence elle-même, serait sans aucun doute plus pertinent* » : l'Observatoire des formations l'UGA réalise déjà un suivi du devenir au niveau de la mention.
- 4) Page 3 partie « Conclusion » :
 - « *Difficultés d'attractivité, fragilité des effectifs malgré un périmètre de recrutement relativement grand* ». Comme les experts l'ont noté, la formation a l'intention de s'ouvrir aux métiers du thermalisme, ce qui devrait attirer plus de monde. De plus, l'écriture des diplômes en compétence devrait attirer un plus large

public, entre autres un public en Formation Continue, qui pourra venir chercher des blocs de compétences. Enfin des efforts importants seront réalisés pour mieux communiquer sur cette licence professionnelle.

- « *Innovation pédagogique peu développée* ». L'UFR s'est lancée il y a quelques années dans une refonte complète du système de formation de niveau licence par le biais de la pédagogie inversée et l'utilisation forte des nouvelles technologies. Vue la complexité du problème et les réticences des équipes pédagogiques, le choix de l'UFR a été de ne pas lancer tous les « chantiers » en même temps. Ce qui aurait conduit à un échec certain. Le dispositif étant désormais stabilisé, il devient possible, avec le recul et l'expérience – et c'est l'un des objectifs du prochain contrat – de le déployer et de l'adapter en Licence professionnelle.
- « *Absence de conseil de perfectionnement* ». Il n'existe en effet pas de conseil de perfectionnement pour cette licence à proprement parlé. Mais une commission pédagogique se réunit deux fois par an, composée de représentants étudiants, de représentants de l'ERFAN, d'un professionnel et de l'enseignante chargée du diplôme. Nous ne sommes donc pas loin de ce que doit être un conseil de perfectionnement et en 2019-2020 ce conseil est déjà prévu.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Je remercie les membres de la campagne d'évaluation HCERES pour leur avis éclairé ainsi que leurs recommandations. En tant que responsable pédagogique de cette mention, je prends note des deux principaux points faibles qui ont été relevés ; à savoir

- l'absence de projet tutoré (contradiction avec l'arrêté du 17 novembre 1999)
- le pilotage qui a été jugé complexe et qui mériterait d'être simplifié selon les recommandations formulées (à savoir fusionner le copil et le conseil de perfectionnement avec un rythme de réunion annuelle a minima)

Nous allons travailler sur ces deux points faibles, ils seront en conformité avec les attentes de la HCERES lors de la prochaine vague d'évaluation et d'accréditation.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

1. Dans la fiche d'analyse (§ Organisation pédagogique), le rédacteur fait une remarque sur les étudiants en formation initiale alors que notre LPro n'est ouverte qu'en alternance : les seuls étudiants n'ayant pas de contrat d'alternance sont des étudiants qui relèvent de la "formation continue" (adulte de plus de 26 ans inscrit à Pôle Emploi).
2. Dans la fiche (§ Analyse des perspectives et recommandations), le rédacteur fait la remarque suivante : "L'ouverture de la formation à d'autres profils d'étudiants hors IUT et BTS est un point à consolider et permettrait de se rapprocher d'un effectif de 24 étudiants comme initialement attendu". Nous essayerons, comme proposé par l'Hcéres, d'ouvrir notre recrutement à d'autres profils tels que des L2 ou FCA. Mais il est important de noter que très souvent les contrats d'alternance sont décrochés par des étudiants de DUT ou de BTS.
3. La hausse des poursuites d'études en master (§ Principaux points faibles) est effectivement liée à la sollicitation croissante de nos étudiants par les formations en alternance de niveau Master. Nos étudiants sont des "proies" faciles pour ces formations en alternance qui ont besoin de recruter des étudiants capables de décrocher un contrat car possédant déjà une expérience professionnelle. Nous mettrons en place, comme proposé par l'Hcéres, une communication auprès de nos étudiants sur l'intérêt d'intégrer le monde du travail dès l'obtention de la LP.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

1. La hausse des poursuites d'études en master est effectivement liée à la sollicitation croissante de nos étudiants par les formations en alternance de niveau Master. Nous mettrons en place, comme proposé par l'Hcéres, une communication sur l'intérêt d'intégrer le monde du travail dès l'obtention de la LP.
2. Nous développerons dès 2020 le conseil de perfectionnement avec présence de représentants étudiants.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Evaluation pertinente et utile pour permettre l'amélioration de la formation.

- Une erreur sur le taux de réussite de l'année 2017-18

« Le taux de réussite des étudiants varie de 85 % en 2016-2017 à 52 % en 2017-2018 sans que cette variation soit analysée. ». Ce taux est identique à l'année précédente (85%)

- Sur les préconisations :

- Concernant l'insertion professionnelle à améliorer :

Nous avons le projet de créer une coopérative d'activité étudiante leur permettant durant et après leur sortie de formation, de tester leurs projets d'activités.

Des partenariats avec des entreprises liées à la vente de produits touristiques vont être renforcés, grâce aux projets tuteurés de la formation et à la mise en stage des étudiants.

- Concernant l'originalité à affirmer par rapport aux autres licences professionnelles proches :

La partie entrepreneuriale sera renforcée par des conventions avec des partenaires privés.

Création d'un nouveau parcours : évènementiel et sport urbain, en adéquation avec les tendances nouvelles des pratiques sportives.

- Concernant l'évaluation (autoévaluation) de la formation et suivi des étudiants à développer :

Nous allons systématiser les sondages en ligne en fin de parcours (en plus des retours des étudiants en conseil de perfectionnement).

Il nous faut également un personnel dédié, chargé du suivi précis des cohortes d'étudiants (ce ne peut pas être à la charge du responsable pédagogique).

- Concernant la faiblesse des effectifs en formation continue :

Création d'une version flexi licence en septembre 2020 ; plus adaptée au public en formation continue, qui doit contribuer à augmenter le nombre d'étudiants FC.

NB : cette année 25 étudiants de la promotion en Guyane sont en formation continue.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Nous sommes tout à fait d'accord avec le résultat de l'évaluation externe.

Page 4 « L'absence de mutualisation entre les deux parcours de la LP Industrie agroalimentaires s'entend mais pose question quant au regroupement de ces deux parcours dans la même LP. ». Ce regroupement n'était pas le choix du responsable du parcours Produits laitiers.

La faiblesse du nombre d'étudiants de la LP parcours Produits Laitiers est en décalage avec les offres d'emploi du secteur industriel laitier et nous nous mettons tout en œuvre pour augmenter les effectifs.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

La fiche d'évaluation produite par le HCERES sur la Licence professionnelle Productions animales démontre une parfaite compréhension des éléments que nous avons fournis dans le document d'autoévaluation. Les responsables de la formation sont en tous points d'accord avec l'analyse réalisée et s'efforceront de tenir compte des recommandations qui ont été formulées.

Réponses aux remarques :

1) Finalité (page 1) : *Les débouchés sont explicités et variés (...). Une distinction selon la spécialité aurait été appréciée.*

Réponse :

Nous avons remplacé le paragraphe « Métiers visés » dans le guide de la formation mis à disposition des candidats et des entreprises par le tableau ci-dessous qui souligne les différences et les points communs entre les deux spécialités de la mention.

Métiers visés		
Pharmacologie	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien en expérimentation animale (en laboratoire de recherche publique ou privé et CRO). • Technicien de laboratoires d'analyse ou de contrôle et acteur de l'hygiène, de la sécurité et de la protection animale (laboratoires d'analyses vétérinaires ou Direction Départementale de la Protection des Populations). • Technicien animalier qualifié gestionnaire d'animalerie de recherche ou commerciale (zootechnie, conseil et suivi des chercheurs et acheteurs sur les soins à prodiguer pour garantir la santé et le bien-être des animaux). 	Santé Animale
	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien soigneur en parc animalier (aide-soignant, aide opératoire et acteur de l'information et de l'éducation du public à la cause des animaux). 	

2) Organisation pédagogique (Page 2) : *La démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) est en place. (...) Au final, seulement une demande en moyenne par an se concrétise, les autres abandonnent en cours de procédure. Il serait intéressant de savoir pourquoi autant d'abandons afin de les réduire.* Ce point est également mentionné comme principal point faible (page 3), ayant conduit à la recommandation suivante (page 3) : *Un meilleur encadrement des demandeurs de VAE pourrait être proposé afin d'avoir moins de perte au cours du montage des dossiers.*

Réponse :

La démarche de VAE est une démarche contraignante dont l'issue est le plus souvent incertaine pour les candidats. L'accompagnement est donc capital pour garantir un maximum de chances de succès. Pour cette raison, le conseil de perfectionnement de juin 2018 a confié à un enseignant chercheur, la tâche d'accompagner les dossiers de VAE à partir du dépôt de la demande de recevabilité. Cette démarche semble avoir été payante puisque 2 demandes déposées en 2019 ont été menées à terme et seront soutenues le 14 février 2019 et d'autres demandes sont en cours d'accompagnement.

3) Recommandations (page 3) : *Il conviendra toutefois de poursuivre la communication auprès des étudiants sur la question de l'expérimentation animale qui est un sujet très sensible et qui se heurte à des rejets croissants de la part de la population.*

Réponse :

Le caractère particulièrement sensible au niveau sociétal de l'expérimentation animale se trouve au centre des préoccupations de la formation. Une part très importante des évolutions pédagogiques décidées à chaque conseil de perfectionnement porte sur ce point. Les démarches que nous avons engagées dans ce sens couvrent trois objectifs parallèles :

- **La communication auprès des futurs candidats** : Le conseil de perfectionnement de décembre 2019 a mis en place un projet ambitieux de communication auprès des Universités, IUT et BTS pour présenter la formation et ses perspectives professionnelles aux futurs candidats. Ce projet prévoit 1. L'établissement d'un listing des formations dont les candidats à la LP PA-TPP sont issus ; 2. la diffusion d'outils de communication auprès de ces établissements (plaquettes, affiches) ; 3. la présentation de la formation par des intervenants au sein des établissements identifiés en insistant particulièrement sur les objectifs éthiques des enseignements.

- **L'enseignement de l'éthique** : Un effort particulier sera fourni pour renforcer les enseignements de l'éthique animale au cours du prochain contrat. A titre d'exemple, un groupe de travail composé de 4 enseignants chercheurs (dont un vétérinaire) a été désigné par le Conseil de perfectionnement de décembre 2019 avec pour mission de mettre en place des modules de formation complémentaires aux enseignements réglementaires (de niveau 2) déjà existants. L'un des objectifs de ces modules sera d'enseigner les spécificités de 4 grands groupes d'espèces animales (rongeurs, chiens, Porcs et Poissons) en matière d'élevage, de zootechnie, de bien-être animal et d'approche éthique.

- **L'enseignement de techniques d'investigation respectant le bien-être animal** : Les enseignements pratiques de l'UE7P seront progressivement modifiés en intégrant en priorité des technologies non invasives et/ou permettant de réduire le nombre d'animaux utilisés et la souffrance animale dans les services de R&D en pharmacologie. Au cours du prochain contrat, un dispositif d'exploration cardiorespiratoire non invasif chez le rongeur (DECRO) et un banc de phénotypage musculaire non invasif chez la souris (NIMPheA) seront successivement acquis par la formation et mis à la disposition des alternants en remplacement de manipulations invasives. De plus, comme au cours du contrat précédent, les alternants seront associés à des programmes de recherche des laboratoires auxquels sont rattachés des enseignants chercheurs de la formation (Laboratoire TIMC et Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon) sur la mise au point et le développement de dispositifs innovant respectueux de l'éthique et du bien-être animal.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Concernant la remarque sur l'internationalisation : compte tenu de l'attractivité du Master au niveau national, nous estimons qu'une proportion de 5-10% d'étudiants étrangers (soit 3 à 7 étudiants étrangers sur l'ensemble M1+M2) est satisfaisante. Un Master bi-national avec l'université de Turin était proposé entre 2010-2015 mais seulement 3 étudiants italiens ont obtenu le double diplôme sur cette période. En ce qui concerne le parcours DynaMo une plus forte internationalisation sera atteinte avec la mise en place de l'EUR.

Concernant la mutualisation avec les autres UFR/interdisciplinarité : une UE expérimentale 'Biodiversité et Société' faisant intervenir des collègues d'autres discipline est expérimentée cette année.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'évaluation externe a été effectuée à partir du dossier déposé auprès du HCERES fin 2019. Ce dossier avait fait l'objet d'une expertise locale qui nous avait déjà permis d'améliorer la présentation des informations mis à disposition des experts HCERES. Le résultat de cette évaluation est donc basé sur le document élaboré conjointement avec l'ensemble des responsables des différents parcours du master de biologie. Le document issu de cette évaluation est un document de 4 pages qui reprend les différentes parties pour procéder à une analyse des différents éléments. Ce document est clair et présenté d'une façon très didactique, il va nous servir de base pour les discussions que nous avons programmées en vue de l'évolution de la maquette actuelle dans le cadre du prochain contrat.

Les constats de l'évaluation externe correspondent aux axes de développement de la formation actuelle que nous avons identifiés collectivement. Des réunions impliquant l'ensemble des acteurs de la formation sont d'ores et déjà programmées afin de répondre et modifier la maquette de notre master qui sera déposé dans notre prochaine demande. En résumé, les conclusions de l'évaluation externe nous semblent justifiées. Ils nous confortent dans les orientations fortes que nous avons prises précédemment (enseignements effectués en anglais pour l'ensemble du master, parcours fortement adossés aux laboratoires de recherche locale) et vont nous permettre de finaliser la réflexion interne qui a débuté et qui vise à faire évoluer notre maquette dans le cadre du prochain contrat.

L'évaluation par les experts identifie des points forts (5) et des points faibles (4) qui ont conduit à un certain nombre de recommandations avec lesquels nous sommes en accord. Globalement, cette expertise me semble être constructive et va nous permettre de faire évoluer la formation dans le cadre du prochain contrat. Les recommandations mettent en avant différents points (listés ci-dessous) auxquels nous apporterons une réponse concrète dans le cadre de la ré-organisation du master qui sera proposée dans le cadre du prochain contrat :

- Renforcement des critères de sélection pour le recrutement en M1
- Augmentation des effectifs de certains Parcours recherche et les parcours professionnalisants afin d'assurer leur pérennité
- Suivi des diplômés plus efficace en fonction des parcours pour apprécier leurs débouchés potentiels.
- Individualisation du parcours international PLANTA-Int qui ne présente que peu de mutualisations avec les autres parcours,
- Mise en place d'un comité de pilotage de la mention optimisé avec un conseil de perfectionnement plus opérationnel, intégrant des étudiants de la promotion et se réunissant une fois par an pour traiter des éventuelles évolutions de l'offre de formation des différents parcours.
- Mise en place d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de chaque parcours sera envisagé afin de traiter des spécificités de chacun d'entre eux.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'évaluation externe a mis en lumière à la fois les points forts de la formation de master (ouverture internationale, master en Anglais, spécialisation progressive, large spectre de compétences, proximité avec la recherche et le monde socio-économique, bonne insertion des étudiants) et quelques points d'amélioration ou de vigilance qui correspondent à notre vision interne.

Le master chimie peut proposer quatre parcours de Master 2 grâce à des mutualisations importantes en M1, et des mutualisations avec d'autres master en M2.

Nous sommes conscients des effectifs un peu faibles en M2 CLS qui découlent potentiellement d'un manque d'attractivité de ce parcours en particulier pour les étudiants de la Licence de Chimie Biologie grenoblois. Il est souhaitable de maintenir un parcours chimie orienté vers l'interface avec la biologie compte tenu de l'intérêt des recherches actuels dans ce domaine. En lien avec nos collègues responsables en Licence, nous cherchons la meilleure solution pour ajuster l'offre de ce parcours de M2 : interface plus biochimique, des projets de laboratoire de M1 spécifique au parcours, mise en place d'une option orientée vers l'insertion à bac +5 sont les pistes actuellement en réflexion.

Concernant les effectifs du M2 en alternance CTC, les années plus « creuses » sont difficiles à expliquer. Pour ce parcours, viable financièrement à faible effectif, il serait effectivement intéressant de pouvoir pérenniser les effectifs à une petite dizaine d'étudiants.

Nous notons la demande d'un conseil de perfectionnement tous les ans plutôt que tous les deux ans, et la présence d'étudiants : nous avons jusqu'à présent privilégié des jeunes diplômés, mais il est tout à fait possible, et sans doute souhaitable, d'y adjoindre des étudiants en cours de formation.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Les remarques et recommandations formulées par le HCERES correspondent à des points d'amélioration potentielle de la formation proposée. Quelques éléments de discussion supplémentaires sont apportés ci-après pour les trois principales remarques relatives au fonctionnement de la formation (*cf. p 4, principaux points faibles en conclusion et analyse des perspectives et recommandations*) :

1 - *Institutionnaliser l'évaluation des enseignements* : l'évaluation des enseignements est faite par les étudiants qui en rendent compte lors des commissions pédagogiques semestrielles. Une démarche spécifique à l'aide d'outils est normalement conduite au niveau de l'UFR.

2 - *Socle de recrutement trop restreint* : c'est une réalité associée notamment à l'articulation avec le parcours Génie des procédés de la L3 Chimie de l'UGA et à une attractivité que l'équipe pédagogique a su développer (participation à de nombreux forums de poursuites d'études dans les IUT). L'élargissement du socle de recrutement fait l'objet d'une réflexion interne au regard notamment de la réforme prochaine des IUT.

3 - *Faible mobilité à l'international* : le constat est indéniable même si nos étudiants sont largement encouragés à réaliser un séjour à l'étranger (semestre, stage). Les rares étudiants qui le font sont soutenus et accompagnés dans leur démarche afin de leur garantir une expérience réussie et en adéquation avec le parcours initialement choisi. Par ailleurs, de nombreux étudiants étrangers ont déjà effectué une mobilité internationale en rejoignant la formation dès la L3 GdP ou en effectuant la totalité de leur cursus d'enseignement supérieur en France.

Pour ce qui concerne le pilotage de la formation et la recommandation forte à renforcer une équipe pédagogique trop resserrée, un recrutement est programmé pour la rentrée 2020 qui viendra compenser partiellement les récents départs de deux collègues en génie des procédés pour l'énergie. C'est là un point de fragilité important sur lequel l'université devra se positionner clairement si elle veut garantir la pérennité d'une formation de Master qui atteint pleinement ses objectifs.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative de la mention remercie le(s) évaluateur(s) pour les remarques constructives qui ont été formulées. Nous espérons répondre aux questions par l'intermédiaire des éléments ci-dessous.

A. « Avec 17 parcours en tout, cette mention IS, vue de l'extérieur, est difficile à appréhender » (page 2, paragraphe Organisation pédagogique et remarques similaires dans la suite du document).

La mention « Ingénierie de la Santé » de Grenoble comporte en effet de nombreux parcours. Nous regrettons que les schémas, tableaux et explications fournis dans la partie « Finalités de la formation » n'aient pas rendu la situation plus lisible. Ce nombre important de parcours rassemblés dans une même mention est source de complexité, mais nous permet de mutualiser de nombreuses UE, de favoriser la pluridisciplinarité, d'offrir à nos étudiants en M1 des possibilités de M2 et de métiers auxquels ils n'avaient pas pensé à leur entrée dans le cycle de formation. Il est important de noter que les importantes difficultés organisationnelles soulignées par nos soins lors de l'évaluation HCERES précédente ont été nettement améliorées, notamment depuis 2 ans, suite au travail conséquent effectué par les membres actuels de l'équipe de scolarité. Enfin, cette apparente complexité n'a pas affecté l'attractivité de nos formations. Nous faisons en effet aussi des efforts de communication au niveau « parcours », cette entité étant celle qui doit être la plus lisible pour les étudiants et pour leurs futurs employeurs.

B. Lacunes concernant les données relatives aux UE et aux heures d'enseignements : proportions CM/TD/TP, mutualisations, volumes annuels des enseignements (page 2, paragraphe Organisation pédagogique). Lacunes concernant les conditions d'obtention du diplôme et les modalités de contrôle des connaissances (page 4, paragraphe Pilotage).

Un tableau récapitulatif des 123 UE de la mention, hors stage, a été fourni dans le dossier d'auto-évaluation. Celui-ci comprenait les intitulés des UE, le semestre concerné, le nombre d'ECTS, le(s) responsable(s) et les parcours dans lesquels les UE sont programmées. En complément aux chiffres donnés dans le dossier sur les mutualisations dans la partie « Organisation pédagogique » (p17), les dernières colonnes de ce tableau permettaient de visualiser les mutualisations pour chaque UE.

Nous n'avions en effet pas fourni pour chaque UE le détail des volumes horaires et de la répartition TP/TD/CM. Nous n'avions pas non plus joint au dossier l'ensemble des règlements des études (RDE) et des modalités de contrôle des connaissances (MCC, celles-ci contiennent les volumes horaires des UE et la nature des enseignements). Tous ces documents sont donc fournis en annexe à cette fiche de réponse (« annexe Retour 1 »).

Une autre annexe (« annexe Retour 2 ») fournit le volume d'heures en enseignement présentiel suivi par un étudiant sur l'ensemble M1+M2, en fonction du parcours de M2 validé en fin de cursus. Les deux extrêmes sont les suivants : un étudiant validant le M2 MIDIP suivra entre 610 et 670 heures (M1 + M2) en fonction des UE choisies. Un étudiant validant le M2 Radioprotection suivra entre 950 et 1000 heures (M1+M2) en fonction des UE choisies. Les cours de ce M2 co-organisé avec le CEA-INSTN s'étalent sur le S9 et sur le S10. Le programme est chargé afin de faire correspondre le contenu de la formation aux objectifs nationaux et européens des tâches couvertes par les RPE (Radiation Protection Expert), objectifs définis dans la Directive européenne 59/2013

Euratom. Une diminution du volume horaire et une meilleure répartition des heures sur le M1 et le M2 sont cependant à l'étude pour 2020-2021 et pour le futur quinquennal.

- C.** « Des titulaires de l'UGA feraient plus de 100 heures voire 200 heures pour une seule UE, ce qui paraît surprenant » (page 3, paragraphe Pilotage)

Nous confirmons ces chiffres. Cela concerne principalement :

- (i) Des UE du parcours de M2 « Physique Médicale ». Afin de répondre aux exigences de la DGOS (Direction Générale de l'Offre de Soins) concernant la formation des futurs médecins, le volume horaire de cette formation est très élevé (« annexe Retour 2 »). Ce parcours comprend de plus des travaux pratiques sur des instruments de pointe en salle de TP ou en milieu hospitalier qui ne peuvent s'effectuer que par petits groupes.
- (ii) Des UE du parcours de M1 Sciences et Management des Biotechnologies (plus de 50 étudiants, 3 groupes) qui comprend des travaux pratiques conséquents (2 UE de deux semaines de TP/TD chacun).

D. Le rôle des responsables de parcours n'est pas décrit (page 3, paragraphe Pilotage).

Les responsables de parcours assurent le recrutement et l'accompagnement de leurs étudiants (choix des UE, aide à la recherche de stage, suivi pendant le stage, ...). Ils assurent la coordination des différentes UE de leur formation (ils sont généralement eux-mêmes responsables d'une ou plusieurs UE). Cela comprend des aspects liés au planning, à l'organisation et à la correction des examens, à l'organisation et à la participation aux soutenances de stage, tout cela en lien avec la scolarité. Ils participent au jury de semestre et au jury d'année (ils sont les présidents de jury de leur formation).

- E.** « Il est regrettable que l'enquête ne précise pas l'adéquation entre les objectifs de la formation et le type de poste occupé. » (page 4, paragraphe Résultats constatés) + « Suivi des diplômés en fonction des parcours et des types de métiers occupés non renseigné » (page 5, Conclusion)

Le dossier d'évaluation comprenait (enquête à 1 an pour la promotion 2016-2017) : (i) le détail des situations parcours par parcours (emploi / recherche d'emploi / thèse / autres études / inactifs). (ii) les indicateurs d'emploi pour l'ensemble de la mention, y compris l'avis des diplômés sur l'adéquation de niveau (82% de satisfaits) et de spécialité (84% de satisfaits) entre leur formation et le poste qu'ils occupent. Pour compléter ces chiffres, nous fournissons les mêmes indicateurs détaillés par parcours (« annexe Retour 3 »), ainsi qu'un répertoire d'emplois pour toute la mention (« annexe Retour 4 »).

- F.** Implication du conseil de perfectionnement insuffisante (page 5, Conclusion et Recommandations)

Un seul conseil de perfectionnement a été organisé sur les 3 premières années du quinquennal. Comme indiqué dans le dossier, celui-ci a permis d'intéressantes discussions mais, étant organisé à l'échelle de la mention, ne permet pas d'entrer dans les spécificités de chaque parcours. Les responsables de parcours sont très régulièrement au contact des professionnels et futurs employeurs de leurs étudiants (lors des cours donnés par les professionnels, lors des soutenances, lors des visites ou même au quotidien, lors de leurs activités hospitalières par exemple). A ce titre, ils collectent « naturellement » beaucoup d'informations concrètes pour faire évoluer leur formation. L'idée de la constitution de conseils de perfectionnement spécifiques à chaque parcours (ou regroupements de parcours proches) est très pertinente. Celle-ci sera privilégiée (aux dépens de « conseils de mention ») pour le quinquennal débutant en 2021-2022, ainsi que durant la préparation de ce dernier.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Cette évaluation, pour les points qu'elle relève, est conforme à la perception que nous avons des forces et faiblesses de notre Master. Il reste que plusieurs remarques sont plutôt formelles, car sans réelle solution (par exemple l'anglais) ou sans réel objet (existence d'un parcours recherche alors que cette distinction n'existe plus officiellement ou faiblesse des effectifs du parcours ISMH qui dans les faits, ne coûte rien, s'agissant d'un menu à la carte parmi l'offre de formation).

Remarques concernant l'évaluation externe :

1.1. Perfectionnement en anglais

Si nous ne contestons pas la nécessité d'élever le niveau des étudiants en anglais, il reste que la mise en œuvre semble illusoire. Comment, en effet, récupérer en quelques heures d'anglais supplémentaires - qui empièteraient de surcroît sur les autres volumes horaires déjà jugés faibles par les équipes pédagogiques- un niveau d'anglais qui ne s'est pas amélioré avec des volumes beaucoup plus conséquents dans le secondaire ? On peut imaginer des UE à choix pour les étudiants qui le souhaiteraient mais cela se ferait forcément au détriment des autres volumes horaires de formation. Par ailleurs, l'idée d'assurer une partie voir tous les cours en anglais ne semble pas réaliste. Elle risque de ne pas améliorer le niveau des étudiants en anglais tout en réduisant la qualité des interventions en termes de contenus spécifiques.

1.2. La **dimension internationale** du master paraît encore trop peu marquée malgré les opportunités offertes aux étudiants (semestres ou stages à l'étranger) : les chiffres de mobilité entrante et sortante demeurent limités en dépit d'un nombre (80) relativement élevé de candidats étrangers

Il y a deux éléments à considérer en la matière : les mobilités sortantes et les mobilités entrantes.

Pour les étudiants sortants, nous offrons toutes les facilités possibles pour inciter nos étudiants à partir à l'étranger. La barrière de la langue reste toutefois un obstacle majeur, sans compter la culture inhérente aux différents parcours. Par exemple, si la nécessité de cette dimension internationale est présente dans l'esprit des étudiants du parcours MSTME, elle l'est moins chez les étudiants du parcours APA –le Québec reste de fait la destination de prédilection-, et pratiquement absente chez les étudiants du parcours EOPS. Ce sont des réalités dont nous avons parfaitement conscience mais qu'il reste très difficile à faire évoluer.

Concernant la mobilité entrante, malgré le nombre important de candidats étrangers, nous avons dû réduire leur accès au cours du quinquennat en cours car nous nous sommes trouvés face à des difficultés insurmontables conduisant à des échecs massifs des étudiants recrutés. Le niveau moyen de ces étudiants est généralement trop faible et surtout il s'avère qu'ils sont généralement insuffisamment préparés au regard des exigences spécifiques de chacun des parcours, car l'existence de cartes professionnelles pour exercer dans certaines domaines est une spécificité française. Par conséquent, un étudiant étranger souhaitant, par exemple, s'inscrire dans le parcours APA ou EOPS se trouve en grande difficulté pour trouver un stage, car sa formation initiale est trop généraliste ou éloignée des compétences spécifiques initiales requises. Sans compter les problèmes de responsabilité que cela pose dans le cadre d'un face à face pédagogique.

1.3. Manque d'éléments précis dans le dossier concernant certaines dimensions : pilotage

Concernant le pilotage de la formation, il n'y a pas de responsables d'années, le Master étant construit comme un tout cohérent. En revanche, comme indiqué sans doute insuffisamment dans le dossier, le pilotage de la formation est assuré au travers de la commission pédagogique, d'une part, et des liens constants, d'autre part, entre les responsables de parcours sur l'ensemble du cursus de formation (Licence et master), la directrice-adjointe formation de l'UFR, le secrétariat du Master et le responsable du Master. Il reste que ce pilotage pourrait être amélioré en instituant une commission permettant de mieux articuler les objectifs de formation de la licence ceux celui du Master.

1.4. Manque d'éléments précis dans le dossier concernant certaines dimensions : taux de réussite

Ces taux de réussite par parcours et par année sont disponibles et analysés par l'équipe pédagogique chaque année.

1.5. Manque d'éléments précis dans le dossier concernant certaines dimensions : devenir des diplômés par parcours

Nous avons fourni pour chaque parcours les statistiques officielles de l'université sur le devenir des diplômés. Des répertoires d'emplois viennent compléter les analyses et sont disponibles sur le site de l'UGA.

1.6. Innovation pédagogique peu développée

L'UFR s'est lancée il y a quelques années dans une refonte complète du système de formation de niveau licence par le biais de la pédagogie inversée et l'utilisation forte des nouvelles technologies. Vue la complexité du problème et les réticences parfois fortes des équipes pédagogiques, le choix de l'UFR a été de ne pas lancer tous les chantiers en même temps. Ce qui aurait conduit à un échec certain. Le dispositif Licence étant désormais stabilisé, il devient possible, avec le recul et l'expérience –et c'est l'un des objectifs du prochain contrat- de déployer et d'adapter ce dispositif au niveau Master.

1.7. Différences importantes entre les parcours (effectifs, fonctionnement, résultats)

Les différents parcours fonctionnent de manière identique. Si les effectifs sont différents, c'est normal et cohérent avec d'une part les souhaits d'orientation professionnelle des étudiants et d'autre part les besoins actuels du marché de l'emploi. Par ailleurs, ces différences d'effectifs ne posent pas de problèmes spécifiques dans la mesure où bon nombre d'UE sont mutualisées et à choix entre parcours. Ces différents parcours répondent donc à des objectifs différents, mais sont également un affichage permettant aux étudiants de mieux s'orienter. Par ailleurs l'existence d'une nomenclature stricte et de cartes professionnelles obtenues sur la base de la licence pour les parcours impliquant un face à face pédagogique (EOPS et APAS) contraint nécessairement les choses en la matière. Les passerelles sont de fait réduites, car sans carte professionnelle correspondante, un étudiant venant d'un autre parcours de Licence et changeant de parcours à l'entrée en Master ne pourra pas exercer dans son nouveau champ de compétences. Il en est de même pour d'éventuelles passerelles, moins fréquentes, entre M1 et M2.

1.8. Positionnement du parcours MSTME

La question du positionnement du parcours MSTME se pose davantage au regard des formations similaires existantes sur le site Grenoblois qu'en regard des formations similaires proposées dans l'environnement régional. Dans le cadre de la construction des prochaines maquettes, nous réfléchissons déjà sur ce positionnement du parcours MSTME grâce entre autre à un travail de mutualisation renforcée, engagé avec le Master Stratégies Economiques du Sport et du Tourisme (SEST).

1.9. Poursuites en doctorat très faibles malgré la connotation recherche importante

Comme dans toutes les formations de Master, le nombre des doctorants est en effet de plus en plus faible. Cela ne semble pas lié à la formation qui précisément ne fait plus la distinction entre orientation recherche et orientation professionnelle, mais plutôt à des perspectives d'emploi limitées ou réellement valorisées, suite à un doctorat, sans compter le nombre réduit des financements de thèses existant. Il reste néanmoins que nous insistons fortement, malgré les résistances qui s'expriment –articulation entre la Licence et le Master-, sur une formation à et par la recherche. La réalité est que cette volonté se heurte régulièrement à la vision des étudiants et d'une partie significative des intervenants de licence, très orientée vers un simple prolongement des objectifs de la licence pour compléter/renforcer la formation initiale dans une logique d'application et d'intervention sur le terrain. Comme indiqué précédemment, l'enjeu aujourd'hui, plus que le fonctionnement plus régulier d'un conseil de perfectionnement, est d'assurer une réelle transition et complémentarité entre la formation de licence et celle master.

1.10. Faible implication du conseil de perfectionnement dans le fonctionnement de la formation

Nous ne contestons pas cette observation qui relève de fait, comme indiqué dans le document initial, d'un principe de réalité. Il ne peut, compte tenu de la diversité des parcours, y avoir un conseil de perfectionnement unique. Il faudrait donc s'appuyer sur plusieurs conseils de perfectionnement -avec le risque que chacun d'eux ait des objectifs et/ou des préconisations différentes- ou envisager un conseil de perfectionnement unique mais pléthorique et mettant en commun des personnes venant d'horizons et avec des problématiques très différentes voire incompatibles. Le choix, assumé, a été fait de s'appuyer plutôt sur un conseil « d'orientation » pour définir les objectifs communs, construire les maquettes, etc., ce conseil n'ayant plus vraiment de légitimité une fois l'architecture de formation constitué. Ce d'autant plus qu'il paraît illusoire de modifier en cours de contrat un dispositif de formation sans avoir un recul suffisant sur ses forces et faiblesses.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

1.[p.5 Licence et p.3 Master] Concernant les enseignants de l'équipe permanente et impliqués dans le pilotage, il est possible d'en fournir le détail :

Equipe permanente : Chantal Seguin (Directrice, MSc), Claire Baudon (Sage-Femme Enseignante, MSc), Chrystèle Chavatte (Sage-Femme Enseignante, MSc), Lionel Curto (Sage-Femme Enseignant, candidat MSc), Lionel Di Marco Curto (Sage-Femme Enseignant, candidat PhD), Claudine Martin (Sage-Femme Enseignante, MSc), Delphine Savoy (Sage-Femme Enseignante, MSc)

Pilotage : Sylvianne Hennebicq (Représentante du Doyen au Conseil de Département, PhD, HDR)

2.[conclusions]

La création d'un conseil de perfectionnement en complément du conseil de département est à l'étude. Par ailleurs l'ouverture sur d'autres master de recherche reste complexe étant donné la spécificité des études de sage-femme. Enfin l'ouverture de stages internationaux reste difficile puisque la formation française en maïeutique est très différente d'un pays à l'autre puisque les compétences ne sont pas les mêmes, même au sein des pays de l'UE.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

1. Absence de conseil de perfectionnement

Ce commentaire est tout-à-fait pertinent. Pour y répondre, nous projetons de mettre en place un conseil de perfectionnement dès 2019-2020. Ce conseil de perfectionnement contribuera au processus d'amélioration continue de la formation. Il aura pour mission d'analyser et de faire des préconisations sur les aspects stratégiques et pédagogiques de la formation conduisant au DFGSM.

2. Absence d'autoévaluation de la formation.

Pour répondre à ce commentaire, une démarche interne, formalisée et collégiale d'auto-évaluation de la formation sera mise en place dès 2019-2020. Cette démarche d'auto-évaluation portera sur les domaines suivants :

- Les finalités de la formation (objectifs professionnels, poursuite d'études)
- Le positionnement de la formation (articulation avec la PACES, le DFASM, la recherche, les partenaires socio-économiques et sanitaires)
- L'organisation pédagogique de la formation (modalités pédagogiques, spécialisation progressive, stages, passerelles, dispositifs d'aide à la réussite, innovations pédagogiques)
- Le pilotage de la formation (MCC, équipe pédagogique, évaluation des enseignements, devenir des diplômés)

Un rapport d'auto-évaluation sera remis au conseil de perfectionnement.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative de la mention remercie le(s) évaluateur(s) pour les remarques constructives qui ont été formulées. Nous espérons répondre aux questions par l'intermédiaire des éléments ci-dessous.

A. PACES

- a. *Mise en place de modalités pédagogiques innovantes très consommatrices en temps et moyens humains.*

Les modalités pédagogiques et docimologiques en PACES ont été mises en place pour résoudre l'inadéquation entre un nombre important d'étudiants inscrits (1600 étudiants se répartissant en 1200 primo-inscrits et 400 doublants) et les capacités de formation des UFR de médecine et de pharmacie de l'UGA (potentiel enseignant, personnels de scolarité, locaux).

Ces modalités pédagogiques ont pu être mises en place en transformant un enseignement magistral délivré en amphithéâtre en un enseignement basé sur des modalités pédagogiques inversées. Ces modalités pédagogiques et docimologiques innovantes garantissent à chaque étudiant une formation équitable, en proposant un support numérique de connaissances théoriques et des séances d'enseignement présentiel interactif en groupes d'effectifs limités, dans un contexte de très forte sélection liée au *Numerus clausus* des filières des études de santé. Enfin, ces modalités pédagogiques sont basées sur un apprentissage actif et réflexif et visent l'acquisition d'une méthodologie de travail universelle nécessaire à la poursuite d'étude non seulement en santé mais aussi dans d'autres filières de l'enseignement supérieur, en cas de réorientation.

Ces modalités pédagogiques et docimologiques demandent effectivement un important investissement de la part du corps enseignant (1064 h ETD et 194 h DVD) et du personnel de scolarité, mobilisent des ressources en ingénierie pédagogique, et nécessitent une plateforme pédagogique et docimologique performante reposant sur les compétences techniques et la réactivité d'une cellule TICE (page 7). Ces transformations pédagogiques n'auraient pas pu être mise en place sans le soutien financier des appels à projets IDEX (projets PHEBE, ACTEON, ESTHER) (page 9).

- b. *Variations importantes des taux de réussite aux différents concours.*

Les variations du taux de réussite aux différents concours reflètent, en réalité, l'hétérogénéité du rapport du nombre d'inscrits sur le *Numerus clausus* propre à chaque filière (tableaux pages 29 et 30).

Tableau 1. Effectif d'étudiants inscrits et Numerus clausus pour chaque concours (2017-2018)*

	Médecine	Pharmacie	Maïeutique	Odontologie
Inscrits	1076	421	291	244
Numerus clausus	195	97	37	17
Sélection, %	18,1	23,0	12,7	7,0

* Un étudiant peut être inscrit à 1 à 4 concours. En outre, le concours médecine donne accès aux formations conduisant au DE de masseur-kinésithérapeute et au DE d'ergothérapeute.

- c. *Faible taux de réussite des étudiants dans leur filière de réorientation et absence de réussite des étudiants réorientés en PACES.*

Le taux de réussite des étudiants diffère selon qu'ils ont été réorientés en cours ou à l'issue du semestre 1 :

- de manière systématique sur décision du Président de l'Université (22% à 46%, selon l'année) (tableau 5, page 26)

- de manière volontaire (70% à 83%, selon l'année)

Cela s'explique par le fait que les étudiants réorientés de manière systématique en cours ou à l'issue du semestre 1 n'ont généralement pas les pré-requis pour des études de santé ou scientifiques. Cette réorientation systématique concerne 15% des étudiants (avec une note moyenne inférieure à 3/20) (page 10).

Ce constat nous a incité dans le cadre de l'expérimentation (arrêté du 2 mai 2017) à proposer un module de remédiation (« mise à niveau en sciences ») pour les étudiants réorientés précocement et n'ayant pas les pré-requis pour des études de santé ou scientifiques (figure 2, page 11).

Les étudiants réorientés à l'issue du semestre 2, de manière systématique ou volontaire, ont un taux de réussite variant entre 67% et 81%.

Entre 2013 et 2017, seulement 15 étudiants réorientés de manière systématique sur décision du Président se sont réinscrits en PACES après avoir validé 90 ou 60 ECTS, selon les cas. Cela reflète le fait que la réorientation a été une opportunité pour la majorité des étudiants réorientés de faire évoluer leur projet d'études et leur projet professionnel.

B. DFGSP2 – DFGSP3

a. Peu de mutualisations avec d'autres filières

Comme signalé dans le dossier d'auto-évaluation, le développement d'enseignements communs avec les autres étudiants en santé sera permis dans le cadre de l'Institut de Formation des Professionnels de Santé. Exemple : un TP sur les paramètres vitaux commun à toutes les formations en santé (rassemblant des étudiants en médecine, pharmacie, kinésithérapie, maïeutique, élèves infirmières, ...) a été mis en place en 2019-2020. En janvier 2020, un « hackathon » d'une semaine rassemble autour de missions concrètes des étudiants en pharmacie (ensemble de la promotion DFGSP3), des étudiants en licence biotechnologies-santé, et des élèves ingénieurs de Grenoble-INP. Un autre exemple d'action pédagogique mutualisée mise en place en 2019-2020 est l'ouverture grâce à un soutien de l'Idex Grenoblois d'une UE « Santé et Relations Soignants-Soignés ». Cette dernière comporte des « Enseignement en Grands Groupes Obligatoires » et des ateliers partagés par des étudiants en pharmacie, médecine, maïeutique, école d'infirmières et kinésithérapie. Une UE « Libre Choix » d'addictologie a été ouverte en DFGSP3 et mutualisée avec la médecine. Quelques cours dans le domaine des maladies infectieuses (parasitologie, virologie) sont également mis en commun avec ce cursus.

De plus, la numérisation d'un nombre important de cours est susceptible de favoriser les échanges de supports pédagogiques entre formations, notamment entre pharmacie, licences et masters.

b. Pas de chiffres de réussite depuis la généralisation de la pédagogie inversée.

Les chiffres n'étaient pas encore disponibles lors de la soumission du dossier. Les voici : sur les 114 étudiants en DFGSP2 en 2018-2019 (première année de mise en place de la réforme pédagogique), 111 sont passés en DFGSP3.

c. Peu d'articulation avec l'environnement recherche.

Pour les étudiants en pharmacie les plus motivés par la recherche, un projet visant à renforcer les cours et les stages en lien avec la recherche est en cours de réflexion. Celle-ci s'appuie sur un système similaire de « double cursus master précoce » déjà mis en place pour les étudiants en médecine. De plus, nous proposons de remettre en place des visites de laboratoires de recherche pour les étudiants.

d. Pas de conseil de perfectionnement.

Nous prenons note de cette remarque et proposons de mettre en place des conseils de perfectionnement spécifiques à chaque parcours de pharmacie (officine, hôpital, industrie, recherche). Ces parcours débutent lors du deuxième cycle mais les programmes du 1^{er} cycle y seront abordés.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

1. Absence de conseil de perfectionnement

Ce commentaire est tout-à-fait pertinent. Pour y répondre, nous projetons de mettre en place un conseil de perfectionnement dès 2019-2020. Ce conseil de perfectionnement contribuera au processus d'amélioration continue de la formation. Il aura pour mission d'analyser et de faire des préconisations sur les aspects stratégiques et pédagogiques de la formation conduisant au DFASM.

2. Absence d'autoévaluation de la formation.

Pour répondre à ce commentaire, une démarche interne, formalisée et collégiale d'auto-évaluation de la formation sera mise en place dès 2019-2020. Cette démarche d'auto-évaluation portera sur les domaines suivants :

- Les finalités de la formation (objectifs professionnels, poursuite d'études)
- Le positionnement de la formation (articulation avec le DFASM, les DES, la recherche, les partenaires socio-économiques et sanitaires)
- L'organisation pédagogique de la formation (modalités pédagogiques, spécialisation progressive, stages, passerelles, dispositifs d'aide à la réussite, innovations pédagogiques)
- Le pilotage de la formation (MCC, équipe pédagogique, évaluation des enseignements, devenir des diplômés)

Un rapport d'auto-évaluation sera remis au conseil de perfectionnement.

3. Manque d'informations notamment sur les parcours de formations additionnels, sur l'acquisition de compétences complémentaires.

Ce commentaire appelle les réponses suivantes :

- Les étudiants de DFASM ont la possibilité, dans le cadre des enseignements complémentaires, de valider une formation théorique et pratique à la recherche de niveau Master 1, dans le cadre du parcours double-cursus du master Ingénierie de la santé ou du master biologie.
- Sur la base d'un projet personnel, en lien ou pas avec la santé, un étudiant peut solliciter une année de césure pendant laquelle il est dégagé de tout enseignement et obligation docimologique.

4. Manque d'informations sur les liens pédagogiques existants avec d'autres établissements que les UFR de médecine et sur l'adossement à des écoles doctorales.

Nous soulignons les points suivants figurant dans le rapport d'auto-évaluation et répondant en partie à ce commentaire :

- a. L'UFR de médecine de l'UGA est liée par la convention hospitalo-universitaire avec le Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes (CHUGA) pour l'accueil et la formation pratique des étudiants de DFASM notamment (36 mois de stage hospitalier, 5 demi-journées par semaine du lundi au vendredi). Le CHUGA a une direction commune avec le CH de la Mure et a fusionné au premier janvier 2020 avec le CH de Voiron.
- b. L'UFR de médecine de l'UGA est également liée par convention avec le Groupe Hospitalier Mutualiste et le Centre Hospitalier de Chambéry pour l'accueil et la formation pratique des étudiants de DFASM, notamment.
- c. L'UFR de médecine de l'UGA peut s'appuyer sur un réseau de maîtres de stages universitaires, qui permet une offre de stages chez le praticien de médecine générale pour des stages longs (d'une durée de 3 mois) ou des stages courts (d'une durée de 2 semaines).
- d. L'UFR de médecine s'inscrit dans le programme ERASMUS et ERASMUS+ avec l'accueil de 80 étudiants entrants et l'organisation du départ de 60 étudiants sortants, chaque année dans le cadre de partenariats avec des Universités d'Europe (Espagne, Italie, Autriche, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Allemagne, Belgique, Finlande, Suède, Irlande) et hors-Europe (Russie, Canada). Il existe actuellement 31 accords avec des Universités Européennes et 3 accords avec des Universités hors Europe. Les étudiants

entrants peuvent passer de 1 mois à 1 an dans l'UFR de médecine de Grenoble. Les étudiants sortants partent durant 6 mois au cours de leur 4^{ème} année de médecine.

- e. L'UFR de médecine bénéficie de l'environnement scientifique de l'UGA. Les étudiants de DFASM ont la possibilité d'effectuer une formation théorique et pratique à la recherche de niveau M1, dans le cadre du parcours double-cursus du master Ingénierie santé ou du master biologie. Leur stage de recherche (12 semaines) s'effectue préférentiellement dans les laboratoires rattachés au pôle « Chimie, Biologie, Santé » du site santé (TIMC, IAB, GIN, HP2) ou du polygone scientifique (ILL, ESRF, CEA). Ces formations sont adossées aux écoles doctorales Chimie et sciences du vivant (CSV) et Ingénierie pour la santé, la cognition, et l'environnement (ISCE).

Ces informations figurent page 8 du rapport d'auto-évaluation.

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative de la mention remercie le(s) évaluateur(s) pour les remarques constructives qui ont été formulées. Nous espérons répondre aux questions par l'intermédiaire des éléments ci-dessous.

e. Sensibilisation des étudiants à la recherche. Peu d'information sur les actions de communication.

Le parcours recherche est présenté à l'occasion du forum des métiers qui se déroule tous les ans au mois d'octobre. Depuis deux ans, une séance d'information sur les masters se déroulant en début d'année civile apporte également des éléments et des témoignages relatifs aux activités de recherche. A l'avenir, nous envisageons de favoriser l'accès des étudiants les plus motivés à un double cursus « master recherche / pharmacie » précoce, à l'image de ce qui est mis en place depuis 2 ans à l'UFR de Médecine. Nous proposons également de remettre en place des visites de laboratoires de recherche pour les étudiants en complément aux autres actions déjà existantes (stages de découverte, parcours recherche à part entière à partir du 2^{ème} semestre de la 4^{ème} année, ...).

f. Peu d'étudiants et d'enseignants profitant de mobilités à l'étranger.

En 2019-2020, 8 semestres de mobilité sortante ont été ou seront effectués par nos étudiants en 2^{ème} cycle de pharmacie. Faciliter le départ à l'étranger dans le cadre de la 5^{ème} année hospitalo-universitaire est un projet à l'étude. Pour les étudiants qui suivront un master dans le cadre de la 6^{ème} année, notons que l'UFR de Pharmacie, avec l'aide de ses partenaires (Naples, Barcelone, Madrid, Lisbonne), a obtenu de nombreux financements de programmes de master offrant chacun des mobilités à l'international : Master Erasmus Mundus Be In Precision Medicine + deux programmes soutenus par l'EIT Health (European Institute of Technologies) dans le domaine du traitement des données et des medtechs.

Concernant les enseignants, ces derniers sont amenés à faire des mobilités dans le cadre de CRCT (6 mois au Canada cette année 2019-2020) ou à aller faire des cours à l'étranger dans le cadre de nos partenariats (Viet-Nam, Liban, Madagascar).

g. Pas de conseil de perfectionnement.

Nous prenons note de cette remarque et proposons de mettre en place des conseils de perfectionnement spécifiques à chaque parcours de pharmacie (officine, hôpital, industrie, recherche).

h. Peu de mutualisations

Le développement d'enseignements communs avec les autres étudiants en santé se développe surtout au niveau du premier cycle, et sera permis dans le cadre de l'Institut de Formation des Professionnels de Santé. Exemple : un TP sur les paramètres vitaux commun à toutes les formations en santé (rassemblant des étudiants en médecine, pharmacie, kinésithérapie, maïeutique, élèves infirmières, ...) a été mis en place en 2019-2020. En janvier 2020, un « hackathon » d'une semaine rassemble autour de missions concrètes des étudiants en pharmacie (ensemble de la promotion DFGSP3), des étudiants en licence biotechnologies-santé, et des élèves ingénieurs de Grenoble-INP. Un autre exemple d'action pédagogique mutualisée mise en place en 2019-2020 est l'ouverture grâce à un soutien de l'Idex Grenoblois d'une UE « Santé et Relations Soignants-Soignés ». Cette dernière comporte des « Enseignement en Grands Groupes Obligatoires » et des ateliers partagés par des étudiants en pharmacie, médecine, maïeutique, école d'infirmières et kinésithérapie. Une UE « Libre Choix » d'addictologie a été ouverte en DFGSP3 et mutualisée avec la médecine. Quelques cours dans le domaine des maladies infectieuses (parasitologie, virologie) sont également mis en commun avec ce cursus.

De plus, la numérisation d'un nombre important de cours (notamment en DFASP1 en 2020-2021) est susceptible de favoriser les échanges de supports pédagogiques entre formations, notamment entre pharmacie, licences et masters.

Enfin, les étudiants ont la possibilité de suivre des UE de master au sein desquelles des publics étudiants variés ont l'occasion de travailler ensemble : pharmaciens, scientifiques, médecins, ... Ceci se fait surtout dans les UE de M1 ouvertes aux étudiants en pharmacie du parcours parcours recherche, ainsi que pour les étudiants en pharmacie suivant un M2 durant leur 3^{ème} cycle.

i. Faible participation des industriels.

Le tableau fourni en annexe du dossier d'auto-évaluation indique 15 intervenants du secteur industriel. Il faut noter que les étudiants ont également l'opportunité de rencontrer des industriels lors de visites de sites et de leur stage de 4^{ème} année. Enfin, les étudiants qui poursuivent leurs études par un master à Grenoble (mention Ingénierie de la Santé) bénéficient également de nombreux intervenants industriels. En 2017-2018, cette mention a vu la participation de 556 intervenants dont 117 travailleurs indépendants et industriels.

j. Rapprochement géographique prévu en 2020 avec l'UFR de Médecine

Ce rapprochement évoqué en fin de rapport par les évaluateurs vient sans doute d'un manque de clarté de notre part dans le dossier : les Facultés de Médecine et de Pharmacie de Grenoble sont sur le même site géographique depuis la fin des années 1960. Les changements récents sont :

- (i) le rassemblement en 2019-2020 des 1ers cycles de médecine / pharmacie, de l'IFSI, des formations de kinésithérapie et d'électroradiologie médicale dans un nouveau bâtiment (Institut de Formation des Professions de Santé) situé sur le campus principal de l'UGA.
- (ii) dans le cadre de l'EPE Université Grenoble Alpes, le rassemblement en 2020 des 7 UFR ARts et Sciences Humaines (ARSH), Langage, Lettres, Arts du Spectacle, Information et Communication (LLASIC), Langues Etrangères (LE), Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), Pharmacie et Médecine dans une Composante Sans Personnalité Morale (CSPM).

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

1.[p.5 Licence et p.3 Master] Concernant les enseignants de l'équipe permanente et impliqués dans le pilotage, il est possible d'en fournir le détail :

Equipe permanente : Chantal Seguin (Directrice, MSc), Claire Baudon (Sage-Femme Enseignante, MSc), Chrystèle Chavatte (Sage-Femme Enseignante, MSc), Lionel Curto (Sage-Femme Enseignant, candidat MSc), Lionel Di Marco Curto (Sage-Femme Enseignant, candidat PhD), Claudine Martin (Sage-Femme Enseignante, MSc), Delphine Savoy (Sage-Femme Enseignante, MSc)

Pilotage : Sylvianne Hennebicq (Représentante du Doyen au Conseil de Département, PhD, HDR)

2.[conclusions] La création d'un conseil de perfectionnement en complément du conseil de département est à l'étude. Par ailleurs l'ouverture sur d'autres master de recherche reste complexe étant donné la spécificité des études de sage-femme. Enfin l'ouverture de stages internationaux reste difficile puisque la formation française en maïeutique est très différente d'un pays à l'autre puisque les compétences ne sont pas les mêmes, même au sein des pays de l'UE.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)